270.05
V744B

Saint Vincent de Paul

"LES SAINTS"

Collection publiée sous la direction de M. HENRI JOLY, de l'Institut.

DERNIERS VOLUMES PARUS :

Saint Jean Berchmans, par le R. P. H. DELEHAYE. *4e édition.*
Saint Grégoire VII, par AUGUSTIN FLICHE. *Deuxième édition.*
Les Bses Ursulines de Valenciennes, par l'abbé J. LORIDAN. *2e édit.*
Saint Sigisbert, par l'abbé GUISE. *Deuxième édition.*
Les Martyrs de Septembre, par HENRI WELSCHINGER. *2e édition.*
Sainte Radegonde, par l'abbé R. AIGRAIN. *Deuxième édition.*
Sainte Paule, par le R. P. GÉNIER. *Deuxième édition.*
La Bienheureuse Postel, par S. G. Mgr GEORGES GRENTE. *3e édit.*
Sainte Claire d'Assise, par MAURICE BEAUFRETON. *Deuxième édit.*
Saint Jean de la Croix, par Mgr DEMIMUID. *Troisième édition.*
Saint Pie V, par S. G. Mgr GEORGES GRENTE. *Deuxième édition.*
Les Bienheureuses Filles de la Charité d'Arras, par L. MISERMONT. *Quatrième édition.*
Saint Justin, par le R. P. LAGRANGE. *Deuxième édition.*
Saint François Régis, par JOSEPH VIANEY. *Quatrième édition.*
Saint Athanase, par l'abbé G. BARDY. *Deuxième édition.*
Saint Cyprien, par PAUL MONCEAUX. *Deuxième édition.*
Saint Césaire, par l'abbé M. CHAILLAN. *Deuxième édition.*
La Vénérable Émilie de Rodat, par Mgr RICARD. *Troisième édit.*
Sainte Marguerite-Marie, par Mgr DEMIMUID. *Cinquième édition.*
Saint Charles Borromée, par LÉONCE CELIER. *Quatrième édition.*
Le Bx Urbain V, par l'abbé M. CHAILLAN. *Deuxième édition.*
La Bienheureuse Louise de Marillac, Mlle Le Gras, par EMMANUEL DE BROGLIE. *Cinquième édition.*
Saint Patrice, par M. l'abbé RIGUET. *Deuxième édition.*
La Vénérable Catherine Labouré, par EDMOND CRAPEZ. *7e édition.*
Saint Léon le Grand, par ADOLPHE REGNIER. *Deuxième édition.*
Saint Léger, par le R. P. CAMERLINCK. *Deuxième édition.*
Saint Ferdinand III, par JOSEPH LAURENTIE. *Deuxième édition.*
Saint Sidoine Apollinaire, par PAUL ALLARD. *Deuxième édition.*
La Bse Mère Barat, par GEOFFROY DE GRANDMAISON. *Sixième édit.*
La Vénérable A.-M. Javouhey, par V. CAILLARD. *Troisième édit.*
Saint Thomas Becket, par Mgr DEMIMUID. *Deuxième édition.*
Saint Benoît-Joseph Labre, par M. MANTENAY. *Quatrième édition.*
Saint Séverin, par ANDRÉ BAUDRILLART. *Deuxième édition.*
Sainte Mélanie, par GEORGES GOYAU. *Huitième édition.*
Saint Pierre Damien, par Dom RÉGINALD BIRON. *Deuxième édition.*
Les Martyrs de Gorcum, par HUBERT MEUFFELS. *Deuxième édition.*
Sainte Hélène, par le R. P. ROUILLON. *Quatrième édition.*
Saint Martin, par ADOLPHE REGNIER. *Quatrième édition.*
Saint Eloi, par PAUL PARSY. *Deuxième édition.*
Le Bienheureux Père Eudes, par HENRI JOLY. *Quatrième édition.*
Madame Louise de France, la Vénérable Thérèse de Saint-Augustin, par GEOFFROY DE GRANDMAISON. *Septième édition.*
Sainte Colette, par ANDRÉ PIDOUX. *Troisième édition.*
Le Bx Fra Angelico de Fiesole, par HENRY COCHIN. *6e édition.*

Chaque volume se vend séparément. Broché : 3 fr. 50
Avec reliure spéciale : 7 fr. 40

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.

LES SAINTS "

t Vincent de Paul

(1576-1660)

par

EMMANUEL DE BROGLIE

DIX-HUITIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA, Éditeur
RUE BONAPARTE, 90

1921

61517

ALMA COLLEGE
270.05
LIBRARY
V744B
Los Gatos, Calif.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 14 aprilis 1903.

P. FAGES,

v. g.

SAINT VINCENT DE PAUL

CHAPITRE I

ENFANCE ET ÉDUCATION.

1576.

Il est des noms qui en disent plus à eux seuls que tous les commentaires ou tous les panégyriques : les louer, c'est affaiblir l'impression qu'ils produisent. Le nom de saint Vincent de Paul est de ceux-là. Il suffit de le prononcer pour que chacun, croyant ou incrédule, s'incline avec admiration et vénération comme devant le nom d'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité, devant l'un des plus étonnants exemples de ce que la grâce du Christ peut faire d'un cœur docile et d'une âme aimante. Aussi la meilleure manière de raconter la vie de celui qui fut à la lettre un vrai serviteur de Dieu et des pauvres, est-elle, à notre sens, l'exposition simple, sobre, même parfois sèche, des faits qui la composent. Ces faits, qui ne sont connus du grand nombre qu'en gros et vaguement, perdraient à être racontés autrement qu'avec la plus parfaite simplicité. Quand le lecteur les con-

naîtra dans leur vérité et leur ensemble, il sera bien forcé de convenir, que suivant la grande expression de Bossuet, les choses parlent d'elles-mêmes et vraiment leur voix est plus puissante que ne le sauraient être tous les discours, fussent-ils très éloquents, ce qui ne saurait être ici le cas. Ceci dit pour nous faire pardonner l'aridité de notre récit, qui risque d'étonner, voire même de scandaliser quelques-uns, entrons immédiatement en matière et essayons de peindre par ses actes et en le laissant le plus souvent parler lui-même, l'apôtre de la charité dans les temps modernes.

Vincent de Paul naquit le 24 avril 1576 à Ranquine, hameau de la paroisse de Pouy, près de Dax, dans les Landes. Ses parents, Jean de Paul et Bertrande de Moras, étaient de simples paysans, vivant pauvrement du produit d'un petit fonds de terre qu'ils cultivaient eux-mêmes. Malgré la particule, qui se trouvait dans leur nom et qui ne désignait souvent alors que le lieu d'origine, ils n'étaient nobles ni l'un ni l'autre, et Vincent, toutes les fois qu'il signa plus tard son nom de famille, l'écrivit toujours Depaul en un seul mot. Nous nous servirons de l'orthographe courante, qui, moins exacte, à ce que disent les érudits, a cependant prévalu. Vincent était le troisième des six enfants, deux filles et quatre garçons, qui formaient la famille et la plus grande richesse de deux époux possesseurs de la modeste chaumière de Pouy. Dès qu'il fut capable de rendre quelques services, Vincent, qui ne semblait d'abord destiné qu'à être un paysan comme ses parents, fut employé ainsi que ses aînés aux travaux domestiques.

Il garda les troupeaux et plus tard il rappelait

volontiers ce souvenir lorsqu'on voulait le louer publiquement et relever son origine. Mais la vivacité précoce du petit berger, son intelligence, le firent vite remarquer, et son père ne fut pas le dernier à les observer. Aussi, espérant peut-être faire de son fils un personnage qui serait l'appui de la famille entière, prit-il la résolution de le faire instruire. Vincent fut donc, à l'âge de douze ans, en 1588, placé chez les Cordeliers de Dax, qui se chargèrent de son éducation moyennant la somme de soixante livres par an, somme qui, si modeste qu'elle nous paraisse, était bien lourde pour la pauvre famille. On n'a que peu de détails sur le séjour de Vincent dans la maison des Cordeliers. Il y déploya, sans nul doute, autant de zèle que d'intelligence, car, quatre ans après son entrée, il avait fait tant de progrès et si bien su profiter des leçons de ses maîtres, qu'un des principaux personnages de la ville, M. de Commet, avocat célèbre dans la contrée et juge de la paroisse de Pouy, le chargea d'instruire ses enfants et de commencer leur éducation.

Vincent se donna tout entier, malgré sa jeunesse, à cette tâche qui lui permettait de continuer son instruction sans être plus longtemps à charge à ses parents.

Pendant cinq années, ce tout jeune précepteur remplit son office avec un zèle infatigable et une remarquable intelligence. Il continuait cependant à recevoir pour son compte des leçons chez les Cordeliers et travaillait sans relâche à sa propre instruction. Frappé de l'esprit et des facultés du précepteur de ses enfants et surtout de ses vertus précoces, M. de Commet, qui était lui-même un homme de grand sens et un homme de bien, engagea vivement Vincent

de Paul à entrer dans les ordres. Il pensait sans doute qu'il pourrait rendre de grands services à l'Église et peut-être aussi que là était pour lui la voie la plus facile pour mettre ses talents dans tout leur jour et faire une brillante carrière. L'état ecclésiastique était encore, en effet, presque le seul où l'on pût être admis sans fortune ni noblesse. M. de Commet ne savait pas si bien faire en poussant Vincent à se faire prêtre. Mais la France et l'Église lui doivent une vraie reconnaissance, s'il est exact que ce furent ses exhortations qui encouragèrent Vincent à triompher de son humilité déjà très grande et à entrer dans les ordres.

Poussé par les avis de M. de Commet et rassuré par les conseils de directeurs éclairés, qui avaient reconnu en lui le germe des plus éminentes vertus, Vincent se décida : il reçut, le 20 décembre 1596, la tonsure et les ordres mineurs dans l'église de Bidache, des mains de l'évêque de Tarbes. Mais une fois clerc, comme on appelle ceux qui sont entrés dans les ordres, Vincent était résolu à ne pas en rester là et à ne pas être un homme d'église uniquement pour être revêtu de quelque bon bénéfice. Il voulut faire des études théologiques complètes; pour y arriver, il fallait suivre les cours de quelque université capable de donner des grades. Les deux plus voisines étaient celles de Saragosse, en Espagne, et de Toulouse. Vincent débuta par celle de Saragosse, la plus célèbre des deux, mais il ne fit qu'y passer, sans qu'on sache bien pourquoi il n'y demeura que peu de temps. Les violentes discussions sur la grâce et la prédestination, qui divisaient alors l'université de Saragosse et furent l'origine lointaine du jansénisme, dégoûtèrent, dit-on, le jeune clerc

déjà peu porté aux discussions de cette nature. Quoi qu'il en soit, après un court passage à Saragosse, Vincent s'en vint à Toulouse, où il ne demeura pas moins de sept ans. Mais il fallait vivre, et le pauvre étudiant n'avait aucune ressource. Dans le début, son père, qui favorisait son entreprise, l'aida de son mieux en partageant avec lui le peu que rapportait son petit bien : il alla même jusqu'à vendre une paire de bœufs et à lui en envoyer le prix, gros sacrifice dont Vincent sut mesurer l'étendue. Peut-être M. de Commet, qui l'avait vivement poussé dans la voie qu'il avait embrassée, l'aida-t-il de ses deniers.

La première année se passa ainsi, tant bien que mal et sans doute avec bien des privations, mais l'été de 1598 venu, le petit pécule de Vincent était épuisé et il lui fallut chercher un moyen de vivre. Le jeune étudiant en théologie fit ce que font encore aujourd'hui les séminaristes pauvres, il chercha un précepteorat pendant les vacances de l'université, afin de pouvoir achever ses études, sans être à charge à personne. C'est ainsi que pendant l'été de 1598 il accepta de donner des leçons aux deux fils du baron de Flammarens, Hébrard de Grosolles, seigneur de Buzet, qui vivait dans le château attenant à la petite ville de ce nom. Vincent de Paul s'acquitta à merveille de sa tâche. Aussi, lorsqu'il dut quitter le Buzet pour retourner à Toulouse reprendre ses études, M. de Flammarens et sa femme ne voulurent-ils à aucun prix priver leurs enfants de ses soins. Ils préférèrent même les lui confier à le laisser s'éloigner d'eux. Il emmena donc à Toulouse ses deux élèves, qui devaient suivre les cours du collège pendant que lui-même irait à l'université : il se chargeait de les faire travailler dans l'intervalle des classes. L'ensei-

gnement de Vincent et ses soins furent si heureux que plusieurs autres enfants vinrent se joindre aux fils de M. de Flammarens et que l'étudiant fut bientôt à la tête d'une sorte de petit pensionnat de jeunes nobles, parmi lesquels on comptait les deux neveux de Jean de la Valette, le grand maître de l'ordre de Malte, que son héroïque défense de l'île contre Soliman avait rendu célèbre dans toute la chrétienté. Ce fut ainsi que le duc d'Épernon, l'oncle des jeunes de la Valette, fut mis en rapport avec Vincent, dont la vertu lui inspira dès lors tant d'admiration qu'il chercha, dit-on, mais vainement à le faire nommer évêque. Les soins que Vincent de Paul prenait de ses élèves ne l'empêchaient pas de continuer avec ardeur ses études théologiques. Il les poursuivit pendant sept années entières, 1597-1604, et le fit avec cette conscience scrupuleuse qu'on le verra mettre à tout.

Bachelier en théologie en 1604, il eut le droit d'expliquer le *Maître des Sentences* de P. Lombard, ce livre si fameux au moyen âge. C'était une sorte de reconnaissance publique de sa science théologique Le *Gallia christiana* lui donne même le titre de docteur et comme ses lettres de bachelier subsistent seules, on a cru qu'il avait lui-même détruit plus tard son diplôme de docteur par humilité. Toujours est-il qu'il fit des études théologiques très complètes et que lorsque les jansénistes lui reprochèrent son ignorance et le prirent au pied de la lettre quand il se proclamait *un pauvre écolier de quatrième,* ils usaient d'un de ces arguments de polémique, qui n'ont d'autre valeur que de dispenser de répondre aux bonnes raisons en détournant l'attention des auditeurs.

Sous-diacre et diacre en 1598, Vincent de Paul fut ordonné prêtre seulement deux ans après, son humilité l'ayant poussé à retarder cette heure redoutable. C'est à ce moment que mourut son père, qui semble avoir deviné le rôle que devait jouer ce fils privilégié et les services qu'il devait rendre à l'Église. Dans un testament daté de 1598, il faisait à Vincent de nombreux avantages et demandait à ses autres enfants de l'aider de toutes leurs forces dans le dessein qu'il avait de se consacrer à Dieu. Mais Vincent, qui était résolu à ne jamais faire profiter sa famille de son entrée dans le sacerdoce et qui fut inébranlablement fidèle à cette résolution pendant plus de soixante ans, refusa nettement de profiter d'aucune des dispositions prises par son père en sa faveur et abandonna à sa mère, à ses frères, à ses deux sœurs, la totalité du modique héritage paternel, sans en distraire une parcelle pour ses besoins personnels.

Le 23 septembre 1600, l'évêque de Périgueux, François de Bourdeilles, ordonna prêtre Vincent de Paul dans la chapelle de son château de Saint-Julien, aujourd'hui Château-l'Évêque. Peu de jours après il célébra sa première messe, absolument seul, suivant son désir, sauf un prêtre et un clerc, dit une tradition, comme le voulaient les rubriques. C'était dans une petite chapelle de campagne située au milieu des bois, non loin du château de Buzet. Vincent, dont ce modeste oratoire avait vu bien souvent les longues heures d'oraison, avait choisi ce lieu à cause de sa solitude.

Il est inutile d'essayer de peindre la foi et le recueillement avec lesquels il célébra pour la première fois le saint sacrifice et promit à Dieu de lui consacrer

toute sa vie sans rien s'en réserver. Jamais promesse ne fut mieux tenue : mais dès le début, celui qui, suivant la parole de saint François de Sales, devait être le plus saint prêtre du siècle, donna ce que l'on se plaît à appeler de nos jours sa caractéristique, en fuyant avec un soin jaloux tout éclat, toute pompe, fût-ce la plus modeste, et cette première messe dite dans un oratoire de campagne, sans un témoin, même sans un de ses proches, témoignait de ce qu'étaient déjà l'humilité et le dégoût des honneurs chez le fils du laboureur de Pouy. Peut-être mit-il alors à se cacher un soin qu'il eût négligé de prendre plus tard et dont il n'eût plus eu besoin, lorsque le progrès de la vertu et la suite du temps auront achevé de faire mourir en lui jusqu'aux restes de cet amour-propre et de cette complaisance en soi, qui survivent même chez les plus purs et sont toujours prêts à se ranimer. Vincent de Paul en donna bientôt une autre preuve plus décisive encore. Son premier protecteur, M. de Commet, lorsqu'il sut que son ancien protégé avait été ordonné prêtre, voulut le fixer auprès de lui et réussit à le faire pourvoir de la cure de Tilh, grosse paroisse de 1.200 âmes, très voisine de Dax. C'était un gros bénéfice pour un tout jeune prêtre. Mais la nomination en fut contestée par un autre ecclésiastique qui l'avait demandée et obtenue en cour de Rome.

Il eût fallu plaider, Vincent préféra renoncer à la cure de Tilh, plutôt que de soutenir un procès, et s'en retourna à Toulouse achever ses études en théologie, qu'il poursuivit jusqu'en 1604. Quelque temps après, le duc d'Épernon, qui n'avait pas oublié le précepteur de ses neveux de la Valette, le fit venir à Bordeaux, sans doute pour lui faire avoir un béné-

fice ou le proposer pour l'épiscopat. Mais l'affaire dont Vincent ne voulut jamais révéler la nature n'aboutit pas. Ce fut alors qu'arriva l'événement, insignifiant en apparence, qui devait décider du sort de Vincent et lui permettre par une suite de conséquences imprévues de faire porter au talent que Dieu lui avait confié ce mystérieux centuple, toujours surprenant pour ceux qui veulent y voir seulement le fruit de l'industrie humaine.

En revenant à Toulouse de Bordeaux, Vincent de Paul fut informé qu'une dame âgée de condition et de piété venait de mourir l'instituant son héritier : c'était là une faveur inattendue, qui le mettait à même de payer ses dettes. Mais il apprit bientôt à ses dépens que si la fortune le favorisait, ce n'était, comme il le dit lui-même, que pour mieux montrer en lui sa vicissitude et son inconstance. L'héritage n'était pas considérable, quelques meubles et quelques pièces de terre; le plus net de la succession consistait en une créance de trois ou quatre cents écus, placée sur la tête d'un mauvais garnement, qui ne payait pas et contre lequel il y avait prise de corps. Aussi, dès qu'il eut su que Vincent acceptait l'héritage, eut-il soin de s'enfuir à Marseille afin de se dérober aux poursuites. Vincent, pour qui, si mince que fût l'héritage, c'était presque une fortune et qui se trouvait par là à l'abri du besoin au moins jusqu'à la fin de ses études de théologie, se résolut à courir après son débiteur. Voici comment il raconte l'aventure dont la fin devait lui être si fatale. Le récit est piquant et écrit avec une verve naïve qui a un charme particulier, il montre un saint Vincent de Paul jeune et entrain, assez vif pour la défense de ses droits, qui n'est pas encore le bon

M. Vincent de plus tard, mais l'annonce déjà (1).

« Vous avez pu voir, Monsieur, écrit-il à M. de Commet, comme je trouvai, à mon retour de Bordeaux, un testament fait en ma faveur, par une bonne vieille femme de Toulouse, le bien de laquelle consistait en quelques meubles et quelques terres que la chambre mi-partie de Castres lui avait adjugées pour trois ou quatre cents écus qu'un mauvais méchant garnement lui devait. Pour retirer parti desquels je m'acheminai sur le lieu, pour vendre le bien, comme conseillé de mes meilleurs amis et de la nécessité que j'avais d'argent pour satisfaire aux dettes que j'avais faites, et grande dépense que j'apercevais qu'il me convenait faire à la poursuite de l'affaire que (2) ma témérité (*sic*) ne me permet de nommer. Étant sur le lieu, je trouvai que le galant avait quitté son pays, pour une prise de corps que la bonne femme avait contre lui pour les mêmes dettes et fus averti comme il faisait bien ses affaires à Marseille, et qu'il y avait de beaux moyens. Sur quoi mon procureur conclut, comme aussi, à la vérité, la nature des affaires le requérait, qu'il me fallait acheminer à Marseille, estimant que, l'ayant prisonnier, j'en pourrais avoir deux ou trois cents écus. N'ayant point d'argent pour expédier cela, je vendis le cheval que j'avais pris de louage à Toulouse, estimant le payer au retour, que l'infortune fit être aussi retardé que mon déshonneur est grand pour avoir laissé mes affaires si embrouillées; ce que je n'aurais fait si Dieu m'eût donné aussi heureux succès en mon

(1) Ce travail n'ayant aucune prétention à l'érudition, l'orthographe des lettres de saint Vincent de Paul a été modifiée pour en faciliter la lecture.

(2) Dont je n'ose me risquer à parler.

entreprise que l'apparence me le promettait. Je partis donc sur cet avis, attrapai mon homme à Marseille, le fis emprisonner et m'accordai à trois cents écus, qu'il me bailla comptant. »

L'affaire terminée, Vincent se préparait à reprendre le chemin de Toulouse par la voie ordinaire, c'est-à-dire par le coche, l'humble ancêtre des diligences puis des chemins de fer, lorsqu'un gentilhomme qu'il avait rencontré sur sa route en allant, lui proposa de revenir par mer de Marseille à Narbonne, ce qui abrégeait beaucoup le chemin et de plus coûtait beaucoup moins cher. Le temps était beau, la mer libre, Vincent se laissa facilement persuader et l'on partit par un bon vent, un beau soleil et l'espoir d'arriver le soir même à bon port, ce qui eût eu lieu, comme Vincent le dit lui-même :

« Si trois brigantins turcs, qui côtoyaient le golfe du Lion (pour attraper les barques qui venaient de Beaucaire, où il y avait foire que l'on estime être des plus belles de la chrétienté) ne nous eussent donné la chasse et attaqués si vivement, que deux ou trois des nôtres étant tués et le reste blessés, et moi-même qui eus un coup de flèche qui me servira d'horloge tout le reste de ma vie, n'eussions été contraints de nous rendre à ces félons et pires que des tigres. »

CHAPITRE II

TUNIS, ROME, PARIS.

1605.

Voilà donc le jeune bachelier en théologie subitement esclave des Turcs. Ce fait, qui nous paraît si invraisemblable, n'avait rien cependant de très extraordinaire à cette époque. La Méditerranée et l'Adriatique étaient infestées de corsaires turcs, barbaresques, comme on disait : Venise et Gênes étaient fort déchues et ces deux reines de la mer, si longtemps rivales, n'étaient plus capables de nettoyer les côtes de l'Italie et de la France. Les terribles secousses que les guerres de religion venaient d'imposer à l'Europe entière et dont elle commençait à peine à sortir, avaient aussi contribué à laisser s'étendre cette plaie de la piraterie, et les bagnes de Tunis, d'Alger, étaient remplis de prisonniers de toutes les nations, qui subissaient la plus rude captivité. Vincent a raconté avec un certain détail son esclavage dans la lettre à son ancien protecteur M. de Commet, dont nous avons déjà cité des fragments. Elle fut écrite aussitôt après son évasion, et sans doute était destinée à rassurer sa famille, restée près de dix-huit mois sans aucune nouvelle de lui.

Plus tard, il chercha à rentrer en possession de

cette pièce, afin de la détruire, par un excès d'humilité. Mais comme on savait à qui l'on avait affaire, on se contenta de lui en envoyer une copie. L'original a ainsi été préservé et son authenticité est certaine.

Vincent raconte son douloureux esclavage avec une grâce naïve qu'aucun autre récit ne saurait remplacer. Ce morceau est curieux, non seulement parce qu'il nous raconte avec une simplicité vraiment saisissante ce terrible épisode de la vie de Vincent de Paul, mais parce qu'il permet de prendre sur le vif le charme singulier qu'avait sa parole, qui lui conquérait si vite le cœur de ses auditeurs.

On ne saurait le lire sans être frappé de la vivacité spirituelle, du tour piquant et alerte de cette langue encore si jeune mais déjà ferme et nette. On comprend mieux alors la puissance de séduction que ce fils de paysan sut si vite exercer autour de lui, et pourquoi l'on ne résistait guère à cette parole à la fois abondante et si naturellement originale, qui venait animer et comme transfigurer une physionomie rude et ingrate, éclairée, il faut se hâter de le dire, par deux yeux pleins de feu et de malicieuse bonhomie.

« Les premiers effets de la rage des Turcs furent, dit Vincent de Paul dans son récit, de hacher notre pilote en cent mille pièces pour avoir perdu un des principaux des leurs, et quatre ou cinq forçats que les nôtres leur tuèrent.

« Ce fait, nous enchaînèrent, après nous avoir grossièrement pansés, poursuivirent leur pointe faisant mille voleries, donnant néanmoins liberté à ceux qui se rendaient sans combattre, après les avoir volés, et enfin, chargés de marchandises, au bout de sept ou huit jours, prirent la route de Barbarie, tanière et

spélongue (1) de voleurs sans aveu du Grand Turc, ou étant arrivés, ils nous exposèrent en vente, avec procès-verbal de notre capture, qu'ils disoient avoir été faite dans un navire espagnol, parce que, sans ce mensonge, nous aurions été délivrés par le consul que le Roi tient de là pour rendre libre le commerce aux François. Leur procédure à notre vente fut qu'après qu'ils nous eurent dépouillés tout nus, ils nous baillèrent à chacun une paire de brayes, un hocqueton de lin, avec une bonete, nous promenèrent par la ville de Tunis, où ils étoient venus pour nous vendre. Nous ayant fait faire cinq ou six tours par la ville, la chaîne au col, ils nous ramenèrent au bateau, afin que les marchands vinssent voir qui pouvait manger et qui non, pour montrer que nos plaies n'étoient point mortelles. Ce fait, nous ramenèrent à la place où les marchands nous vinrent visiter tout de même que l'on fait à l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous faisant ouvrir la bouche pour visiter nos dents, palpant nos côtes, sondant nos plaies et nous faisant cheminer le pas, trotter et courir, pour tenir des fardeaux, puis lutter pour voir la force d'un chacun, et mille autres sortes de brutalités.

« Je fus vendu à un pêcheur, qui fut contraint de se défaire de moi, pour n'avoir rien de si contraire que la mer, et, depuis, par le pêcheur à un vieillard, médecin spagirique (2), souverain tireur de quintessences, homme fort humain et traitable; lequel, à ce qu'il me disoit, avait travaillé cinquante ans à la recherche de la pierre philosophale; et en vain quant

(1) Caverne.
(2) Alchimiste.

à la pierre, mais fort sûrement à autres sortes de transmutations de métaux.

« En foi de quoi je lui ai vu souvent fondre autant d'or que d'argent ensemble, le mettre en petites lamines, et puis mettre un lit de quelque poudre dans un creuset ou vase à fondre des orfèvres, le tenir au feu vingt-quatre heures puis l'ouvrir et trouver l'argent être devenu or; et plus souvent encore congeler ou fixer argent vif en fin argent, qu'il vendoit pour donner aux pauvres. Mon occupation étoit de tenir le feu à dix ou quinze fourneaux, en quoi, Dieu merci, je n'avois plus de peine que de plaisir. Il m'aimoit fort et se plaisoit fort de me discourir de l'alchimie, et plus de sa loi, à laquelle il faisoit tous ses efforts de m'attirer, me promettant force richesse et tout savoir. Dieu opéra toujours en moi une croyance de délivrance, par les assidues prières que je lui faisois et à la vierge Marie, par la seule intercession de laquelle je crois avoir été délivré.

« ..... Je fus donc avec ce vieillard, depuis le mois de septembre 1605, jusqu'au mois d'août prochain 1606, qu'il fut pris et mené au grand sultan pour travailler pour lui, mais en vain, car il mourut de regret par les chemins. Il me laissa à son neveu, vrai anthropomorphite (1), qui me revendit tôt après la mort de son oncle, parce qu'il ouït dire comme M. de Brèves, ambassadeur pour le roi en Turquie, venait avec bonnes et expresses patentes du Grand Turc, pour recouvrer les esclaves chrétiens. Un renégat, de Nice en Savoie, ennemi de nature, m'acheta et m'emmena en son temat (ainsi s'appelle le bien que l'on tient comme métayer du Grand Seigneur; car le peuple

(1) Païen.

n'a rien, tout est au sultan). Le témat de celui-ci était dans la montagne, où le pays est extrêmement chaud et désert. L'une des trois femmes qu'il avoit, comme grecque et chrétienne, mais schismatique, avoit un bel esprit, et m'affectionnoit fort, et plus, à la fin une autre naturellement turque, qui servit d'instrument à l'immense miséricorde de Dieu pour retirer son mari de l'apostasie, le remettre au giron de l'église et me délivrer de son esclavage. Curieuse qu'elle étoit de savoir notre façon de vivre, elle me venoit voir tous les jours aux champs où je fossoyais, et après tout, me commanda de chanter louanges à mon Dieu. Le ressouvenir du *Quomodo cantabimus in terra aliena*, des enfants d'Israël, captifs en Babylone, me fit commencer, avec la larme à l'œil, le psaume *Super flumina Babylonis*, et puis le *Salve, Regina*, et plusieurs autres choses, en quoi elle prit autant de plaisir, que la merveille en fut grande. Elle ne manqua point de dire à son mari, le soir, qu'il avait eu tort de quitter sa religion, qu'elle estoit extrêmement bonne, pour un récit que je lui avois fait de notre Dieu, et quelques louanges que avois fait de notre Dieu, et quelques louanges que je lui avois chantées en sa présence : en quoi, disoit-elle, elle avoit un si divin plaisir, qu'elle ne croyoit point que le paradis de ses pères et celui qu'elle espéroit un jour fût si glorieux, ni accompagné de tant de joie que le plaisir qu'elle avoit pendant que je louois mon Dieu, concluant qu'il y avoit là quelque merveille.

« Cette autre Caïphe ou ânesse de Balaam fit par ce discours que son mari me dit le lendemain qu'il ne tenoit qu'à commodité que nous ne nous sauvissions en France, mais qu'il y donneroit tel remède, dans peu de temps, que Dieu y seroit loué.

« Ce peu de jours furent dix mois qu'il m'entretint dans ces vaines espérances, mais à la fin exécutées, au bout desquels nous nous sauvâmes avec un petit esquif et nous rendîmes, le vingt-huitième de juin, à Aigues-Mortes, et, tôt après, en Avignon, où Mgr le vice-légat reçut publiquement le renégat, avec la larme à l'œil et le sanglot au gosier dans l'église de Saint-Pierre, à l'honneur de Dieu et édification des spectateurs.

« Mondit Seigneur nous a retenu tous deux pour nous mener à Rome où il s'en va tout aussitôt que son successeur à la trienne (1), qu'il acheva le jour de Saint-Jean, sera venu. Il a promis au pénitent de le faire entrer à l'austère couvent des *Frate ben Fratelli*, où il s'est voué, et à moi de me faire pourvoir de quelque bon bénéfice.

« Il me fait cet honneur de me fort aimer et caresser, pour quelques secrets d'alchimie que je lui ai appris, desquels il fait plus d'état, dit-il, que si *io gli avessi dato un monte di oro*, parce qu'il y a travaillé tout le temps de sa vie et qu'il ne respire autre contentement. Mondit Seigneur sachant comme je suis d'église, m'a commandé d'envoyer quérir les lettres de mes Ordres, m'assurant de me faire du bien et très bien pourvoir de bénéfice..... Il ne peut point être, Monsieur, que vous et mes parents n'ayez été scandalisés en moi par mes créanciers, que j'aurois déjà en partie satisfaits de cent ou six vingts écus que notre pénitent m'a donnés, si je n'avois été conseillé par mes meilleurs amis de les garder jusques à mon retour de Rome, pour éviter les accidents qu'à faute d'argent me pourroient advenir, ores que j'aie la table et le

(1) Espace de trois ans.

bon œil de Monseigneur; mais j'estime que tout cet escandale se tournera à bien .... »

Une fois délivré et arrivé à Avignon, Vincent de Paul fut bien vite remarqué par Monseigneur Montorio, vice-légat du Pape, qui lui proposa de l'emmener à Rome où il retournait. Vincent, qui avait déjà fait un séjour à Rome avant 1606, ainsi qu'il le dit lui-même dans plusieurs entretiens, accepta la proposition du prélat et le suivit en Italie. Toujours poursuivi du désir de payer les dettes que les frais de son instruction sacerdotale lui avait fait contracter, il n'avait peut-être pas renoncé à l'espoir, fort légitime du reste, d'obtenir un bénéfice qui aurait assuré son avenir, c'est ce qui ressort d'une autre lettre adressée encore à M. de Commet, mais cette fois de Rome, où tout en le priant de lui faire envoyer les certificats de son ordination, il ajoute : « Je suis en cette ville de Rome, où je continue mes études, entretenu par Mgr le vice-légat qui étoit d'Avignon, qui me fait l'honneur de m'aimer et désirer mon avancement, pour lui avoir montré force belles choses curieuses que j'appris pendant mon esclavage de ce vieillard turc à qui je vous ai écrit que je fus vendu, du nombre desquelles curiosités est le commencement, non la totale perfection, du miroir d'Archimède, un ressort artificiel pour faire parler une tête de mort, de laquelle ce misérable se servoit pour séduire le peuple, leur disant que son dieu Mahomet lui faisoit entendre sa volonté, et mille autres choses géométriques que j'appris de lui, desquelles Mondit Seigneur est si jaloux, qu'il ne veut pas que j'accoste personne, de peur qu'il a que je l'enseigne, désirant avoir lui seul la réputation de savoir ces choses, lesquelles il se plaît de faire voir quelquefois à Sa Sainteté et aux

cardinaux. Cette sienne affection et bienveillance donc me fait espérer, comme il me l'a promis aussi, le moyen de faire une retirade honorable, me faisant avoir, à ces fins, quelque honnête bénéfice en France..... »

Cette préoccupation de Vincent d'éteindre ses très petites dettes est à remarquer, car il témoigne qu'il fut dès le début ce qu'il fut toujours, non seulement la probité, mais la délicatesse même dans les affaires d'argent. Puis le soin de son avenir matériel le montre bien tel qu'il était déjà, simple, naturel, sans aucune affectation d'aucun genre. A cette heure, un bénéfice l'eût aidé à sortir d'embarras, il l'eût accepté sans aucune difficulté, quitte à s'en défaire dès qu'il n'en aurait plus besoin. Quelques années plus tard, la grâce divine aidant, il aura oublié tout souci de ses intérêts personnels, même les plus légitimes, et il ne songera plus à un semblable moyen de se tirer de peine.

Une fois arrivé à Rome, Vincent reprit ses études et profita de son séjour dans le centre du monde catholique pour perfectionner son savoir théologique. Il y puisa en même temps un attachement et une docilité pour le Saint-Siège qui ne le quitteront pas et qui lui permettront de traverser sans trouble ni incertitude les débuts du jansénisme. Le légat Montorio, qui avait jugé avec une finesse tout italienne que le captif des Turcs qu'on lui avait amené à Avignon serait un jour un des hommes les plus remarquables de l'Église de France, le présenta aux ambassadeurs que le roi Henri IV venait d'envoyer auprès du Pape et le leur recommanda vivement. Henri IV, qui s'était déjà porté comme arbitre entre le Saint-Siège et Venise et avait réussi à accommoder leur différend,

était alors tout entier occupé à ce qu'on a appelé son Grand Projet, la coalition de tous les États européens contre les deux branches de la maison d'Autriche. M. de Brèves, qui venait de négocier le célèbre traité de Constantinople (1604), représentait le roi à Rome ainsi que Denys de Marquemont, auditeur de Rote; de plus, Charles de Gonzague, mari de la princesse Nicolle, fille du dernier duc de Lorraine, y défendait aussi secrètement les intérêts de la France, tout en y représentant officiellement la Lorraine, encore pays d'obédience, c'est-à-dire dont les bénéfices relevaient directement de Rome, pendant une certaine partie fixe de l'année. Ces trois grands personnages n'eurent pas plus tôt appris à connaître le modeste prêtre, à peine échappé à son esclavage turc, qu'ils le prirent en haute estime et lui confièrent sans hésiter une mission secrète pour le roi. On n'a jamais bien su en quoi consistait cette mission, ni ce qu'il était chargé d'aller dire à Paris; car, fidèle à sa discrétion accoutumée et au soin de toujours cacher ce qui aurait pu lui faire de l'honneur, Vincent n'en parla jamais à personne et ne fit même jamais allusion à cet incident qui cependant décida de son sort, en l'amenant sur un nouveau théâtre, où il devait jouer un si grand rôle. On croit que sa mission avait rapport au grand projet et qu'on lui confia des choses si délicates qu'on craignait même de les écrire. Toujours est-il qu'au commencement de 1609 Vincent de Paul retourna en France chargé d'une mission secrète auprès du roi : lui, un pauvre prêtre inconnu de tous, fut reçu au Louvre et fut admis à entretenir plusieurs fois Henri IV.

Une entrevue avec le roi, c'était une occasion unique pour quiconque eût eu le moindre grain d'am-

bition, surtout lorsque le roi était Henri IV, l'un des hommes les plus habiles qui fut jamais à juger les autres et à discerner les mérites comme les capacités de ses interlocuteurs. Si Vincent eût seulement essayé de se faire connaître du souverain, qui était en même temps l'homme de son royaume qui avait le plus d'esprit, rien ne lui eût été plus facile que de conquérir ses bonnes grâces et d'en retirer un profit, qui eût assuré sa situation présente et son avenir. Le roi, qui avait à trois reprises voulu attacher François de Sales à l'Église de France en lui offrant les plus riches évêchés, n'eût pas été longtemps à deviner saint Vincent de Paul, si celui-ci n'eût pas mis autant de soin à se cacher qu'un autre en eût pris, fort innocemment peut-être, pour se montrer. Mais, et c'est là où le saint commence à se faire voir, dès que sa mission eut été remplie, Vincent n'eut rien de plus pressé que de sortir du Louvre sans rien demander, sans témoigner même le désir d'y rentrer, et, à la cour comme ailleurs, rien n'est plus facile que de se faire oublier, quand on le veut bien.

Aussi le pauvre prêtre transformé par le hasard des circonstances en courrier d'ambassade n'eut-il pas grand'peine, une fois son message transmis directement au roi lui-même comme on le lui avait ordonné, à quitter cette cour où personne ne le connaissait et où il ne connaissait qui que ce fût. Il alla se loger dans une petite chambre d'une maison située au faubourg Saint-Germain, près de l'hospice de la Charité, que Marie de Médicis venait de faire bâtir dans la rue des Saint-Pères, c'est-à-dire alors presque hors de Paris, loin du Marais, qui était à cette époque le beau quartier, où Louis XIII ne devait pas tarder à élever la « merveille de la place Royale ».

Dans cet humble réduit, le pauvre petit prêtre de province fut vite oublié des grands personnages de la cour, qui n'avaient fait que l'entrevoir, et il commença à se livrer avec ardeur aux œuvres de charité chrétienne, visitant les pauvres, allant à l'hôpital de la Charité soigner les malades, les exhorter et les aider à mourir.

L'avenir n'en était pas moins bien obscur pour Vincent de Paul, qui se trouvait seul, sans ressource et sans protecteur attitré, perdu au milieu de Paris. Qu'adviendrait-il de lui? Comment vivrait-il? il ne le savait pas et s'en remettait avec confiance à la Providence du soin de lui faire trouver sa place. Elle ne lui fit pas défaut en effet, car ce fut à cette époque qu'il fut présenté à M. de Bérulle, qu'il rencontra, dit-on, auprès d'un lit de malade. Bérulle était déjà célèbre alors par ses vertus et par ses œuvres; il venait d'introduire le Carmel en France et fondait l'Oratoire; il allait bientôt devenir cardinal. Cette rencontre de deux âmes si bien faites pour se comprendre devait avoir une grande influence sur toute la vie de Vincent, car des rapports intimes ne tardèrent pas à s'établir entre lui et le grand directeur d'âmes au dix-septième siècle. Mais avant de raconter ce qui en résulta, il faut parler d'un incident arrivé pendant les débuts de sa vie à Paris, qui fut pour lui une de ces épreuves particulièrement pénibles, souvent envoyées par Dieu à ceux qui sont assez forts pour les supporter sans faiblir et savent en tirer parti.

Afin de ménager ce qui restait de ses maigres ressources, Vincent partageait son modeste réduit avec un compagnon, qui payait la moitié du loyer de sa petite chambre. C'était un compatriote, juge d'une commune des Landes, appelée Sore, venu

à Paris pour solliciter un procès. Cet homme avait déposé son argent dans une armoire, qu'il sortit un jour oubliant de fermer. Or, ce même jour, Vincent de Paul, indisposé, était obligé de garder le lit, en attendant des remèdes qu'on devait lui apporter. Le commissionnaire qui les apporta ouvrit l'armoire pour prendre un verre, vit l'argent, le prit, le mit dans sa poche et partit, ravi sans doute de cette aubaine inespérée. Lorsque le juge de Sore rentra, il courut à son trésor; ne le trouvant plus, il se retourna furieux contre Vincent, qui n'avait rien vu et ne sut que répondre. Dans sa colère, le malheureux accable son compagnon d'injures et l'accuse sans détour de l'avoir volé. Devant ces outrages Vincent ne perdit ni son calme ni sa sérénité, il se contenta de répondre qu'il n'avait rien vu, ne savait pas ce qu'était devenu l'argent et que Dieu savait bien la vérité.

Puis il se tut et laissa dire son accusateur; celui-ci, dans sa fureur, alla jusqu'à faire lancer ce qu'on appelait alors un monitoire contre Vincent, qui n'eut naturellement pas de suite. Mais le juge de Sore n'en continua pas moins à répandre partout son accusation. Il alla même jusqu'à la porter en personne devant M. de Bérulle, chez qui il se fit introduire pour y dénoncer Vincent de Paul comme un voleur. Celui-ci se tut et le laissa dire sans essayer de se justifier. Six mois après, le voleur, torturé par les remords de sa conscience, avoua son crime, et fit dire au juge de Sore que c'était lui qui avait dérobé ses 400 écus et laissé soupçonner un autre sans se dénoncer. Aussi repentant et aussi désolé de sa calomnie qu'il avait été furieux et outré de sa perte, le juge de Sore écrivit une lettre à celui qu'il avait si gravement offensé, le suppliant de lui octroyer son pardon et lui disant

qu'il viendrait au besoin le lui demander à genoux, offre que Vincent de Paul n'eut garde d'accepter. Bien longtemps après, dans ses conférences aux prêtres de la Mission, il raconta l'anecdote en l'attribuant à une tierce personne et en s'en servant comme d'exemple pour exhorter ses auditeurs à laisser à Dieu le soin de les justifier lorsqu'ils seraient dans quelques circonstances difficiles.

CHAPITRE III

VINCENT DE PAUL A PARIS.

1610.

Au commencement de 1610, on offrit à Vincent de Paul une situation qui, bien qu'elle convînt étrangement au futur saint, lui assurait le pain quotidien. C'était déjà beaucoup pour quelqu'un qui allait se trouver sans aucune ressource. Il avait fait on ne sait trop où, probablement chez M. de Bérulle, dont la maison était le rendez-vous de tous les hommes distingués par l'esprit et la piété, la connaissance de Jacques Du Fresne, le secrétaire des commandements de la reine Marguerite de Valois, la première femme d'Henri IV. Depuis que le mariage, qu'elle avait subi contrainte par la force, avait été régulièrement annulé, la légère et spirituelle princesse vivait retirée dans son palais de la rue de Seine, bâti au milieu de grands jardins, qui s'étendaient jusqu'au fleuve. Entourée d'artistes et d'hommes de lettres, la dernière des Valois finissait sa vie au milieu de plaisirs qu'elle s'efforçait de rendre chaque jour plus délicats et se tournait graduellement vers une dévotion au moins extérieure qui la portait à répandre d'abondantes aumônes, ainsi qu'à bâtir des couvents.

Son secrétaire Du Fresne était un homme d'esprit et en même temps un homme de bien; frappé sans doute et des vertus précoces de Vincent que son humilité était inhabile à cacher, et aussi de la vivacité piquante de son esprit, il parla à la princesse de ce prêtre étranger encore inconnu. Elle voulut le voir : on regrette qu'aucun document n'ait conservé le souvenir de cette entrevue entre deux personnes si absolument dissemblables en tout. La reine Marguerite, à qui on ne peut refuser, à défaut d'autres vertus, un esprit singulièrement alerte et délicat, ses charmants mémoires en font foi, eut bien vite vu qu'elle avait affaire à un homme très remarquable et Du Fresne n'eut pas besoin de la presser pour l'amener à prendre Vincent comme aumônier. La reine lui fit obtenir un petit bénéfice, qui rapportait quelques centaines de livres, l'abbaye de Saint-Léonard de Chaume, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Saintes, par un brevet daté du 10 juin 1610.

C'était l'indépendance sans l'asservissement, car Vincent ne devait pas loger chez la reine Marguerite et gardait la liberté complète de sa vie. Dans cette nouvelle situation singulièrement délicate, Vincent, qu'on n'appelait pas encore M. Vincent comme tout le monde ne devait pas tarder à le faire, eut l'occasion de voir de près la grande société de l'époque.

Il apprit ainsi à bonne école cet art si délicat de traiter avec les puissants de ce monde et de marcher sans faire de faux pas sur un terrain semé d'embûches. Le fils du paysan des Landes avait trop d'esprit naturel, trop de tact instinctif, et il avait aussi l'âme trop pleine de la simplicité chrétienne, qui sait s'avancer sans vertige au milieu des plus grandes

difficultés, pour être ni troublé ni séduit par le monde brillant qu'il voyait de près. Il passa au milieu de la frivole et spirituelle société qui entourait la reine Marguerite, sans être le moins du monde charmé par son élégance, plus frappé sans doute des plaies cachées qui se dissimulaient sous ces brillants dehors. Ce fut là peut-être qu'il puisa cette profonde pitié pour les misères morales, qui se dissimulent si souvent sous des apparences éclatantes, et cet art de les guérir, qui forme un des traits les plus originaux de celui qu'on ne connaît d'ordinaire que comme le plus grand ami des pauvres. C'est alors, en effet, que les biographes placent dans la vie de Vincent un de ces incidents qui révèlent à quelle hauteur morale il avait déjà su s'élever

Les sceptiques ou les incrédules pourront sourire et traiter d'exaltation mystique le trait que nous allons raconter, libre à eux. Je ne sais si je me trompe, mais je crois que plus d'un serait heureux de rencontrer à ses côtés un nouveau Vincent de Paul, qui le délivrât de ses anxiétés intérieures comme il le fit pour le docteur de Sorbonne, dont tous les récits contemporains racontent ce qu'ils appellent naïvement la tentation du docteur.

Pendant qu'il était aumônier de la reine Marguerite de Valois, Vincent de Paul rencontra chez la princesse un docteur de Sorbonne, alors connu, dont le nom a été tu par discrétion sans doute. Le savant personnage, un peu grisé peut-être par son savoir, fut subitement assailli par des doutes contre la foi, qui, de jour en jour plus violents, finirent par ébranler si bien ses convictions qu'il se sentait au moment de perdre toute croyance; son angoisse était si vive que sa raison elle-même était en péril

Il confia à Vincent de Paul ses troubles et son désespoir. Profondément ému, Vincent essaya mais vainement de ramener la paix dans cette âme troublée. Voyant l'impuissance des raisonnements, il eut soudain une de ces inspirations héroïques comme les saints sont seuls à les avoir, parce qu'ils sont seuls capables de les mettre à exécution. Il pria, et dans sa prière s'offrit lui-même à Dieu pour supporter l'épreuve dont il voulait délivrer celui pour qui il priait. Sa demande fut exaucée : l'objet de sa sollicitude fut instantanément délivré de ses angoisses, mais à mesure que la lumière renaissait pour toujours dans son âme, les horreurs du doute envahissaient celle de Vincent.

L'épreuve fut terrible et dura longtemps : ses biographes disent trois ou quatre ans, et pendant ces longs mois la tentation d'incrédulité tourmenta sans merci le plus humble et plus soumis des croyants. Copiant son *Credo* sur une feuille de papier, il la plaça sur son cœur, se contentant d'y porter la main en signe de foi lorsque la tentation semblait devoir triompher. Puis, malgré son accablement, malgré la faiblesse qui résultait de cet état de trouble intérieur, il se livra plus que jamais aux œuvres de charité extérieure, multipliant sans cesse ses visites dans les hôpitaux et portant la consolation à ceux qui souffraient, lui qui avait plus que personne besoin d'être consolé. Un jour qu'il souffrait plus encore que de coutume, il fit vœu de consacrer sa vie à Jésus-Christ dans la personne des pauvres. Aussitôt sa peine disparut et la lumière, une lumière sans ombre, lui-même l'a avoué depuis, remplaça les épaisses ténèbres qui l'avaient environné si longtemps. Vincent se releva calme et fort; désormais il

est prêt pour l'œuvre que Dieu va lui confier. Il a souffert la calomnie et l'angoisse intérieure : on l'a accusé publiquement d'être un voleur, il s'est cru au moment de devenir un incrédule, sa patience et sa foi ont été les plus fortes. Il est trempé et en mesure d'accomplir sa tâche. Il s'était du reste mis à bonne école, car peu après qu'il eut été choisi comme aumônier de la reine Marguerite, il avait quitté sa petite chambre d'écolier et s'était retiré dans la maison où M. de Bérulle fondait, en novembre 1611, la célèbre congrégation de l'Oratoire. Cette maison, appelée le Petit-Bourbon, était située rue du Faubourg Saint-Jacques, là où se trouve aujourd'hui le Val-de-Grâce. Elle abritait alors M. de Bérulle et ses premiers compagnons, Sénault, Bence, Condren, qui allaient former les premiers Oratoriens si justement connus par leurs vertus.

Vincent de Paul n'aurait pu mieux faire que d'aller puiser à cette source si abondante de la perfection chrétienne, et ce fut une inspiration divine qui le poussa à se mettre ainsi pour un temps sous la direction de M. de Bérulle. Jamais, en effet, il n'eut la pensée de s'adjoindre aux Oratoriens, il se croyait trop inférieur à eux en vertu comme en science pour seulement y songer et se jugeait tout au plus bon à faire un modeste curé de campagne. Mais Bérulle, dont la perspicacité était extrême, ne s'y trompa pas et après avoir vu de près pendant quelque temps celui qui était venu se mettre sous sa conduite, il prédit à quelques-uns de ses confrères, qui en témoignèrent plus tard dans le procès de canonisation, que ce prêtre si modeste « rendrait à l'Eglise d'éminents services et fonderait une nouvelle congrégation qui serait d'un immense secours pour la

gloire de Dieu et l'extension de son règne. » Pendant les quelques mois qu'il passa retiré à l'Oratoire, tout entier aux exercices de piété et uniquement occupé à écouter les leçons de M. de Bérulle, Vincent put voir de près les principaux personnages de la société religieuse de l'époque, alors si pleine de vie et d'ardeur, au début de cet admirable mouvement de renaissance, qui suivit les guerres de religion. Ce fut là sans doute qu'il vit et apprit à connaître saint François de Sales. L'évêque de Genève, lui aussi, ne tarda pas à porter sur son humble confrère un jugement prophétique également vérifié par les faits, lorsqu'il dit en le regardant « qu'il serait le plus saint prêtre du temps. »

Vincent de Paul eut dès le début un attrait très particulier pour l'évêque de Genève, dont la sérénité douce le charmait si fort qu'il s'appliqua constamment à l'imiter, et plus tard il aimait à dire, quand il parlait de sa « *rusticité* », que c'était à la vue de M. de Genève qu'il devait de n'être pas resté toute sa vie « *un fagot d'épines* ». Nul doute aussi que durant son séjour à l'Oratoire il n'eût été mené à ce monastère des Carmélites de la rue Saint-Jacques, que Madame Acarie venait de fonder avec M. de Bérulle. Personne n'était mieux fait pour comprendre et admirer cette âme ardente que les plus doctes écoutaient avec ravissement et dont les chaudes exhortations remuaient les cœurs les plus endurcis. Vincent passa deux ans presque entiers dans le commerce de ce que Paris renfermait alors de plus distingué par la science comme par la vertu, et il acheva de s'y former aussi bien à la pratique de la perfection la plus élevée, qu'à cette connaissance du monde et des hommes, qui seule permet de faire des œuvres vraiment utiles

Depuis longtemps François Bourgoing, l'un des premiers disciples de M. de Bérulle, qui devait devenir célèbre comme prédicateur et comme écrivain, désirait entrer à l'Oratoire. L'obéissance l'avait jusque-là contraint de conserver une cure de campagne dans les environs de Paris, il reçut enfin à ce moment de Bérulle la permission de résigner son bénéfice et de se retirer au Petit-Bourbon. En même temps, M. de Bérulle lui demanda de choisir pour son successeur, Vincent de Paul. Bourgoing obéit avec joie.

Le 13 octobre 1611, il résigna sa cure de Clichy à Vincent de Paul. Celui-ci, au contraire, se voyait contraint de quitter une retraite qui convenait si bien à ses goûts et à ses besoins; il lui fallait prendre, comme on dit, charge d'âmes, et son humilité, sa défiance de lui-même augmentait encore sa répugnance. Néanmoins Bérulle, qui sans doute voulait lui faire avoir une première expérience du ministère actif, insista vivement, et après plus de six mois d'attente Vincent dut obéir.

Le 2 mai 1612, le nouveau curé de Clichy fut installé suivant les formes si pittoresques dont la plupart sont encore en usage. Il baisa l'autel et le tabernacle, sonna les cloches et fut ensuite conduit au presbytère. Clichy n'était, il y a plus de deux siècles et demi, qu'une petite bourgade perdue dans les environs de Paris et habitée par des paysans, pauvres pour la plupart, encore simples de mœurs et très religieux. A peine arrivé, oubliant toutes ses appréhensions et ravi de se trouver pour la première fois en mesure de faire un bien plus étendu, le nouveau curé se mit à l'œuvre avec une joie qu'il ne pouvait dissimuler. Visitant lui-même les pauvres et les malades, il leur apportait des secours, de la nourriture,

des vêtements, les soignait de ses mains, faisant leur lit et rappropriant leur demeure. Car, s'il était pour lui-même d'une excessive simplicité, portant sans aucun embarras, même lorsqu'il vécut dans le grand monde et allait au Louvre, des soutanes rapiécées et des chapeaux tout usés, il était et demeura toute sa vie d'une extrême propreté sur sa personne, aimant à voir régner autour de lui cette « netteté », comme il disait, qui lui semblait un symbole de pureté intérieure. Sans bruit, sans se mettre jamais en scène, mais avec cette activité silencieuse, cette persévérance tenace, qui vient à bout de tous les obstacles, Vincent de Paul se donna tout entier à ses nouveaux travaux et obtint en peu de temps de très grands résultats. Sa petite paroisse, qui n'avait encore jamais vu un zèle aussi actif, se renouvela pour ainsi dire sous les chaudes exhortations de son nouveau curé. Ne pensant jamais à lui-même ni à ses intérêts, il était toujours là prêt à écouter chacun, à conseiller comme à consoler, remplissant en toute rigueur son rôle de pasteur. Aussi ne tarda-t-il pas à gagner le cœur de ses paroissiens, celui des pauvres comme celui des riches bourgeois de Paris dont les maisons de campagne étaient situées aux alentours de Clichy.

L'église du village tombait en ruines, Vincent n'eut rien de plus pressé que de la reconstruire, et ce fut la première fois qu'il commença à quêter et à faire quêter : lui qui n'avait rien et dont la paroisse était presque entièrement composée de paysans, il n'hésita pas à tenter l'entreprise. Il fit faire des collectes dans Paris, intéressa à l'œuvre les protecteurs qu'il avait dans la ville, eut peut-être recours à la reine Marguerite dont la générosité était connue, enfin il fit si bien qu'en moins d'une année l'église de

Clichy était rebâtie, que son mobilier intérieur était restauré et que le culte pouvait s'y célébrer avec décence. Cette église est celle qui subsiste encore aujourd'hui; tout a changé autour d'elle, le village est devenu un des quartiers les plus populeux de Paris, l'humble monument élevé grâce au zèle de Vincent est encore debout. La chaire où il prêchait est celle où l'on prêche la parole de Dieu aux habitants modernes de Clichy, qui, s'ils sont pour la plupart restés pauvres, n'ont pas su garder, hélas! la foi qui consolait et aidait leurs devanciers. En face de cette chaire si précieuse, on voit suspendu au mur le crucifix dont Vincent de Paul se servait, suivant l'usage du temps, durant ses sermons. Dans le jardin du presbytère de Clichy, on montre encore un arbre de Judée, qui fleurit chaque année et qui, suivant la tradition, a été planté de la main même de Vincent. Les quelques mois qu'il passa à Clichy furent certainement le temps le plus heureux de sa vie. Lui-même n'en parlait jamais qu'avec émotion, le souvenir de son cher Clichy et de ses bons habitants lui revenait à tout moment. Plus de vingt ans après, il se félicitait encore d'avoir été curé de Clichy. « Ah! me disais-je, s'écriait-il un jour dans une de ses instructions familières, le Pape est moins heureux que moi. Un jour le premier cardinal de Retz me demanda : « Eh « bien, Monsieur, comment vous trouvez-vous? — « Monseigneur, répondis-je, j'ai un contentement si « grand, que je ne puis le dire. — Et pourquoi? — « C'est que j'ai un si bon peuple et si obéissant à « tout ce que je lui recommande, que je me dis à « moi-même que ni le Pape, ni vous, Monseigneur, « n'êtes point si heureux que moi. »

Ce fut aussi durant son séjour à Clichy qu'il fit,

comme on dirait aujourd'hui, sa première œuvre dans toute la force du terme. Il prit chez lui douze enfants pauvres, qui lui semblaient annoncer des dispositions pour l'état ecclésiastique, et se chargea de leur instruction comme de leur entretien. On voit avec quel zèle Vincent de Paul accomplissait, dès le début, sa charge paroissiale ; nul doute qu'il n'eût bien d'autres rêves pour l'avenir et qu'il ne se crût destiné à consumer sa vie dans les obscures mais très utiles fonctions de curé de Clichy, lorsqu'un avis ou plutôt un ordre de M. de Bérulle vint le faire changer de théâtre et monter sur une autre scène.

L'un des plus grands seigneurs de la cour, Philippe Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, général des galères, fils du maréchal duc de Retz, cherchait un précepteur pour ses enfants. M. de Bérulle, à qui M. de Gondi s'adressa comme à celui qui pouvait le mieux lui trouver ce qu'il cherchait, songea aussitôt à Vincent de Paul : il le connaissait à fond depuis plus de deux ans qu'il le dirigeait, et mieux que personne il savait sa valeur. Mais il savait aussi que pour donner sa mesure et faire tout le bien qu'il était capable de faire, il fallait le mettre un peu plus en lumière et surtout il fallait lui donner les moyens d'agir qu'il n'avait pas et qu'il n'aurait vraisemblablement jamais s'il restait obscur et inconnu dans sa petite paroisse de Clichy. Avec sa perspicacité, que cette fois on est tenté de juger vraiment prophétique, Bérulle vit clairement que c'était là l'occasion qu'offrait la Providence pour permettre peu à peu à Vincent de développer tout ce qu'il y avait en lui. C'était lui fournir les moyens de mettre à exécution des desseins qu'il ne connaissait pas encore lui-même et lui donner l'aide à la fois persévérante et intelli-

gente de hauts et puissants protecteurs. Bérulle n'hésita pas, il fit venir le curé de Clichy, lui dit qu'il avait besoin de lui pour remplir une tâche délicate, mais qui pourrait porter de grands fruits; en un mot, il lui ordonna d'accepter les offres de M. de Gondi et en même temps, peut-être sans le savoir lui-même, il détermina la vocation future de Vincent de Paul qui est intimement liée, comme nous allons le voir, à son séjour dans la maison de Gondi. A la fois étonné et consterné, Vincent n'eut pas l'idée de résister, il se soumit sans hésiter, mit ordre à ses affaires, plaça son petit mobilier sur une charrette à bras, quitta son cher presbytère de Clichy et vint se mettre aux ordres de M. de Bérulle. Mais ce ne fut pas sans peine ni sans laisser, malgré son court séjour, de touchants regrets : on l'aimait déjà dans sa paroisse comme s'il y eût passé de longues années et lui-même nous a dit en quelques mots touchants, le déchirement que causa son départ, à lui comme à ceux qu'ils s'était plu dès le premier jour à appeler ses enfants. « Je m'éloignai tristement de ma petite église de Clichy, écrivait-il à un de ses amis; mes yeux étaient baignés de larmes, et je bénis ces hommes et ces femmes qui venaient vers moi et que j'avais tant aimés; mes pauvres y étaient aussi, et ceux-là me fendaient le cœur. J'arrivai à Paris avec mon petit mobilier, et je me rendis chez M. de Bérulle. »

CHAPITRE IV

VINCENT DE PAUL DANS LA MAISON DE GONDI.

1613.

Passer subitement de la modeste cure de Clichy à l'hôtel de Gondi, c'était certes la plus brusque des transitions. Il ne semble pas toutefois que notre curé de campagne ait eu une heure de perplexité, et ait témoigné le moindre embarras, en se voyant tout à coup transplanté dans une des plus brillantes maisons de Paris. Bien qu'à peine depuis un siècle en France, les Gondi s'étaient en effet de suite mis au premier rang à la cour, à la ville, dans l'Église, à l'armée, partout enfin où l'on pouvait se montrer et recueillir des honneurs.

Originaire de Florence et descendant d'une de ces puissantes familles de banquiers toscans qui disputaient le pas à la plus haute noblesse d'Europe et avaient donné deux reines à la France, Antoine de Gondi avait commencé par faire la banque à Lyon. Mais vite naturalisé et introduit à la cour par Catherine de Médicis, qui aimait à s'entourer de compatriotes, il avait été maître d'hôtel de Henri II tandis que sa femme devenait gouvernante des enfants de France. Leur fils, Albert de Gondi, éleva encore plus haut la fortune de sa maison. Successivement

pair et maréchal de France, premier duc de Retz, terre que lui avait apporté sa femme, Catherine de Clermont, veuve du baron de Retz, Albert de Gondi fut un des premiers personnages de son époque. D'une bravoure consommée, mais absolument dépourvu de scrupules, il avait été l'un des principaux conseillers de la Saint-Barthélemy, qui n'eut d'autre tort, à son avis, que de n'être pas assez complète ; puis il fit volte-face sans aucune hésitation, conseilla ouvertement à Henri III de se rapprocher du roi de Navarre, s'attacha résolument à celui-ci et devint l'un de ses principaux conseillers. Pendant ce temps, son frère, Pierre, devenait évêque-duc de Langres puis évêque de Paris, confesseur de Charles IX et cardinal. Ses deux neveux lui succèdérent l'un après l'autre sur le siège de Paris, l'un devint cardinal comme son oncle et le second fut le premier archevêque de Paris. Il serait trop long d'entrer ici dans des détails généalogiques sur la maison de Gondi, détails qui seraient intéressants parce qu'ils peignent bien l'état de la société à cette époque de transition; la chose a du reste été déjà faite avec talent, le peu que nous en disons suffit pour montrer que l'hôtel de Gondi, rue des Petits-Champs, était, aussi bien par sa magnificence que par le grand monde qui l'emplissait, l'un des centres les plus brillants de Paris.

Vincent de Paul était appelé dans ce milieu, si différent de celui où il avait vécu jusque-là, pour y présider à l'éducation des fils de Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, second fils du maréchal de Retz et, comme nous l'avons dit, revêtu de l'importante charge de général des galères du Roi. Beau, brave, bien fait de sa personne, aussi épris des lettres et des arts que de la gloire, il se distingua

plus tard à un combat contre les Turcs et au siège de La Rochelle, avant d'étonner la cour par sa sortie du monde et son entrée à l'Oratoire. Pour le moment ce n'était encore qu'un élégant seigneur, très bien en cour et fort occupé de sa fortune, mais déjà remarquable, dans une société très licencieuse, par la pureté de ses mœurs et son ardent amour pour sa femme.

Marguerite de Silly était digne, aussi bien par sa beauté, son esprit que par ses angéliques vertus, du culte dont son mari l'entourait. Elle mériterait de figurer dans cette série de femmes illustres, qui se succèdent pendant tout le dix-septième siècle et dont on a écrit la vie. C'est une pure et suave figure, pleine de charme et d'attrait, qui sut faire admirer dans le premier rang les vertus chrétiennes les plus austères, sans rien perdre de sa grâce et de son exquise distinction. Tout entière à l'accomplissement de ses devoirs de grande dame chrétienne, M^me^ de Gondi devait, pendant le peu d'années qu'elle avait à vivre, être toujours prête à aider, à propager et à faire grandir les innombrables œuvres de charité qui allaient germer avec une si incomparable abondance pendant les cinquante premières années du siècle et redonner à l'Église de France une nouvelle vigueur. Telle était sans doute la raison secrète qui guida M. de Bérulle lorsqu'il envoya d'autorité Vincent de Paul chez les Gondi; il comprit en effet que Vincent tout seul ne pourrait que peu, mais qu'aidé, soutenu, il était capable de faire des miracles. Ce soutien, cet appui, il allait le trouver dans M^me^ de Gondi.

C'était là ce que voulait Bérulle, bien plus que donner un précepteur aux fils du général des galères, qui n'en eussent certes pas manqué. Ce qui

montre bien que telle était l'intention de Bérulle, c'est le soin avec lequel il fut convenu que Vincent aurait sous ses ordres un professeur qui se chargerait du détail de l'instruction, qu'il devait conduire et diriger. On lui assurait ainsi des heures de loisir et d'indépendance.

Ce qu'on voulait de lui surtout, c'était qu'il surveillât l'éducation morale et religieuse des enfants qui lui étaient confiés. « J'aime bien mieux, disait M^me^ de Gondi, qu'on fasse de mes enfants des saints que des grands seigneurs. » Vincent de Paul y mit tout ses soins et tous ses talents; s'il ne réussit pas pour le plus célèbre des enfants qui lui furent confiés, pour celui qui devait s'appeler le cardinal de Retz, on ne peut lui en faire un reproche, quand on voit et le caractère de l'enfant et les circonstances extérieures qui présidèrent à son éducation. Du reste, le futur cardinal allait naître seulement lors des débuts de Vincent dans la maison de Gondi et il était encore fort jeune quand Vincent de Paul en sortit pour n'y plus rentrer.

Au moment où le pauvre petit curé de Clichy arriva dans le splendide château de Montmirail, résidence favorite du général des galères lorsqu'il n'était pas à la cour, il n'y trouvait que deux garçons, l'aîné, Pierre de Gondi, né en 1602, qui devait plus tard être duc de Retz et rester toute sa vie un soldat d'une bravoure éclatante, le second, Henri, destiné à l'Église, qui devait mourir dix ans après d'une façon tragique, victime d'un accident de cheval. C'étaient deux enfants d'un caractère ardent, violent même, qui durent mettre la patience de leur précepteur à une rude épreuve. Il en profita pour achever d'assouplir *cette humeur sèche et revêche*, dont il

priait sans cesse Dieu de le délivrer et pour réprimer *ces bouillons de la nature et cette humeur noire*, qui, s'il faut l'en croire, persistèrent si longtemps en lui. Il finit par les faire si complètement disparaître qu'on est tenté de taxer son humilité d'exagération lorsqu'on l'entend s'en accuser.

Avec cette simplicité et cette décision qui forme un des traits caractéristiques de sa nature, Vincent de Paul prit de suite et sans peine l'attitude qui lui convenait dans l'intérieur seigneurial où il devait vivre pendant un temps. Il se donna entièrement à son office et se tint en dehors de tout ce qui n'était pas de ses attributions.

La chose ne devait pas toujours être facile, dans cette grande maison ouverte à tout ce que la société d'alors offrait de plus brillant, mais peut-être de plus mondain, malgré la piété sincère et déjà fervente des maîtres de maison.

Le prêtre que nous connaissons déjà sut bien vite s'isoler au milieu du fracas des affaires de la cour et de la ville : se retirant sans affectation mais sans regret dès qu'on n'avait plus besoin de lui, il savait n'apporter jamais un visage maussade ou rébarbatif. Comme il le dit lui-même naïvement dans une lettre écrite plus tard, où il donne des conseils à un de ses amis qui allait se trouver dans la même situation que lui, il avait pour maxime « de regarder M. le général en Dieu et Dieu en lui et de lui obéir de même et à feue Madame comme à la sainte Vierge et de ne me présenter devant eux si ce n'est qu'ils m'y appelassent, ou pour quelque affaire pressante. Au nom de Dieu, Monsieur, faites de même. Quant aux domestiques, il faut beaucoup les honorer et traiter doucement, cordialement et fort respectueusement et

surtout leur dire parfois quelque chose de Dieu. » Avec de pareilles règles de conduite et beaucoup d'esprit naturel, Vincent n'eut pas de peine à faire sa place, et à exercer bientôt une véritable influence sur tous dans l'hôtel de Gondi, sur les maîtres comme sur les serviteurs, qu'il traitait, comme il vient de le dire lui-même, avec une considération qui est une nuance de plus que la bonté.

Si, lorsqu'il leur parlait, il se plaisait souvent à rappeler, au lieu de chercher à le faire oublier, qu'il était fils de paysans et qu'il avait gardé les pourceaux : avec M. et M^me^ de Gondi, au contraire, tout en n'oubliant pas qu'il était de leur maison, il se souvenait toujours aussi qu'il était prêtre et que le respect était dû à son caractère sacerdotal.

Il donna même un jour une preuve remarquable de cette singulière souplesse et de cet art à mêler ensemble deux sentiments qui même chez les chrétiens ne vont pas toujours d'accord, le respect et l'indépendance. On était alors au plus fort de cette passion pour les duels, véritable plaie sociale contre laquelle Richelieu dut sévir avec tant de rigueur afin d'empêcher qu'elle ne décimât la noblesse. Averti, peut-être par M^me^ de Gondi, que le général des galères, offensé par un seigneur de la cour, devait se rencontrer avec lui sur le terrain, Vincent le vit venir à la chapelle le jour choisi pour le duel, assister dévotement à la messe et se recommander à la protection de Dieu, au moment où par une inconséquence tout humaine il allait braver ouvertement ses lois. Vincent, qui célébrait l'office divin, laissa lorsqu'il l'eut achevé, la chapelle se vider entièrement, et quand il y fut seul avec M. de Gondi, il s'approcha, se mit à genoux devant lui et lui tint ce langage qui

nous a été conservé : « Souffrez, Monseigneur, que je vous dise un mot en toute humilité. Je sais de bonne part que vous avez dessein de vous aller battre en duel. Mais je vous déclare de la part de mon Sauveur, que je viens de vous montrer et que vous venez d'adorer, que si vous ne quittez ce mauvais dessein, il exercera la justice sur vous et sur toute votre postérité ». Ému par la sainte hardiesse du prêtre dont il n'avait jusque-là admiré que l'humilité, M. de Gondi, dont la piété était sincère et l'âme droite, reste un moment silencieux, puis se souvenant du lieu où il se trouve, rentre en lui-même, pense à ses enfants et promet à Vincent de renoncer à son projet, et il tient parole.

Le fait est caractéristique et montre dès les débuts de sa carrière, quelle était la puissance de persuasion de Vincent de Paul : car on ne pouvait surtout à cette époque, demander ni obtenir de plus grand sacrifice que celui-là, et il l'obtient sans effort apparent par la seule force de sa conviction intérieure et de la grâce divine qui habite en lui. Il est facile de juger par ce trait de l'autorité que le modeste prêtre avait comme naturellement su prendre au milieu de cet hôtel de Gondi, où il semble qu'il eût dû se trouver si dépaysé. Le bien qu'il y fit sans bruit sur tous, maîtres et serviteurs, parents et enfants, visiteurs ou amis, se conçoit aisément. Mais M^me^ de Gondi fut celle qui profita le plus de la présence sous son toit d'un homme déjà si remarquable par le singulier mélange de vertus et de qualités en apparence contradictoires, que son humilité commençait à ne plus pouvoir cacher et qui joignait à une compassion chaque jour plus grande de tous les genres de souffrance, un discernement des esprits de la plus éton-

nante finesse, ce qui ne va pas toujours ensemble.

Mme de Gondi était une âme ardente, éprise de la perfection, que la grandeur de sa situation, dont elle voyait chaque jour le néant, ne faisait que pousser en avant. D'une nature inquiète, portée aux scrupules, elle avait besoin d'un guide qui sût lui montrer la route. Probablement sur les instances de M. de Bérulle, Vincent, qu'on commençait à appeler *Monsieur Vincent* tout court, consentit à se charger de la direction de Mme de Gondi.

Il la débarrassa vite de ses scrupules, où elle perdait ses forces dans d'inutiles tourments, et la tourna vers les œuvres de charité envers les pauvres. Mme de Gondi, toujours ardente, se livra aussitôt avec tant de zèle aux bonnes œuvres de tout genre, malgré sa très frêle santé, qu'elle en tomba malade et faillit mourir. Son directeur, qui, lui aussi, ne savait guère se modérer lorsqu'il s'agissait des pauvres, essayait en vain de la contenir; mais au lieu de lui donner l'exemple, il se ménagea si peu qu'il ne put résister à tant de fatigues et fit une grave maladie.

Mme de Gondi devint ainsi indirectement une des inspiratrices des grandes œuvres de saint Vincent de Paul, qui se plaisait toujours à lui en attribuer l'idée.

Pendant un séjour que les Gondi faisaient au château de Folleville en Picardie, près d'Amiens, où ils possédaient de grandes terres, on vint un soir chercher M. Vincent pour assister un paysan qui se mourait. C'était un homme qui jouissait d'une bonne réputation et passait pour pieux. Vincent de Paul le voyant au moment de paraître devant Dieu, le Juge qu'on ne peut tromper, eut soudain l'idée de conseiller au malade de faire une confession générale.

Il l'exhortait avec cette éloquence naïve qui per-

suadait plus que tous les discours, lorsque survint Mme de Gondi, qui venait prendre des nouvelles du malade et le consoler. Touché à sa vue, le moribond ne put s'empêcher d'avouer tout haut à la grande dame, qui venait ainsi le visiter sur son lit de mort, qu'il avait la conscience chargée de plusieurs péchés mortels « qu'il avait toujours cachés par honte...

« Ce qui fit, continue Abelly, que cette vertueuse dame, touchée d'étonnement, s'écria adressant la parole à M. Vincent : « Ah! Monsieur qu'est-ce que cela?... Qu'est-ce que nous venons d'entendre? Il « en est sans doute ainsi de la plupart de ces pau« vres gens. Ah! si cet homme, qui passait pour un « homme de bien, était en état de damnation, que « sera-ce des autres qui vivent plus mal? Ah! mon« sieur Vincent, que d'âmes se perdent! Quel re« mède à cela? »

Dans sa chrétienne angoisse, Mme de Gondi obtint de Vincent qu'il prêchât le 25 janvier dans l'église de la paroisse sur la nécessité des confessions générales. Et « Dieu, dit le saint lui-même, eut tant d'égards à la confiance et à la bonne foi de cette dame, car le grand nombre et l'énormité de mes péchés eût empêché le fruit de cette action, qu'il donna la bénédiction à mon discours, et toutes ces bonnes gens furent si touchés de Dieu, qu'ils venaient tous pour faire leur confession générale....; la presse fut si grande, que ne pouvant plus y suffire avec un autre prêtre qui m'aidait, Mme de Gondi envoya prier les Révérends Pères Jésuites d'Amiens de venir au secours..... Nous fûmes ensuite aux autres villages qui appartenaient à Madame en ces quartiers-là et nous fîmes comme au premier, il y eut grand concours et Dieu donna

partout la bénédiction. Et voilà le premier sermon de la mission et le succès que Dieu lui donna le jour de la Conversion de saint Paul. Ce que Dieu ne fit pas sans dessein un tel jour. »

Ce 25 janvier 1617 resta gravé dans le souvenir de Vincent comme une date mémorable; jamais il ne l'oublia, et chaque année il en célébrait l'anniversaire, comme celui de la première et lointaine origine de sa grande œuvre de la Mission. Mais le moment fixé par la Providence n'était pas encore venu et il semble même que Vincent n'eut nullement conscience encore de la tâche qu'il aurait à accomplir. Ce fut en effet peu de temps après cette première mission de Folleville, alors que son influence toujours croissante sur M. et M^me^ de Gondi semblait lui permettre de faire chaque jour plus de bien et un bien plus durable, que tout à coup il prend la résolution de quitter la maison de Gondi et d'aller s'ensevelir dans une petite cure de campagne, perdue au fond d'une province pauvre. Subitement, sans avertir personne, pas même M^me^ de Gondi, pendant une absence du général des galères, alors en Provence, il va voir M. de Bérulle, à qui il communique sa résolution, reçoit son approbation, fait sans bruit ses préparatifs et le 1^er^ août 1617, il est installé curé de Châtillon-les-Dombes, petite ville située au fond de la Bresse.

Vincent de Paul n'a jamais parlé lui-même des motifs qui le décidèrent à prendre la résolution de quitter ainsi soudainement la situation qu'il occupait avec un si parfait désintéressement et où il faisait tant de bien. Ce furent justement, comme le disent avec vraisemblance tous les biographes, l'estime, les égards, l'autorité même toujours crois-

santes dont il jouissait dans l'hôtel de Gondi, qui le portèrent à en sortir.

Son humilité prit peur en se voyant traiter comme un personnage. Mme de Gondi ne pouvait se passer de son directeur, et bien qu'il l'eût obligée à s'adresser parfois à un autre confesseur, elle revenait toujours à lui. M. de Gondi professait publiquement son admiration pour le précepteur de ses enfants. C'était plus qu'il n'en fallait pour que celui qui s'appelait toujours un misérable prît la fuite.

Puis l'hôtel de Gondi, c'était le monde, la cour, la politique et ses mille intrigues plus actives que jamais à cette époque où la régence agitée de Marie de Médicis finissait dans la guerre civile et par les assassinats politiques. Enfin, peut-être Vincent, qui prenait sa charge de précepteur au grand sérieux, fut-il effrayé et découragé par la violence de caractère des enfants qu'il devait élever et qui joignaient à la bravoure héréditaire de leur race, une violence, une fougue que rien ne parvenait à dominer. Quelles que fussent du reste les raisons qui le faisaient agir, elles lui parurent suffisantes pour braver le reproche d'ingratitude ou de légèreté et M. de Bérulle en jugea de même. Ce fut lui en effet qui l'aida à mettre son projet à exécution en lui faisant donner par le chapitre de Lyon, dont elle dépendait, la petite cure éloignée où il allait chercher à se faire oublier, ne se doutant pas que la Providence, qui le destinait à de si grandes choses, voulait achever en quelque sorte sa préparation en le mettant en contact direct et sans aucun intermédiaire avec une des plus pauvres et des plus rudes populations de la vieille France

C'était là cependant que Dieu devait lui faire trouver une de ces inspirations nouvelles et fécondes comme il en envoie de temps à autre au serviteur fidèle qu'il a destiné à soutenir son Église.

CHAPITRE V

VINCENT DE PAUL CURÉ DE CHATILLON-LES-DOMBES.

1617.

Si Vincent de Paul cherchait un champ d'activité où il pût déployer plus à l'aise le zèle apostolique dont il était rempli, il ne pouvait mieux tomber. La petite ville de Châtillon-les-Dombes, où il arriva dans le courant de juillet 1617, était pauvre, située dans une province reculée qui avait été ruinée par les guerres de religion.

Les protestants y étaient très nombreux et trouvaient dans le voisinage de Genève un appui et un encouragement. Le clergé, mal recruté, mal formé, ne s'occupait guère d'instruire ou d'édifier ses ouailles. La noblesse des environs, turbulente et adonnée aux plaisirs parfois les moins nobles, ne donnait pas de meilleurs exemples à ses tenanciers. Il y avait donc tout à faire, mais l'on pouvait faire beaucoup, car sous ces tristes dehors demeurait une foi vivace, qui ne demandait qu'à produire des fruits. Le nouveau curé se mit à l'œuvre sans perdre un jour, et dès le premier moment il déploya dans ce travail ce mélange de grandeur dans les vues et d'esprit pratique dans l'exécution qui, lorsqu'il est porté à un haut degré, fait les grands hommes. Il fit venir

de Lyon un auxiliaire dont le zèle et le dévouement lui étaient assurés et commença par faire nettoyer de fond en comble l'église, dont la malpropreté et la négligence étaient un scandale et éloignaient le peuple.

Puis, lorsqu'il eut rendu au service de Dieu toute sa pompe, il s'en prit aux ministres du culte et essaya de leur persuader de renoncer à leur vie molle et plus que dissipée, en vivant ensemble dans une sorte de communauté.

Après quelque résistance, touchés par les exhortations du saint prêtre, plus encore peut-être par la vue de sa vie pénitente et de ses vertus, ces prêtres jusque-là tout mondains suivirent ses avis. Cette décision changea leur existence, qui dès lors devint digne du sacerdoce. La puissance de persuasion, dont on rencontre à chaque pas les traces dans la vie de Vincent de Paul, éclata plus vivement encore dans la conversion qu'il opéra d'un des notables de la ville chez qui il logeait, parce qu'il n'y avait pas de presbytère. C'était un jeune homme protestant d'origine, nommé Beynier, riche et tout adonné au plaisir. Il fut si touché des remontrances de son hôte imprévu, que non seulement il abjura l'hérésie et rentra dans le sein de l'Église, mais que même il donna la plus grande partie de ses biens aux pauvres et devint l'un des modèles de la ville. Plusieurs membres de sa famille, malgré la résistance et les menaces de ceux qui voulaient les retenir, suivirent son exemple.

On pense bien que les œuvres paroissiales, sermons, catéchismes, visites des pauvres et des malades n'étaient pas négligées par le nouveau curé, dont le zèle et l'ardeur frappaient si vivement les habitants

de Châtillon, qui n'avaient jamais rien vu de sem blable, que la ville en fut toute remuée et qu'on n'y parlait plus d'autre chose. On admirait son amour des pauvres et cet oubli de lui-même qui le faisait se donner tout entier à son ministère sans avoir seulement l'air de s'en douter. Mais ce qui frappait surtout, c'était cette éloquence simple, naturelle, sans aucun apprêt, qui venait, et cette fois dans toute la réalité du terme, de l'abondance du cœur. Cette voix, qui devait, quelques années plus tard, avoir tant d'empire sur la cour et la société de Paris, avait un charme irrésistible sur ces paysans encore naïfs, et ils subissaient sans s'en douter l'ascendant de l'éloquence la plus haute, celle qui vient de la profondeur des convictions et de l'ardeur de la charité chrétienne.

Aussi les conversions se multiplièrent-elles rapidement dans la petite ville de Châtillon et dans toute la contrée environnante, car on venait de loin pour entendre le prédicateur qui faisait tant de bruit. L'une d'entre elles fut si éclatante et fit tant de rumeur dans le pays que le souvenir en a été conservé. Il y avait auprès de Châtillon un comte de Rougemont, querelleur et débauché, dont la violence était légendaire dans le pays et dont les duels, où généralement, grâce à son adresse, il tuait raide son adversaire, ne se comptaient plus. Curieux d'entendre celui dont on vantait partout l'éloquence et les vertus, il entra un jour à l'église pendant un sermon de Vincent de Paul.

Or, ce jour-là, Vincent sut si bien toucher le cœur de ses auditeurs, ou plutôt la grâce de Dieu qui parlait par ses lèvres fut si efficace, que le comte de Rougemont sortit de l'église bouleversé et remué jusqu'au fond de l'âme. Mais gardant jusque dans

son émotion quelque chose de la violence de sa nature, il se précipite tout en larmes aux pieds du prédicateur, se déclare un misérable digne de tous les châtiments et prêt à toutes les expiations. Ce changement si subit fut durable, mais il fallut aussitôt modérer dans la bonne voie celui qui jusque-là courait éperdument dans la mauvaise. Il vend son château de Rougemont, en distribue le prix aux pauvres et en emploie une partie à fonder des couvents; si Vincent ne lui eût interdit, il eût vendu toutes ses terres, pour en faire le même usage, afin, disait-il, de ressembler au Sauveur et de ne plus avoir où reposer sa tête. « Je coupe, je romps, je brise tout, disait-il encore, et je vais droit au ciel. » Il sacrifia même dans son ardeur son épée, sa chère épée, compagne de toute sa vie et qui lui avait si souvent servi dans ses duels. Le sacrifice lui coûta et il hésitait à l'accomplir, mais un jour il descend de cheval, brise la lame de son épée sur une roche, puis remontant sur sa monture, il s'écrie à haute voix : « Maintenant je suis libre. »

Le lecteur nous pardonnera ces détails bien caractéristiques du temps et qui peignent à merveille l'influence exercée dès ses débuts dans la carrière sacerdotale, par ce fils de paysan, ce mauvais élève de quatrième comme il s'appelait lui-même, qui commençait à devenir célèbre sous le nom de M. Vincent.

Deux autres conversions, qui firent alors aussi tant de bruit dans cette province reculée que l'écho en arriva jusqu'à Paris, méritent également d'être signalées, parce qu'elles furent peut-être l'origine indirecte des « Filles de Charité ». Ce furent celles de deux dames nobles de la contrée, riches, belles et

fort légères, nommées mesdames de La Chassaigne et de Brie.

Touchées de ce qu'elles entendaient dire de Vincent de Paul, elles désirèrent le voir. Il les reçut avec bonté, devinant sans doute les desseins de Dieu sur ces personnes du monde qui semblaient si loin de tout ce qui pouvait ressembler à l'exercice actif des vertus chrétiennes, et les exhorta vivement à revenir à Dieu et à changer de vie. Les deux nobles dames sortirent si émues de cette visite, qui n'avait été d'abord qu'une visite de curiosité, qu'elles prirent sans tarder la résolution de se consacrer aux bonnes œuvres et elles tinrent parole. Quittant la toilette, les divertissements, elles se mirent à parcourir le pays répandant partout d'abondantes aumônes, allant voir les malheureux dans leurs plus dégoûtants réduits, soignant les malades. Leur dévouement fut à l'épreuve de ce terrible fléau qui se promenait encore par toute la France, jetant partout la terreur, la peste, dont le nom seul faisait trembler même les plus intrépides. Durant une épidémie de cet horrible mal, qui désola Châtillon, les deux dames qu'on serait tenté, si l'expression n'était pas un peu légère, d'appeler des Sœurs de Charité avant la lettre, se prodiguèrent, veillant jour et nuit les pestiférés, sans témoigner la plus légère crainte de contagion. Elles méritèrent ainsi l'honneur de suggérer à Vincent de Paul la première idée des confréries de Charité d'où devait sortir l'institution des Filles de la Charité.

Un jour, en effet, au moment, où M. Vincent s'apprêtait à monter à l'autel, M^me^ de la Chassaigne le pria de recommander à la charité publique une pauvre famille dont tous les membres étaient

malades et dans la plus affreuse misère. Il accéda à ce désir et réussit si bien à émouvoir son auditoire presque uniquement composé cependant de paysans, qui d'ordinaire ne sont pas faciles à émouvoir, qu'étant allé voir lui-même les pauvres recommandés, il trouva la chaumière remplie de provisions de toutes sortes et pourvue jusqu'à déborder.

Tout le long du chemin il avait rencontré, sans savoir d'où elle venait, une foule de gens qui le saluaient d'un air ému, mais sans lui parler. Tout heureux de cette charité, qui lui allait au cœur, Vincent ne put s'empêcher de dire : « Voilà une grande charité, mais qui est mal réglée. Ces pauvres malades, pourvus de trop de provisions à la fois, en laisseront une partie se gâter et se perdre, et ils retomberont ensuite dans leur première nécessité. » Et aussitôt passant de la vue du mal au remède pour le corriger, il fit venir M^me^ de la Chassaigne et M^me^ de Brie, leur exposa avec sa netteté ordinaire les inconvénients de ces aumônes si mal réparties et leur demanda de réunir quelques bonnes personnes qui seraient disposées à l'aider à remédier au mal.

« Je leur proposai, disait-il lui-même plus tard dans une de ses conférences, de se cotiser pour faire le pot chacune sa journée, non seulement pour lesdits malades, mais encore pour ceux qui le seraient à l'avenir ; voilà, ajoutait-il, où la Charité fut établie. » Les deux collaboratrices de Vincent eurent bientôt trouvé des émules, et pendant trois mois les dames de la paroisse, les premières dames de Charité, travaillèrent sous les yeux de leur curé au soulagement des pauvres. Quand il eut vu qu'il pouvait compter sur leur dévouement, M. Vincent voulut assurer leur persévérance et il rédigea le premier règlement

des confréries de Charité, celui qui, reproduit et modifié suivant les besoins, contient déjà toutes ses idées sur la manière de soulager et de soigner les malheureux, idées si neuves et qui devaient produire des fruits si merveilleux qu'elles font involontairement penser à ce grain mystérieux jeté dans la bonne terre et rapportant cent pour un. Ce morceau, aussi remarquable par la nouveauté des vues que par la grâce piquante et originale du style, est malheureusement beaucoup trop long pour être cité ici.

Il a du reste été maintes fois imprimé, surtout depuis que le manuscrit authentique a été retrouvé, le 20 février 1839, dans les archives de la mairie de Châtillon. Le lecteur qui serait curieux de le connaître en entier, le trouvera sans peine dans la collection des œuvres de saint Vincent de Paul, et dans l'ouvrage détaillé que lui a consacré le chanoine Maynard. On y voit exprimée, pour la première fois, l'idée de faire de l'exercice permanent et réglé de la charité non plus seulement l'apanage des religieux, mais des laïques de toute condition ; on peut aussi y relever cette autre vue profonde sur laquelle Vincent de Paul reviendra constamment, de la distinction entre le pauvre et le mendiant de profession, l'un digne de tous les secours et de toutes les pitiés, l'autre, au contraire, devant être combattu le plus possible comme nuisible par sa paresse volontaire aussi bien à l'Église qu'à la société. Ces deux idées toutes modernes, dont l'une le mènera insensiblement à la fondation de l'ordre des Sœurs de Charité, qui sera la première communauté séculière de femmes, et l'autre à multiplier de tout son pouvoir les occasions de fournir un travail libre et rémunérateur à l'indigent, ce qui n'était pas chose facile dans un

temps où l'industrie était si peu développée, sont en effet comme le fond de toutes les entreprises charitables de Vincent de Paul. On dirait qu'il eût eu l'intuition du rôle de plus en plus grand qu'allait jouer ce qu'on a appelé depuis le paupérisme et de la nécessité de lutter contre ce mal toujours grandissant des sociétés modernes, par l'action collective des bonnes volontés et la diffusion du travail. On voit également dans le premier règlement sorti de la plume de M. Vincent se montrer déjà dans tout leur éclat ce bon sens pratique, cette modération, cet équilibre parfait qui, joint à la plus ardente charité, sont la marque caractéristique de toutes ses œuvres.

Il n'oublie pas un moment que l'association qu'il veut former n'est nullement un ordre religieux et doit être uniquement composé de personnes laïques qui vivent dans le monde. « La dicte confrérie, dit-il, s'appellera *la confrérie de la charité* et les personnes dont elle sera composée, *servantes de pauvres ou de la charité.* Leur patron sera notre Seigneur Jésus, qui a tant aimé les pauvres. »

Toute femme chrétienne pieuse et de vertu, « tant veuve que mariée ou fille, » pourra en faire partie, « pourvu néanmoins que les mariées ou filles aient permission de leurs maris, pères ou mères et non autrement ». Puis l'organisation de la confrérie, les différents offices, les charges, « les officières », tout est réglé minutieusement. Un pieux bourgeois ou un prêtre devra être « procureur de la confrérie », parce qu'il n'est pas le « propre des femmes d'avoir seules le maniement des fonds ».

Le curé de la paroisse aura « le gouvernement » afin d'éviter tout conflit et que la société soit le soutien et non l'embarras de la paroisse.

Puis suivent une série de recommandations sur la manière de visiter les pauvres et de soigner les malades, exprimées avec une naïveté et une grâce qui rappelle saint François de Sales. La dame de Charité devra « saluer gaiement et charitablement les malades, apprêter le dîner, accommoder la table sur le lit, mettre une serviette dessus, une gondole, une cuiller et du pain, faire laver les mains aux malades..... le tout avec amour comme si elle avait affaire à son fils ».

Toutes ces recommandations, et bien d'autres que nous omettons faute d'espace, respirent un parfum de charité chrétienne vraiment admirable, de cette charité chrétienne, fille du Christ à laquelle il faut toujours revenir quand on veut trouver la vraie égalité, celle qui faisait dire à Vincent de Paul, exhortant ses premières dames de Charité, à ensevelir elles-mêmes leurs malades s'ils venaient à mourir et à assister à leurs funérailles, « si elles le peuvent commodément, tenant en cela place de mères, qui accompagnent leurs enfants au tombeau ». N'est-ce pas aussi une délicatesse incomparable que celle qui lui dictait encore cet avis à propos du temps à donner à la visite des malades? « La servante des pauvres commencera toujours par celui qui n'est pas seul, afin de de finir par ceux qui sont seuls, pour pouvoir être plus longtemps avec eux. » Tout le morceau est rédigé avec ce mélange d'exactitude pratique et de douce compassion chrétienne.

Après avoir constaté, en le voyant fonctionner sous ses yeux, que le règlement de la confrérie de Charité répondait bien à ce qu'on attendait de lui, Vincent de Paul le fit approuver par l'archevêque de Lyon, puis le promulgua lui-même à Châtillon dans

une réunion solennelle le 8 décembre, 1617, date mémorable dans l'histoire de la charité. On rédigea un procès-verbal, qui subsiste encore, de cette séance, au bas duquel on peut lire les noms des premières dames de Charité.

Telle fut la première œuvre de Vincent de Paul; on y distingue déjà toute l'originalité de ses vues et cette ardeur de charité qui triomphe de tous les obstacles.

Le petit germe devait prospérer et couvrir le monde : aujourd'hui encore, les confréries de la Charité sont innombrables et on en trouve partout, dans tous les pays. Du vivant même de M. Vincent, l'œuvre prit un développement rapide : peu de temps après l'établissement de la première société, on en comptait plus de trente dans la contrée, et leur nombre ne cessa de s'accroître. Vincent de Paul l'établit lui-même à l'autre extrémité de la France, en Picardie et en Champagne, puis enfin à Paris, quand il fut retourné auprès de la famille de Gondi. Car si, afin de ne pas interrompre le récit, nous n'en avons encore rien dit, il ne faudrait pas croire que M. et M^me^ de Gondi se fussent résignés à perdre définitivement un tel conseil, un tel appui, et, on peut le dire à leur honneur, un tel ami. Lorsqu'il avait reçu la lettre où Vincent de Paul lui annonçait sa retraite et les raisons qui la lui imposaient, M. de Gondi n'avait pu maîtriser son chagrin et il avait écrit à sa femme les lignes suivantes vraiment remarquables par leur tour noble et plus encore par l'élévation des sentiments qui s'y montrent :

« Je suis au désespoir d'une lettre que m'a écrite M. Vincent, et que je vous envoie pour voir s'il n'y aurait point encore quelque remède au malheur que

ce nous serait de le perdre. Je suis extrêmement étonné de ce qu'il ne nous ait rien dit de sa résolution, et que vous n'en ayez point eu d'avis. Je vous prie de faire en sorte, par tous moyens, que nous ne le perdions point. Car, quand le sujet qu'il prend (son incapacité prétendue) serait véritable, il ne me serait de nulle considération, n'en ayant point de plus forte que celle de mon salut et de mes enfants, à quoi je sais qu'il pourra un jour beaucoup aider. » Mme de Gondi ne fut pas moins désolée que son mari de ce qu'elle appelait l'abandon de M. Vincent.

« Je ne l'aurais jamais pensé, disait-elle dans une de ses lettres. M. Vincent s'était montré si charitable envers mon âme, que je ne pouvais soupçonner qu'il dût m'abandonner de la sorte. Mais, Dieu soit loué, je ne l'accuse de rien, tant s'en faut; je crois qu'il n'a rien fait que par une spéciale providence de Dieu, et touché de son saint amour; mais, en vérité, son éloignement est bien étrange, et je confesse n'y voir goutte. Il sait le besoin que j'ai de sa conduite, et les affaires que j'ai à lui communiquer; les peines d'esprit et de corps que j'ai souffertes, faute d'assistance; le bien que je désire faire en mes villages, et qu'il m'est impossible d'entreprendre sans son conseil. Bref, je vois mon âme en un pitoyable état. Vous voyez avec quel ressentiment M. le général m'en a écrit. Je vois moi-même que mes enfants dépérissent tous les jours; que le bien qu'il faisait en ma maison, et à sept ou huit milles âmes qui sont en mes terres, ne se fera plus. Quoi! ces âmes ne sont-elles pas aussi bien rachetées du sang précieux de Notre-Seigneur que celles de Bresse? Ne lui sont-elles pas aussi chères? De vrai, je ne sais comment M. Vincent l'entend; mais je sais bien qu'il me semble que je ne

dois rien négliger pour le ravoir. » Mme de Gondi alla aussitôt voir M. de Bérulle pour demander aide et conseil. Elle craignait, dans la délicatesse de sa conscience, de trop s'abandonner à son chagrin et de n'être pas assez soumise à la volonté de Dieu. M. de Bérulle la rassura et lui conseilla d'écrire elle-même à Vincent de Paul; Mme de Gondi suivit le conseil et écrivit la lettre suivante, qui a été conservée et était vraiment digne de l'être : « L'angoisse où je suis m'est insupportable sans une grâce de Dieu tout extraordinaire, que je ne mérite pas. Si ce n'était que pour un temps, je n'aurais pas tant de peine; mais quand je regarde toutes les occasions où j'aurai besoin d'être assistée, par direction et par conseil, soit en la mort soit en la vie, mes douleurs se renouvellent.

« Jugez donc si mon esprit et mon corps peuvent longtemps porter ces peines. Je suis en état de ne rechercher ni recevoir assistance d'ailleurs, parce que vous savez bien que je n'ai pas la liberté pour les besoins de mon âme avec beaucoup de gens.

« M. de Bérulle m'a promis de vous écrire, et j'invoque Dieu et la sainte Vierge de vous redonner à notre maison pour le salut de toute notre famille et de beaucoup d'autres, vers qui vous pourrez exercer votre charité.

« Je vous supplie encore une fois, pratiquez-la envers nous pour l'amour que vous portez à Notre-Seigneur, à la volonté duquel je me remets en cette occasion, bien qu'avec grande crainte de ne pas pouvoir persévérer.

« Si après cela vous me refusez, je vous chargerai devant Dieu de tout ce qui m'arrivera, et de tout le bien que je manquerai à faire faute d'être aidée. »

Vincent reçut ces touchantes lignes peu de temps après son arrivée à Châtillon. Ému et troublé, il ne crut cependant pas devoir céder à cet appel, ni interrompre l'œuvre à peine commencée qu'il accomplissait à Châtillon. Il écrivit à Mme de Gondi pour la consoler, mais ne bougea pas. Celle-ci, loin de se décourager, n'en continua que plus activement ses démarches; elle fit écrire son mari, son beau-frère, l'évêque de Paris, le Père de Bérulle et confia ses missives à un ami de Vincent, M. Du Fresne, celui qui l'avait autrefois fait entrer dans la maison de la reine Marguerite.

Du Fresne était un homme d'esprit et un habile homme : lorsqu'il fut arrivé auprès de M. Vincent, il lui parla peu des Gondi et de leurs enfants, mais il lui représenta que le bien qu'il pourrait faire à Châtillon serait nécessairement restreint, et qu'un autre bon prêtre pourrait continuer le bien accompli et le faire grandir.

Que ne pourrait-il pas faire au contraire s'il consentait à rentrer chez les Gondi, aidé par leur crédit et leur fortune, non seulement sur leurs terres où cependant ils comptaient sept à huit mille « sujets », mais à Paris, à la cour et dans toute la France? C'étaient là des arguments propres à ébranler Vincent, auxquels son esprit pratique n'avait rien à répondre. L'idée de faire le bien sur une plus grande échelle fit impression sur lui, mais ne pouvant se résigner d'un coup à abandonner son rêve de vie cachée, ni le petit troupeau qu'il aimait déjà avec toute la tendresse de son cœur, il répondit à Du Fresne qu'il allait aller à Lyon consulter le Père Bence, l'un des premiers disciples et l'un des émules en sainteté de M. de Bérulle.

Celui-ci lui conseilla de retourner à Paris où, s'il en était besoin, les lumières de M. de Bérulle achèveraient de l'éclairer. Devant cet avis si net et qu'au fond de l'âme il était obligé d'approuver, Vincent de Paul s'inclina et remit à son ami deux lettres pour M. et M^me^ de Gondi, où il annonçait son prochain retour à Paris, tout en remettant cependant la décision finale à M. de Bérulle.

Quand la nouvelle du prochain départ de leur curé se fut répandue parmi les habitants de Châtillon, ce fut un désespoir universel. « Nous perdons tout, nous perdons notre Père », répétait-on partout chez les bourgeois comme chez les pauvres.

Avant de partir, Vincent distribua lui-même tout son modeste mobilier, meubles et provisions, aux pauvres, qui étaient partout ses premiers et plus chers amis. Les gens riches ne se firent pas faute de racheter les plus petits objets qui lui avaient appartenu. Un vieux chapeau fut disputé avec acharnement. Lorsqu'il partit, en décembre 1617, toute la paroisse se mit à genoux, lui demandant sa bénédiction, il la donna en pleurant. Cinquante ans après, les survivants déclaraient sous serment « qu'il serait impossible de marquer tout ce qui avait été opéré en si peu de temps par M. Vincent et qu'ils auraient même de la peine à le croire, s'ils ne l'avaient vu et entendu... Ils croient, ajoute la déposition, que ce qu'il a fait à Châtillon serait suffisant pour le faire canoniser et ils ne doutent point qu'il ne le soit un jour. »

Vincent de Paul ne demeura en effet que cinq mois à Châtillon, mais son zèle pouvant pour la première fois se donner pleinement carrière, il avait commencé à accomplir cette série de miracles de charité dont la

grâce de Dieu lui donnait le secret et qu'il va désormais renouveler partout sur son passage.

Arrivé à Paris le 23 décembre 1617, Vincent de Paul vit immédiatement M. de Bérulle. On n'a pas de détails bien précis sur cette entrevue, qui décidait de la carrière de Vincent. Mais le lendemain 24 décembre, la veille de Noël, il rentre à l'hôtel de Gondi, pour n'en sortir que huit ans après, lorsqu'il aura jeté les fondements de presque toutes ses grandes œuvres, avec l'aide de ses puissants protecteurs, et qu'il aura conquis lui-même une assez grande situation pour pouvoir les soutenir et les faire grandir à lui seul, sans autre protection que l'éclat de ses vertus, sans autre appui que l'autorité de sa sainteté.

CHAPITRE VI

SECOND SÉJOUR DANS LA MAISON DE GONDI. — MISSIONS ET CONFRÉRIES DE CHARITÉ. — DÉBUTS DE L'ŒUVRE DES GALÉRIENS.

1618.

Si Vincent de Paul avait fini par consentir à rentrer chez M. de Gondi, ce n'était certes pas pour prendre un repos qu'il eût cependant bien gagné après les fatigues qu'il s'était imposées pendant son séjour à Châtillon. Au contraire, ce qu'il venait chercher à l'hôtel de Gondi, c'était un champ d'activité plus vaste et plus de moyens de faire le bien. Il faut rendre justice à M. et M^me^ de Gondi, ils ne le comprirent pas autrement, et bien loin de croire pouvoir disposer de Vincent, ils se mirent en quelque sorte à sa disposition pour l'aider et, lui prêter l'appui de leur fortune comme de leur crédit. M^me^ de Gondi, qui, toute heureuse d'avoir retrouvé son directeur, lui avait fait promettre de ne pas l'abandonner avant sa mort, était plus ardente que jamais dans le désir de faire le bien autour d'elle.

Le général des galères secondait sa femme de tout son pouvoir, bien loin de l'entraver, et luttait avec elle de zèle et de bonne volonté. Enfin M. Vincent allait trouver la plus active collaboratrice dans la

sœur de M. de Gondi, dans M^me^ de Maignelais, dont le nom est célèbre parmi ceux de ces grandes dames chrétiennes qui contribuèrent si efficacement, par leurs œuvres et par leurs exemples, à l'admirable renaissance de l'Église au dix-septième siècle.

Marguerite de Gondi avait été mariée très jeune au marquis de Maignelais, qu'elle adorait. D'un courage héroïque, ce jeune et brillant seigneur s'était donné à la cause royale lors de la fin de la Ligue. Mayenne le fit assassiner, et M^me^ de Maignelais resta veuve à vingt ans avec un fils unique, qu'elle perdit peu après. Ainsi frappée dans ses plus chères affections, libre de tout lien et à la tête d'une immense fortune, M^me^ de Maignelais se dévoua tout entière et sans retour à la piété et aux bonnes œuvres. On trouve son nom à la tête de toutes les grandes entreprises religieuses de l'époque. Liée intimement avec la mère Marguerite du Saint-Sacrement, cette fille de M^me^ Acarie dont les vertus récompensées de faveurs spirituelles extraordinaires faisaient l'entretien de Paris, elle voulut même s'enfermer au Carmel ainsi que son amie. On la retint de force dans le monde, où sa place était marquée et où elle pouvait faire plus de bien que dans le cloître : mais il ne fallut rien moins qu'un bref du Pape, qui le lui ordonnait, pour l'y décider.

Ayant quitté les somptueux habillements pour une robe de laine de couleur sombre, vendu sa vaisselle d'argent pour manger dans des plats de faïence, n'ayant même gardé qu'un carrosse très simple afin de pouvoir circuler dans Paris, M^me^ de Maignelais passait sa vie chez les pauvres, les visitant et les soignant elle-même de ses mains, et tous ses revenus, 350.000 livres, plus d'un million aujourd'hui,

étaient employés en aumônes et en bonnes œuvres.

Vincent de Paul ne pouvait trouver une coopératrice plus zélée. On comprend maintenant pourquoi la Providence l'avait ramené dans la maison de Gondi. Il se mit immédiatement à l'œuvre, et bien qu'il conservât la direction de l'éducation des enfants de M. de Gondi, il se donna tout entier à ce ministère d'aumônier au sens propre du mot, dont rien ne pouvait le lasser. Dans les différentes terres appartenant aux Gondi, des Confréries de Charité à l'imitation de celle de Châtillon-les-Dombes, furent successivement fondées.

Vincent de Paul commençait par prêcher une mission. Sa prédication si simple mais si ardente réveillait la foi, le zèle endormi, et les fondations nouvelles se faisaient sans peine. Déjà plusieurs prêtres de mérite, entraînés par son exemple, imitaient M. Vincent et allaient prêcher des missions dans les campagnes.

C'est ainsi qu'en 1618, quelques mois à peine après son retour à Paris, une mission fut prêchée à Villepreux, domaine des Gondi, après quoi une Confrérie de dames de la Charité y fut établie et approuvée par le premier cardinal de Retz, oncle de M. de Gondi. A la fin de la même année, une autre confrérie fut établie à Joigny et le procès-verbal de l'établissement, qui fut fait avec la plus grande solennité, a été retrouvé de nos jours. Deux mois après, une nouvelle association de charité fut établie à Montmirail. Trente confréries furent ainsi fondées en peu de temps. Partout M^me^ de Gondi était aux côtés de M. Vincent, prodiguant son temps, sa peine et son argent. Rien ne l'arrêtait, ni la faiblesse, chaque jour plus grande, d'une santé défaillante, ni les

rebuts, ni la saleté dégoûtante des pauvres. Elle allait s'installer elle-même au chevet des malades, les soignait, les faisait manger et retournait ensuite présider à la table de M. de Gondi, dont sa grâce, sa beauté et la vivacité piquante d'un esprit que les mémoires de son fils, le fameux cardinal de Retz, peuvent faire deviner, faisaient tout l'ornement.

L'année suivante, se trouvant avec les Gondi à Folleville, dans le diocèse d'Amiens, Vincent institua sa première Confrérie de Charité pour les hommes. M. de Gondi donna son nom et entraîna tout le monde par son exemple.

Le 23 octobre 1620, le règlement de cette première Charité des hommes fut approuvé par l'évêque d'Amiens. Dès l'année suivante, une autre confrérie d'hommes fut fondée à Joigny. Les règlements de ces associations charitables sont à peu de chose près semblables aux Confréries de Dames de la Charité, le soin des malades étant cependant réservé aux femmes, « qui y sont plus propres que les hommes. » On y voit aussi indiqué, plus nettement peut-être encore, le désir avoué de Vincent de lutter par tous les moyens contre la mendicité. « La compagnie de la Charité sera instituée, dit-il, pour assister corporellement et spirituellement les pauvres de la ville et des villages dépendant d'icelle. Spirituellement en leur faisant enseigner la doctrine et la piété chrétiennes, et corporellement en faisant gagner leur vie à ceux qui pourront travailler et donnant moyen de vivre aux autres. Accomplissant ainsi le commandement que Dieu nous fait au quinzième chapitre du Deutéronome de faire en sorte que nous n'ayons point de pauvres qui mendient parmi nous. » Une fois les pauvres dignes d'être secourus, reconnus et

soutenus, il devait être interdit aux pauvres de mendier, sous peine de retrait d'aumônes, et aux habitants de rien leur donner; un asile devait être aussi ouvert pour les passants, où on leur donnerait à souper et à coucher et le lendemain matin deux sous avec ordre de continuer leur route. C'est déjà l'hospitalité de nuit. Pour soutenir ces diverses œuvres de charité et afin d'en perpétuer la durée, les confréries de campagne s'efforceraient d'avoir un troupeau de brebis, de vaches et de veaux, que l'on mènerait paître à la vaine pâture avec les troupeaux du pays, comme c'était alors la coutume.

« Les brebis seront marquées de la marque de l'association et renouvelées tous les cinq ans. » Dans les villes, où l'on ne pourrait pas avoir de semblables ressources, on créerait, pour y suppléer, des ateliers où les enfants, les convalescents et même les hommes valides trouveraient du travail et gagneraient leur vie. C'est l'hospitalité par le travail inventée plus de deux siècles avant nous par cet humble M. Vincent, dont le nom et comme l'ombre se trouve à l'origine de toutes les œuvres charitables des temps modernes. Si la place le permettait, il faudrait citer tous les passages des règlements des confréries regardant les ateliers, tant on y voit à découvert le mélange d'ardente charité et d'esprit pratique jusque dans les moindres détails, qui forment comme la marque propre de toutes les œuvres de saint Vincent de Paul. Les apprentis doivent être instruits gratuitement, à condition qu'ils prennent l'engagement d'instruire à leur tour gratuitement les enfants pauvres qui les remplaceront. Tout est réglé avec un soin minutieux aussi bien pour l'instruction matérielle qui sera donnée par un maître ouvrier, que pour l'instruction

morale et religieuse qui le sera par un prêtre chargé aussi de conduire les apprentis ainsi que les autres enfants pauvres aux offices religieux. « Par ce moyen les pauvres sont instruits à la crainte de Dieu, enseignés à gagner leur vie, assistés en leurs nécessités, et les villes sont délivrées d'une foule de fainéants tous vicieux. » Ces associations d'hommes étaient choses encore plus originales que celles de femmes; elles se répandirent un peu partout dans les provinces centrales où le bruit des « formes nouvelles » introduites par M. Vincent put arriver, mais leur nombre fut beaucoup moins grand que celui des asssociations de femmes.

En Bourgogne, où depuis les guerres de religion les pauvres s'étaient augmentés dans des proportions effrayantes, on a cependant retrouvé la trace de plusieurs fondations de ce genre, notamment à Bourg, à Trévoux, à Châlons, et dans d'autres villes de la même région.

En 1846, à Mâcon, on découvrit dans les archives de la préfecture un document authentique intitulé : « Extrait du livre sécrétarial pour l'année 1623 » qui contenait le procès-verbal d'une assemblée tenue à l'occasion du passage d'un « religieux prestre de M. le Général des Galères, qui, rempli de dévotion et de piété, a communiqué des formes nouvelles par le moyen desquelles on a pourvu au soulagement et nourriture desdits pauvres tant à Trévoux que dans les autres villes circonvoisines et que pour le bien de la ville il faut profiter de l'occasion. »

L'assemblée où les principaux bourgeois et les officiers royaux, ce que nous appelons aujourd'hui les fonctionnaires, sont tous présents, décide l'établissement d'une *Charité* dans la ville, et, pour aviser aux

moyens d'y arriver, « il a été résolu que chacun des ordres de la Société nommera des délégués et que ainsi sera formée une commission pour chercher les voies et moyens de mettre à exécution ce qui a été décidé. Ce qui fut fait dès le lendemain. » On nommait donc déjà des commissions pour étudier les questions; décidément le dix-neuvième siècle n'a rien inventé. Ce qui fut sans doute plus efficace qu'une commission, ce fut la présence de M. Vincent à Mâcon, bien qu'avec son humilité ordinaire, il ne paraisse pas dans le procès-verbal de l'assemblée, à laquelle il semble même n'avoir pas assisté. Il se mit cependant aussitôt après à l'œuvre, malgré les menaces des mendiants vagabonds, qui ne se souciaient ni de travailler ni de renoncer à leur habituelle mendicité, et malgré l'incrédulité des bourgeois de la ville. « Chacun, écrivait-il plus tard, me montrait au doigt par les rues, croyant que je ne pourrais jamais en venir à bout. » Mais il n'y avait rien là qui pût arrêter Vincent. En moins de trois semaines, il avait établi deux Charités, l'une d'hommes, l'autre de femmes, en suivant les règles dont nous avons parlé plus haut et en séparant avec soin les pauvres valides qui pouvaient travailler, des infirmes qui en étaient incapables. L'ardeur de sa charité était communicative et tout ce que la ville renfermait de plus distingué et de plus riche se fit un honneur d'entrer dans les Charités, qui secoururent bientôt plus de trois cents familles pauvres. L'œuvre faite et la fondation, qui devait durer longtemps après son passage, achevée, l'humble « prêtre de M. le général des galères » se déroba à la reconnaissance publique et partit brusquement. « Chacun, dit-il lui-même dans une de ses lettres, fondait en larmes de joie, et

les échevins de la ville me faisaient tant d'honneur au départ, que ne le pouvant porter, je fus contraint de partir en cachette pour éviter ces applaudissements. » Tels furent les débuts de ces associations libres de charité, composées de laïques pieux, vivant dans le monde, qui sont peut-être l'une des œuvres les plus originales et les plus neuves de saint Vincent de Paul.

Les confréries de femmes se multiplièrent à l'infini, les associations d'hommes furent moins nombreuses, mais subsistèrent cependant jusqu'à la Révolution. Elles furent de plus l'origine et le modèle de ces conférences de charité, qui sous le nom de Société de Saint-Vincent de Paul et sous l'admirable impulsion des grands chrétiens du début de notre siècle, les Lacordaire et les Ozanam, ont pris un si merveilleux développement et resteront l'une des plus pures gloires de notre temps.

Tout cela n'était cependant encore qu'un début, et le champ de travail que Dieu ouvrait devant son fidèle serviteur allait s'agrandissant chaque jour sans que sa foi ni son zèle eussent un moment de défaillance.

M. de Gondi était général des galères, nous dirions aujourd'hui amiral des escadres, de la Méditerranée, dont les galères ne sortaient guère. Ce n'était là pour lui ni un vain titre ni une sinécure bien payée : loin de là, il fallait constamment sortir des ports pour faire la chasse aux pirates barbaresques, qui infestaient la mer et dont l'audace était extrême. M. de Gondi déploya en plusieurs occasions une rare habileté et une valeur si brillante qu'elle fit beaucoup parler de lui. Il se distingua surtout en 1620 et 1621 dans ses courses heureuses contre les

pirates, en 1623 au siège de La Rochelle, où, commandant avec autant d'adresse que de courage ses galères légères, il réduisit à l'impuissance les lourds vaisseaux des La Rochellois et contribua beaucoup à la réduction de la place qui mit fin à la guerre que soutenait encore contre le roi le duc de Rohan à la tête des huguenots révoltés.

Mais s'il était un vaillant marin, M. de Gondi était aussi un vrai chrétien et la vue de la misère des forçats enchaînés, des tourments affreux, le mot n'est pas trop fort, qu'ils enduraient, émut son cœur de pitié. « Il en parlait souvent avec émotion et cherchait les moyens de les soulager. » Vincent de Paul l'entendit-il parler de ces malheureux galériens qu'on menait à coups de fouet sur les épaules nues, qui mouraient sans secours d'aucune sorte sur leur banc de torture et qu'une fois morts on jetait sans autre façon à la mer? Ou bien eut-il l'occasion dans ses visites dans les hôpitaux d'entrer dans le lieu où on enfermait les forçats destinés aux galères? toujours est-il qu'il arriva un jour dans un état d'émotion violente et tout en larmes chez M. de Gondi, qui était à Paris auprès de sa femme, entre deux campagnes. Il venait de visiter les cachots où l'on enfermait les malheureux condamnés aux galères avant de les envoyer ramer sur les vaisseaux de la flotte, ce qu'il y avait vu le pénétrait d'épouvante et d'horreur. Entassés les uns sur les autres dans d'affreux cachots humides, n'ayant pour toute nourriture que du pain noir et de l'eau, couverts de vermine, d'ulcères et parfois de plaies gangréneuses, horribles à voir, ces misérables demeuraient là des semaines, parfois des mois sans que personne s'occupât d'eux, et leur état moral était plus affreux encore que leur misère physique

Les blasphèmes, les querelles, les injures, les obscénités, faisaient de ces cachots une vive peinture de l'enfer.

La vue de ces misères avait si fort bouleversé l'âme compatissante de Vincent qu'il finit ainsi, d'après Abelly, la vive peinture qu'il en fit au général des galères : « Monseigneur, ces pauvres gens vous appartiennent et vous en répondrez devant Dieu. En attendant qu'ils soient conduits au lieu de leur supplice, il est de votre charité de ne pas souffrir qu'ils demeurent sans secours et sans consolation. » Ému et troublé par cette vive apostrophe, M. de Gondi, n'eut pas de peine à se rendre aux exhortations de Vincent de Paul et, en sa qualité de chef des galères royales, il l'autorisa à prendre toutes les mesures qui lui sembleraient efficaces pour le soulagement de ces malheureux. M. Vincent, qui connaissait bien celui à qui il avait affaire, avait déjà combiné tout un plan qu'il se hâta de mettre à exécution. Aidé de M. Portail, qui devait être son premier disciple dans l'œuvre des missions, et de l'aumônier des Gondi dans leur terre de Villepreux, il commença par visiter les forçats à la Conciergerie et dans les divers cachots où on les enfermait. Avec un dévouement que rien n'effrayait, il enlevait la vermine qui les couvrait, leur apportait des aliments et une fois la voie ouverte, il leur prodiguait, ainsi que ses deux aides, les consolations et les exhortations, leur parlant, au nom de celui qui s'est soumis pour nous à la mort, et à la mort de la croix, avec tant de chaleur de compassion et de tendre charité, qu'il rouvrait dans ces cœurs endurcis des sources inconnues de repentir et de tendresse. Jamais ces pauvres prisonniers n'avaient rien vu, ni entendu de semblable, jamais non plus Vincent de

Paul n'avait été plus rempli de cet esprit de persuasion que Dieu donne quand il lui plaît à ses fidèles serviteurs.

L'effet de cette mission dans les prisons des galériens fut prodigieux et le changement opéré chez les condamnés rappela celui qu'opérait la voix des apôtres dans les premiers siècles. Ces hommes qui avaient commis tous les crimes pleuraient en écoutant parler leur visiteur et plus d'un revenaient sincèrement au Dieu de leur enfance. Le bruit de ces miraculeuses conversions fut tel qu'on en parla dans tout Paris et jusqu'à la cour. Ce fut même un moment la mode d'aller visiter les prisons et d'y constater les merveilleux effets de la charité de M. Vincent. Celui-ci profita de ce bruit, qui ne lui plaisait guère, pour réunir les ressources nécessaires à la location d'une maison rue Saint-Honoré, à côté de Saint-Roch, où il établit un hôpital : on y transporta les forçats pour les soigner et les guérir avant de les envoyer remplir leur peine. M. de Gondi, M^me^ de Maignelais aidèrent puissamment l'entreprise, et l'évêque de Paris, Henri de Gondi, frère du général des galères, qui venait de succéder à son oncle le premier cardinal de Retz, fit un mandement pour recommander l'œuvre nouvelle à la charité des Parisiens. Enfin le roi Louis XIII, atteint, lui aussi, par l'admiration générale que causait une œuvre si nouvelle, voulut la consacrer et l'étendre, il conféra par brevet authentique de sa main le 8 février 1619 « la charge d'aumônier réal (*sic*) à M. Vincent de Paul pour venir et exercer ladite charge aux gages de six cents livres par an et aux mêmes honneurs et droits dont jouissent les autres officiers de la marine du Levant, voulant Sa Majesté que ledit de Paul en ladite qualité de réal ait dorénavant égard et supé-

riorité sur tous les autres aumôniers desdites galères. »

C'était faire de l'humble prêtre presque un personnage officiel et lui donner en quelque sorte la mission de visiter les autres bagnes de France, qui n'étaient pas dans un meilleur état que les cachots de Paris. Vincent, heureux, non pas d'être ainsi honoré et mis hors pair par le roi, mais de pouvoir continuer son entreprise en l'étendant, le comprit à merveille et prit aussitôt le parti de faire la visite de tous les bagnes du royaume. Ce n'était pas alors une petite entreprise qu'un pareil voyage dans les différents ports de France, et l'on ne sait s'il put l'accomplir en entier. Mais il est certain qu'il accompagna M. de Gondi à Marseille, probablement en 1622, tous les historiens ne sont pas d'accord sur la date. Là le mal était le même qu'à Paris, peut-être plus grand encore, et Vincent déploya le même zèle intrépide. Rien ne l'arrêta, ni l'horreur des plaies dont les forçats étaient couverts, ni leurs blasphèmes et leur impiété. La charité de M. Vincent y accomplit les mêmes miracles qu'à Paris et il conçut le projet d'établir à Marseille, où la présence des galères royales, alors uniquement desservies par des forçats, le rendait plus nécessaire que partout ailleurs, un vaste hôpital pour y faire donner des soins moraux et matériels à ces misérables créatures avant ou après leur dure navigation. Le projet ne put être exécuté que dix ans après, avec l'aide du cardinal de Richelieu et de la duchesse d'Aiguillon, comme nous le verrons plus loin, mais il remonte, dans l'esprit de Vincent, à son premier séjour à Marseille.

C'est dans le même voyage que la plupart des biographes de Vincent de Paul, placent un fait qui

a été rejeté comme controuvé, ou impossible, par des auteurs même pieux et ardents admirateurs de leur héros. On raconte qu'un jour, au cours de ses visites aux forçats, Vincent, touché des larmes et du désespoir d'un jeune homme qu'on arrachait aux bras de sa femme, eut une de ces inspirations subites comme seuls les saints peuvent et sont dignes d'en avoir. N'écoutant que sa charité, il prend résolument la place du galérien, s'asseoit sur le banc où il devait prendre la rame, se laisse mettre les fers aux jambes et, pendant que le jeune galérien disparaît en bénissant son sauveur inconnu, se met à ramer en silence, heureux d'une joie divine d'avoir été jugé digne de souffrir un tel supplice pour l'amour de celui qui est monté sur la croix pour racheter les hommes.

Mais la substitution fut vite reconnue et Vincent de Paul dut quitter précipitamment la ville pour éviter le triomphe qu'une telle action lui eût valu au milieu de ces populations méridionales, si promptes à s'enflammer.

Tel est le récit de cet exemple vivant de la sainte folie de la croix, dont la vie de ses vrais disciples donnent tant d'exemples. Le cadre restreint de cette étude ne nous permet pas d'en discuter à fond l'authenticité, discussion qui a du reste été faite avec autant de mesure que de compétence dans les derniers et récents ouvrages sur saint Vincent de Paul. Qu'on nous permette seulement de dire en deux mots que l'impossibilité matérielle, alléguée par la plupart des contradicteurs, nous paraît sans fondement. Il suffit, pour être désabusé sur ce point, de lire dans la correspondance de Colbert, si bien analysée par M. Pierre Clément, les dépêches relatives aux galères du roi et aux galériens qui les montent. On y verra

que trente ans après l'époque qui nous occupe, après Richelieu, Mazarin, en pleine gloire et grandeur de Louis XIV jeune, puissant, sous l'administration vigilante et réparatrice de Colbert, il est constaté par les documents officiels qu'on ne se faisait nul scrupule de garder sur le banc des galériens des condamnés ayant fini leur peine, un an, deux ans et même plus, jusqu'à vingt ans au delà de leur condamnation, suivant les besoins du service. Après cela, et nous le répétons, les pièces officielles en font foi avec une naïveté qui étonne, on avouera qu'à ce moment de confusion qui suivit la régence de Marie de Médicis, pendant la guerre de Trente ans d'une part et les derniers restes de la guerre civile de l'autre, il n'y a rien de surprenant à ce que le fait dont nous venons de parler ait été possible, d'autant plus que la substitution fut un acte brusque, tout d'impulsion subite, suivie d'effet sur-le-champ, mais de peu de durée. A ce moment même on armait en hâte pour le siège de La Rochelle des galères, que M. de Gondi devait passer en revue; pourvu que le nombre des rameurs fût au complet et que les vaisseaux pussent manœuvrer devant l'amiral, qui eût été passer l'inspection des galériens assis sur les bancs de l'entrepont et que les officiers châtiaient à coups de fouets longs de six mètres, sans seulement les regarder?

Bien des années après, un des membres de la Mission, voulant savoir la vérité sur le sublime dévouement de Vincent, eut l'audace de lui demander en face si les plaies aux jambes dont il souffrait depuis plus de quarante ans ne venaient pas des fers qu'il avait dû supporter pour avoir pris la place d'un forçat. Le bon M. Vincent se contenta de sourire et,

au lieu de répondre, détourna la conversation, ce qui équivalait de sa part à un aveu tacite.

La mission prêchée dans les prisons de Marseille par Vincent de Paul avait eu un tel succès et si bien réveillé la charité chrétienne envers les pauvres forçats, qu'il partit résolu à poursuivre son œuvre, et la suite de ce récit montrera qu'au milieu de ses innombrables travaux il n'oublia jamais ses chers galériens.

C'est ainsi que, un an plus tard, la flotte commandée par M. de Gondi devant hiverner dans les ports de l'Océan, après le siège de la Rochelle, Vincent partit pour Bordeaux afin d'y faire une visite spirituelle et charitable des galères. Il obtint du cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, vingt religieux pour l'aider dans son entreprise et les distribua deux par deux sur chaque galère, pendant que lui-même allant de l'une à l'autre, prêchant successivement sur chaque vaisseau avec cette éloquence naturelle dont il trouvait le secret dans l'ardeur de sa charité, tenait chacun en haleine et se multipliait pour ainsi dire, se faisant vraiment, au milieu de ces malheureux coupables, mais si rudement châtiés, tout à tous afin de les gagner tous. Les résultats de cette mission sur mer furent tels que le bruit s'en répandit partout et que le crédit de M. Vincent, déjà grand, en reçut un notable accroissement; petit à petit Dieu lui donnait les moyens d'accomplir seul les desseins auxquels il était destiné. Un matelot turc, jusque-là obstiné musulman, fut si touché de la parole et des actes du « bon M Vincent », qu'il abjura le mahométisme et s'attacha à celui qui l'avait converti jusqu'à se vouer pour toujours à son service. Cette mission de Bor-

deaux, ou plutôt des galères royales échelonnées sur toute la côte, fut une des plus fructueuses parmi celles que Vincent de Paul dirigea lui-même. Elle lui fit voir avec évidence l'utilité de cette œuvre, mais en même temps la nécessité pour la bien faire d'avoir des collaborateurs zélés et ayant en outre l'expérience des pauvres. Son humilité, qui jusque-là l'avait empêché de croire qu'il fût appelé à former des disciples, dut s'avouer vaincue, il revint chez Mme de Gondi plus disposé à l'écouter et à suivre ses conseils.

Mme de Gondi, l'exhortait en effet depuis longtemps à donner une forme définitive à cette œuvre des missions qu'elle avait vue pour ainsi dire naître et dont elle devait assurer la durée. Cette femme admirable n'avait plus que peu de temps à vivre, elle le sentait et voulait avant de mourir satisfaire au besoin pressant qui la dévorait, de voir fonder une institution uniquement établie pour travailler à l'instruction et au salut des pauvres dans les campagnes, par des missions régulièrement données à l'aide de prêtres formés à ce genre de travail.

Il y avait maintenant dix années que le pauvre et modeste prêtre était entré dans la puissante maison de Gondi; il n'allait pas tarder à en sortir, mais jusqu'au bout de sa vie il resta fidèle à ceux qu'il se plaisait à appeler ses bienfaiteurs, leur rendant tous les services possibles, car le moment n'était pas loin où les rôles changeraient et où ce serait lui, le petit aumônier d'une grande famille, qui serait en mesure de la protéger et de la défendre. Avant les disgrâces politiques qui allaient venir, les malheurs domestiques étendaient déjà leur ombre sur

cette maison jusque-là si brillante et si fortunée.

En 1622 M^me^ de Gondi reçut un coup dont elle ne se releva pas. Son second fils, Henri de Gondi, adolescent d'une figure charmante, vif, intelligent, plein d'ardeurs ambitieuses, fut tué encore presque enfant d'un coup de pied de cheval. Il suivait une chasse à courre dans les bois aux environs de Folleville; désarçonné par un faux pas de sa monture, le jeune cavalier tomba et reçut, en voulant se dégager de son étrier, un coup de pied qui lui brisa la tête et le tua net. On le rapporta mort à sa mère, dont la douleur fut de celles qui ne se décrivent pas!

Vincent de Paul était là, pour la soutenir, mais le cœur de M^me^ de Gondi, déjà plus que détaché de ce monde, fut brisé et ne put se guérir. Deux mois après, son fils aîné, qui avait suivi le général des galères au siège de La Rochelle et y témoignait d'une précoce valeur, reçut un coup de mousquet qui lui brisa l'épaule. Mais cette fois la pauvre mère en fut quitte pour l'émotion, M. de Gondi lui ramena son fils guéri. C'est à ce moment que la famille de Gondi résolut de faire entrer dans les ordres le plus jeune des fils de M. de Gondi, François-Paul, qui devait être si fameux sous le nom de cardinal de Retz. Il était né en 1613, l'année qui suivit l'entrée de Vincent dans la maison de Gondi. Chevalier de Malte dès sa naissance parce qu'il était né pendant un chapitre de l'ordre, François-Paul de Gondi avait d'abord été destiné aux armes. Lorsque son frère aîné qui devait être « d'église » fut tué par accident en 1622, on changea subitement de dessein à l'égard du cadet et il fut décidé qu'il serait prêtre pour recueillir la succession, le mot est peut-être un peu rude, mais nous n'en trouvons pas d'autre, de son grand-oncle,

puis de ses deux oncles successivement évêques et archevêque de Paris.

C'est ainsi qu'on décidait autrefois de la vocation des enfants sans seulement les consulter. « Je ne crois pas, écrivait, près de cinquante ans plus tard, le cardinal de Retz dans ses célèbres Mémoires, qu'il y eut au monde un meilleur cœur que celui de mon père, et je puis dire que sa trempe était celle de la vertu; cependant et mes duels et mes galanteries ne l'empêchèrent pas de faire tous ses efforts pour attacher à l'Église l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fut dans l'univers; la prédilection pour son aîné et la vue de l'archevêché de Paris qui était dans sa maison produisirent cet effet. Il ne le crut pas et ne le sentit pas lui-même; je jurerais qu'il eût lui-même juré, dans le plus intérieur de son cœur, qu'il n'avait en cela d'autre mouvement que celui qui lui était inspiré par l'appréhension des périls auxquels la profession contraire exposerait mon âme. »

Ces décisions nous semblent bien étranges de la part de parents chrétiens, et la force des habitudes, la puissance des idées reçues peuvent seules les faire excuser. On ne peut cependant en aucune façon en faire supporter la responsabilité à Vincent, qui, bien qu'aimé et respecté par les Gondi, resta toujours dans leur maison comme un subordonné. On ne lui demanda pas de conseil et s'il en eût donné, c'eût été en vain.

Les mœurs du temps étaient si puissantes que des parents aussi pieux que l'étaient M. et M^me^ de Gondi n'hésitèrent pas, pour conserver le siège de Paris dans leur famille, à faire entrer dans les ordres, sans consulter ni son goût ni ses aptitudes, un de leurs

fils au lieu d'un autre. Le second cardinal de Gondi, évêque de Paris, premier ministre de Louis XIII, venait de mourir à Béziers, où il avait accompagné le roi ; son frère, qui devait être le premier archevêque de Paris, lui succéda. Il fallait à tout prix ne pas laisser sortir de la maison de Gondi cette haute dignité, et la décision de faire entrer le plus jeune des fils du général des galères dans l'état ecclésiastique fut prise, sans que les parents, qui disposaient ainsi de l'avenir de leur fils dans l'espoir de lui voir recueillir un grand bénéfice, aient eu le moindre doute sur la légitimité de leur action.

Avant de condamner sévèrement M. de Gondi, qui allait bientôt tout quitter, nom, fortune, charges pour se faire prêtre et mourir inconnu, ni sa femme qui usait le peu de forces qui lui restaient à visiter les pauvres, à soigner les malades de ses mains, ne faut-il pas faire un retour sur soi-même et se demander si plus d'une des idées modernes ne paraîtront pas plus tard sur bien des points aussi étranges et aussi peu explicables que celles qui régnaient il y a près de trois siècles et que nous ne pouvons comprendre ?

Si Vincent de Paul ne put rien pour dissuader ses illustres protecteurs de leur résolution, qui était trop conforme aux usages du temps pour l'étonner, nous verrons par la suite qu'il fit toujours tous ses efforts pour l'empêcher de porter ses fruits. S'il ne parvint pas par ses conseils à réformer et à assouplir l'indomptable caractère du futur cardinal de Retz, il ne lui ménagea, même après sa sortie de la maison de Gondi, ni les bons avis, ni les réprimandes pleines de hardiesse.

Cette sortie de la maison de Gondi, qui avait

abrité les débuts de Vincent était prochaine. Il était mûr en effet pour ses grandes œuvres, il allait avoir cinquante ans, et avait appris à connaître toutes les classes de la société. Il avait été pauvre comme l'étaient alors les paysans, esclave des Turcs, puis il avait connu la cour, le fort et le faible des plus grandes existences seigneuriales. Pendant de longues années de silence, d'humilité, de prière et de bonnes œuvres, il s'était déjà avancé très loin dans cette voie de la vertu où il devait encore faire tant et de si inimitables progrès. Après de si longues épreuves, il était prêt : désormais son activité va prendre un si grand et si fécond essor qu'on aura de la peine à le suivre. Cette longue préparation, cette formation lente, graduelle, si différente de ces brusques changements dont les vies de saints sont pleines, est un des traits particuliers de la vie de Vincent de Paul. Tout y est simple et suit la marche de la nature; il semblerait que Dieu ait voulu montrer en lui jusqu'où peut mener sans secousse et sans interruption la bonne volonté d'un cœur qui s'est donné à lui sans retour et tout entier.

CHAPITRE VII

LA MISSION ET SES DÉBUTS. — LES BONS-ENFANTS. SAINT-LAZARE

1624.

Dans une de ses missions en Picardie, Vincent de Paul n'avait pu réussir à ramener un protestant qui lui opposait l'abandon où les paysans des campagnes étaient laissés au point de vue religieux, tandis que prêtres et religieux affluaient dans les villes. Pour triompher de cette résistance, il n'avait pas fallu moins que la vue du zèle et des fatigues de tout genre endurées par Vincent et plusieurs autres prêtres, durant une nouvelle mission donnée dans le même endroit, avec l'intention secrète d'infliger un démenti aux reproches de l'obstiné protestant, qui finit par se rendre à la vue de tant de dévouement. Dès ce moment Vincent comprit qu'il était nécessaire de rendre régulières ces prédications, commencées d'abord sans autre but que de faire du bien, là où il se trouvait. Pour cela il fallait une société de prêtres libres de tout autre ministère, qui pussent consacrer tout leur temps, toute leur vie, à l'évangélisation des paysans, faisant partout des missions, utiles aussi pour le clergé des campagnes alors fort peu instruit et ne donnant pas toujours de bons exemples, enfin se

consacrant tout entiers, sans aucun intérêt personnel, à la tâche si ingrate en apparence de ranimer la foi qui s'éteignait après les guerres de religion et les ravages de l'hérésie. Voilà ce qu'il se disait; mais fidèle à son habitude de lenteur chrétienne, et ne croyant nullement être l'instrument providentiel pour une œuvre dont il se jugeait incapable, il attendait le moment choisi par Dieu, et ne cherchait pas à le devancer.

Mme de Gondi, elle aussi, et plus tôt peut-être encore que son saint ami, avait eu la même inspiration. Avec l'ardeur qu'elle mettait à tout ce qui semblait devoir procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, elle avait, aussitôt après la première mission prêchée par Vincent de Paul, mis de côté une somme de quinze mille livres, à peu près cinquante mille francs d'aujourd'hui, pour « l'offrir à une congrégation qui s'engagerait à donner de cinq ans en cinq ans une mission dans les villages qui lui appartenaient. »

Les Jésuites, puis les Oratoriens, ne purent prendre un pareil engagement. Mme de Gondi ne se découragea pas et continua à garder la somme mise de côté, comptant bien trouver à l'employer suivant son intention première. Pendant sept années, elle mûrit son projet et se confirma dans sa résolution. Elle gagna son mari à ses plans et il promit d'ajouter trente mille livres aux quinze mille déjà réunies par sa femme. C'était assez pour commencer.

Vers ce temps un vieux bâtiment, qui avait servi de collège et portant pour cela le nom de collège des Bons-Enfants, vint à vaquer. Mme de Gondi, qui avait mis son beau-frère l'archevêque de Paris dans sa confidence et n'en avait reçu que des encouragements, lui demanda cette maison comme devant ser-

vir de berceau à la congrégation qu'elle rêvait. L'archevêque l'accorda volontiers et promit d'aider la fondation de tout son pouvoir. Restait à trouver un fondateur, ou plutôt à décider Vincent de Paul, auquel l'on avait songé dès le début, mais qui par humilité n'avait pas fait un pas en avant dans ce sens, à se charger de l'entreprise. Le général des galères, sa femme et l'archevêque de Gondi le firent venir pour le décider. Mais s'il était humble et défiant de lui-même, Vincent de Paul n'était ni hésitant, ni timide. La volonté de Dieu était manifeste, l'amour des pauvres ne permettait pas de reculer. Il accepta donc sans hésitation et mit tant d'ardeur à réaliser le projet, qu'il en conçût des scrupules, craignant de s'y attacher trop et d'y prendre une joie trop humaine.

Dans une retraite qu'il fit alors pour se préparer, il prit la résolution « de ne rien entreprendre tant qu'il serait dans les ardeurs d'espérance et dans ces vues de grands biens, qui le transportaient ».

Le 6 mars 1624, l'archevêque de Paris nommait Vincent principal du collège des Bons-Enfants, et l'année suivante, le 17 avril 1625, en l'hôtel de Gondi, rue Pavée, paroisse Saint-Sauveur, fut signé le contrat de fondation de ce qui devait s'appeler *la Mission*. M. et M^me^ de Gondi y figurent en première ligne, Vincent de Paul y est à peine nommé, mais on devine sans peine qui est celui qui tient la plume et rédige les premières dispositions de l'œuvre à laquelle il va vouer sa vie entière. Ce document, célèbre dans l'histoire religieuse du dix-septième siècle, est trop long pour trouver place ici, il a du reste été imprimé à plusieurs reprises. Le but de l'association était de venir en aide « au pauvre peuple de la campagne,

qui demeure seul et comme abandonné » en, réunissant quelques bons prêtres, « de doctrine, piété et capacité connue », qui s'appliqueraient « entièrement et purement au salut du pauvre peuple, allant de village en village, aux dépens de la bourse commune, prêcher, instruire, exhorter et catéchiser les pauvres gens, les porter à faire tous une bonne confession générale de toute leur vie passée, sans en prendre aucune rétribution, en quelque sorte ou manière que ce soit, afin de distribuer gratuitement les dons qu'ils ont reçu gratuitement de la main libérale de Dieu. »

Pour arriver à ce résultat, M. et M^me^ de Gondi donnaient une somme de quarante-cinq mille livres, dont le revenu devait être consacré à entretenir tel nombre de personnes ecclésiastiques qu'il pourra porter, « au choix dudit sieur de Paul, qui s'appliqueront entièrement au soin dudit pauvre peuple de la campagne. . » Pendant neuf mois de l'année ils devaient remplir leur office de missionnaires et pendant les trois mois d'été faire « récollection et retraite spirituelle, puis se préparer pour leurs prochains travaux. » L'archevêque de Paris donnait le collège des Bons-Enfants pour abriter la naissante congrégation, mais comme par le passé Vincent devait demeurer à l'hôtel de Gondi pour continuer à ses habitants « l'assistance spirituelle qu'il leur a rendue depuis de longues années en çà ». Ces quelques règles, le contrat de fondation ne contient que six articles, furent les seules qu'eurent pendant longtemps ces nouveaux ouvriers de la bonne parole. Vincent de Paul, moitié par humilité et défiance de lui-même, moitié par suite de son admirable esprit pratique, se refusa pendant plus de trente ans à donner des constitutions

détaillées à l'ordre qu'il avait fondé pour ainsi dire malgré lui et sans le savoir.

Au lieu de bâtir l'édifice d'après un plan préconçu et tout d'une pièce, il laissa le temps faire son œuvre, montrer les nécessités, les points faibles, enfin les règles de la Mission se faire d'elles-mêmes, et ne les rédigea qu'après que l'expérience de longues années en eut montré l'efficacité. Nous le verrons agir de même pour les Filles de la Charité, mais le trait est à remarquer, car il révèle l'homme tout entier avec son singulier mélange de prudence pratique et de suite, on pourrait presque dire d'ardente ténacité dans les desseins. Peut-être aussi est-ce là le secret de l'étonnante souplesse des institutions qu'il a créées, le secret des merveilleux résultats obtenus avec de si faibles moyens. Jamais Vincent de Paul ne se crut capable de rien faire de grand, jamais il ne voulut volontairement rien faire de grand. Mais les œuvres qu'il a fondées ont toutes résisté aux changements sans nombre apportés par les années et les révolutions à l'état de la société. Établies non d'après un plan fait d'avance, mais d'après les leçons d'une longue expérience, et en quelque sorte à l'aide du temps, elles ont triomphé de ses atteintes, en se pliant aux besoins nouveaux, et demeurent, grâce à leur élasticité, aussi jeunes que le premier jour.

Il semble que M^me^ de Gondi, dont la santé toujours mauvaise allait déclinant, ait attendu la conclusion de cette affaire qui lui tenait tant au cœur, pour quitter ce monde. Deux mois à peine après la signature du contrat qui est comme l'acte de naissance de la Congrégation de la Mission, le 23 juin 1625, cette noble femme, qui s'était épuisée à faire le bien et y avait à la lettre usé ses forces, mourait d'épui-

sement. Comme elle l'avait désiré, elle eut Vincent de Paul auprès de son lit de mort et ses consolations lui aidèrent à franchir le terrible passage. Mourir soutenue et fortifiée par saint Vincent de Paul, c'était là une faveur sans prix, Mme de Gondi avait su s'en rendre digne par ses hautes et pures vertus. Son nom mérite d'être associé à celui de l'humble prêtre dont elle sut, l'une des premières, deviner et la sainteté et l'immense action : on n'en peut faire un plus grand éloge.

Le général des galères était hors de Paris au moment de la mort de sa femme, il s'était rendu à Marseille pour les soins de sa charge. Vincent de Paul, après avoir rendu les derniers devoirs à Mme de Gondi, se crut obligé d'aller lui-même annoncer à M. de Gondi la perte qu'il venait de faire. Malgré la distance qui séparait alors Paris de Marseille et les difficultés de la route, il fit le voyage, et s'acquitta de sa difficile mission avec une infinie délicatesse. Mais la douleur de M. de Gondi fut de celles qui ne se consolent pas : deux ans après, il quittait le monde, abandonnait titres, fortune, emplois, pour aller se cacher dans la congrégation de l'Oratoire, que M. de Bérulle avait fondée en 1611. Il y devint prêtre et vécut encore de longues années, tout entier aux pratiques de la plus austère piété, sans jamais vouloir sortir de l'obscurité où il était allé s'ensevelir. Vincent de Paul n'avait pas attendu cette retraite, qui fit alors grand bruit à la cour comme à la ville, pour quitter l'hôtel de Gondi. Aussitôt après la mort de Mme de Gondi, bien que dans son testament elle eût demandé que « M. Vincent restât auprès de son mari et de ses enfants », Vincent de Paul, sentant que sa place était ailleurs et qu'il ne pourrait plus faire de bien

là ou il n'aurait plus été à sa place, s'était retiré au collège des Bons-Enfants, auprès des quelques rares disciples qui formaient la naissante famille religieuse, dont il était fondateur et le premier supérieur.

L'œuvre de la Mission commença très modestement : elle était pauvre en hommes comme en argent ; car, lors de la fondation faite par M. et M^me^ de Gondi, Vincent de Paul n'avait encore qu'un confrère résolu à l'imiter et à se consacrer à l'évangélisation des paysans dans les campagnes, M. Portail, qui fut jusqu'à la fin son compagnon et son aide, son bras droit dans toutes ses entreprises et, comme il le disait, un autre lui-même. C'était M. Portail qui avait pris possession du collège des Bons-Enfants, au nom de Vincent encore retenu auprès de M^me^ de Gondi.

A peine arrivé et bien qu'ils ne fussent encore que deux, Vincent de Paul voulut commencer à accomplir sa tâche des missions et à prêcher ; on s'adjoignit un pauvre prêtre, plein aussi de zèle, et l'on partit aussitôt portant sous son bras son petit paquet et avec quelques menues monnaies dans l'escarcelle, juste de quoi ne pas mourir de faim. Comme on n'était pas assez riche pour payer un gardien de la maison, la clef du collège des Bons-Enfants était remise à un voisin et le bâtiment, où du reste il n'y avait rien à voler, confié à la garde du Bon Dieu.

Les terres appartenant à la maison de Gondi furent visitées, les premières, par nos humbles pèlerins. « Nous allions, disait Vincent, bien des années après, à ses confrères de la Mission, tout bonnement et simplement... évangéliser les pauvres ainsi que Notre-Seigneur avait fait. Voilà ce que nous faisions, et Dieu faisait de son côté ce qu'il avait prévu de toute

éternité. Il donna quelques bénédictions à nos travaux, ce que voyant d'autres bons ecclésiastiques, ils se joignirent à nous et demandèrent d'être avec nous non pas tous à la fois, mais en divers temps ». Comme dans toutes ses autres œuvres, en effet, Vincent de Paul, la semence jetée en terre, laissait faire le temps, ne se pressant jamais, ne faisant pas de propagande, ne cherchant ni le bruit ni l'éclat. Si Dieu le voulait la petite semence deviendrait un grand arbre, sinon elle resterait un arbrisseau. En 1626, cinq nouveaux compagnons vinrent se mettre sous les ordres de Vincent; en 1627, il en vint trois; dix ans après son établissement, la Congrégation ne comptait encore que trente-cinq membres attitrés. Cette lenteur à se développer, bien loin d'attrister Vincent, charmait son humilité, mais ne lui inspirait nul découragement, nulle tentation d'abandonner l'entreprise : au contraire, peu à peu il l'organisait suivant les leçons de son expérience personnelle.

Il formait lui-même avec soin ses premiers coopérateurs, leur apprenant autant que cela peut s'apprendre, cet art de gagner les cœurs par la simplicité et l'ouverture, qu'il possédait lui-même à un si haut degré. Ce qu'il voulait, c'étaient des prêtres simples, modestes, populaires, allant aux paysans non pas avec la science mais avec « la rusticité », la bonhomie qui pouvaient les toucher. Ce n'est pas qu'il méprisât la science, dans ses lettres il recommande sans cesse le travail; un de ses premiers disciples était docteur, d'autres avaient étudié en Sorbonne, mais le but de son œuvre n'était pas de créer des savants. Ce qu'il voulait, c'était faire des missionnaires pour les campagnes : « Oh ! Messieurs, répétait-il sans cesse, les pauvres, voilà notre partage.

Pauperibus evangelizare misit me. Quel bonheur, Messieurs, quel bonheur !...

« Si on eût demandé à Notre Seigneur : Qu'êtes-vous venu faire en terre? — Assister les pauvres. — Autre chose? — Les pauvres. — Quoi encore? — Les pauvres... ; et si on interrogeait un missionnaire, ne lui serait-ce pas un grand honneur de pouvoir dire avec Notre-Seigneur : *Evangelizare pauperibus misit me.* C'est pour catéchiser, instruire, confesser, assister les pauvres que je suis ici. » Aussi comme c'était les pauvres que l'on allait prêcher, les missions devaient être gratuites, on ne demanderait rien aux pauvres desservants des campagnes, et si les seigneurs riches voulaient faire une offrande, on l'accepterait seulement à titre d'aumône ; les missionnaires apporteraient avec eux, autant que faire se pourrait, de quoi subsister. Ils n'iraient jamais seuls, mais deux ou trois ensemble, pour se soutenir mutuellement et exercer plus d'action. Leur méthode de prédication devait être également appropriée à leur auditoire, par sa simplicité, son absence d'ornements et ses conclusions pratiques.

C'est ce que Vincent appelait sa *petite méthode*, et là encore se révèle toute l'originalité de son œuvre et sa nouveauté toute moderne, pour ainsi parler.

« Cette méthode, disait-il lui-même dans ses entretiens familiers qui ont été conservés, c'est que nous y allions tout bonnement dans nos discours, le plus simplement qu'il se peut, tout familièrement, de sorte que jusqu'au moindre de nos auditeurs puisse nous entendre, sans toutefois se servir de langage corrompu ni trop bas, mais de celui qui est d'un usage commun, simple, net. » Montrer les motifs qui doivent porter à la vertu et à détester le mal, en quoi consiste la vertu et comment on peut

l'acquérir, tels sont les trois points principaux qu'un missionnaire doit développer simplement avec tout son cœur dans ses sermons et ce qui l'aidera à remuer les consciences. C'est merveille de voir avec quelle spirituelle vivacité et parfois quelle mordante ironie, Vincent de Paul développe sa *petite méthode* et raille les prédicateurs emphatiques, encore si fort à la mode à cette époque, « qui avec leurs beaux sermons convertissent peut-être à peine un seul pécheur dans tout un avent ou un carême ». Car la langue de Vincent de Paul, bien que déjà du dix-septième siècle par la clarté, a gardé toute la vivacité, la souplesse, la naïveté de celle du moyen âge, et cette abondance d'expression, ces retours, cette richesse qu'elle allait perdre sans retour. L'étude de la correspondance et des instructions de Vincent de Paul, à un point de vue littéraire, serait extrêmement intéressante et mériterait d'attirer l'attention d'un critique; elle apprendrait certainement beaucoup pour l'histoire de la langue et rendrait à leur auteur une place méritée parmi les écrivains du début du dix-septième siècle.

Le cadre restreint de cette étude ne nous permet pas de faire les citations nécessaires pour appuyer notre dire, qu'on nous permette encore cependant de placer ici ce passage, où Vincent, en parlant de la prédication, malmène avec une verve bien caractéristique ce qu'il appelle la *méthode pompeuse*. « Qu'est-ce, dit-il, que toute cette fanfare? Quelqu'un veut-il montrer qu'il est bon rhétoricien, bon théologien? chose étrange, il en prend mal le chemin : pour acquérir l'estime des sages et la réputation d'un homme éloquent, il faut savoir persuader l'auditoire et le détourner de ce qu'il doit éviter.

« Or cela ne consiste pas à trier ses paroles, à bien agencer les périodes et à prononcer son discours d'un ton élevé, d'un ton de déclamateur qui passe bien haut par-dessus. Ces sortes de prédicateurs obtiennent-ils leur fin? persuadent-ils fortement l'amour de la piété et le peuple est-il touché et court-il après cela à la pénitence? Rien moins, rien moins. »

Sous un pareil maître, qui donnait lui-même l'exemple, les progrès des premiers missionnaires furent rapides et les fruits que portait leur prédication les rendirent bientôt très populaires; chacun voulait les avoir et ils ne pouvaient suffire aux demandes.

Mais si les missionnaires commençaient à se faire connaître, leur nombre, comme nous venons de le dire, resta longtemps très restreint, et ceci à la satisfaction de leur fondateur qui ne songeait nullement à créer un ordre nouveau et se refusait obstinément à faire des règles et à donner des constitutions. Sa nouvelle congrégation fut cependant approuvée par l'autorité royale dès 1627; une bulle d'Urbain VIII, en 1632, l'érigea en congrégation séculière sous le nom de Prêtres de la Mission : le Parlement enregistra cette bulle quelques années plus tard, en 1643. A ce moment la congrégation naissante n'était plus depuis quelques années dans le collège des Bons-Enfants. Au début de 1632 elle avait été transférée, avec l'approbation de l'archevêque et du Parlement, à Saint-Lazare, un riche prieuré avec de grands bâtiments, un vaste enclos, et des revenus situés sur la route de Saint-Denis, dont les restes subsistent encore aujourd'hui au numéro 107 de la rue du faubourg Saint-Denis (1). C'était

(1) C'est là que se trouve aujourd'hui la prison de Saint-Lazare.

une ancienne léproserie devenue, comme il n'y avait plus de lépreux, une prébende dont vivaient quelques chanoines qui avaient besoin d'être réformés. Leur supérieur, homme de piété et de zèle, était venu offrir son bénéfice à Vincent : celui-ci, fuyant tout ce qui de près ou de loin ressemblait à l'éclat ou la richesse, avait commencé par refuser l'offre malgré tous ses avantages. Il se fit prier pendant plus d'un an et ne céda que sur l'avis de M. Duval, l'un des prêtres les plus éminents de Paris, mais sous l'expresse condition que le changement de lieu ne changerait en rien les usages et les règles de ses disciples. Ce qui le décida, ce fut l'obligation que le contrat de fondation imposait à la mission d'accepter et de soigner les lépreux s'il s'en présentait, ainsi que d'ouvrir une fois par an la maison aux ordinands du diocèse de Paris pour y faire une retraite. Le 8 janvier 1632, Vincent de Paul prit possession du prieuré de Saint-Lazare où la congrégation des Missions, qui devait si fort y grandir, demeura jusqu'à la Révolution. C'est de là qu'est venue l'habitude de donner aux missionnaires de Vincent de Paul le nom de prêtres de Saint-Lazare ou de Lazaristes, qui leur est demeuré. Il y avait au fond du jardin quelques petites cabanes, où étaient enfermés de pauvres fous. Leur vue avait excité la tendre compassion de Vincent et beaucoup contribué à le décider à accepter la fondation.

Il se mit aussitôt à les soigner lui-même et parvint, à force de bons traitements, de douceur et d'intelligente charité, à adoucir leur misère, même à en

On y montre encore des souvenirs de saint Vincent de Paul, comme la dalle sur laquelle il priait et la place de la cellule où il est mort, pieusement conservée dans la chapelle des sœurs.

guérir quelques-uns. Il s'y attacha si fort, qu'au cours d'un procès auquel le transfert de Saint-Lazare aux missionnaires donna naissance, il avouait naïvement à une personne de confiance, que pendant qu'il priait lors du jugement, il s'examina pour savoir s'il ne regretterait pas trop cette maison s'il perdait son procès. Il reconnut, disait-il, qu'il n'y avait qu'une chose qui lui tenait à cœur et qu'il aurait de la peine à quitter : « c'étaient les pauvres fous qui étaient dans les cabanons du jardin. »

CHAPITRE VIII

LES ŒUVRES POUR LA FORMATION DU CLERGÉ.

1628.

La Mission une fois installée à Saint-Lazare, le bon M. Vincent en fit, pour employer un terme plus militaire que religieux, son quartier général dans sa lutte contre la misère sous toutes ses formes. C'est là qu'il revenait après ces missions où il dépensait, sans compter, ses forces et l'on peut dire toute son âme à prêcher les pauvres paysans des provinces, après ces visites dans les hôpitaux, dans les prisons, aux galériens, aux pauvres dans leurs repaires les plus infects, qui firent bientôt du pauvre prêtre l'une des figures les plus connues de Paris. C'est à Saint-Lazare qu'il prêchait à ses disciples les conférences, dont nous avons parlé, avant de les envoyer par toute la France, puis en Italie, en Pologne, en Afrique, en Barbarie, comme on disait, et jusqu'à Madagascar. C'est là encore que ces admirables femmes qui furent ses coopératrices fidèles, M^lle^ Le Gras, la duchesse d'Aiguillon, la présidente Goussault, venaient chercher aide et conseil pour faire progresser les œuvres qu'il avait fondées par leur intermédiaire. C'est là qu'il arrivait, par un vrai miracle de charité, à réunir ces sommes immenses, qui s'en allaient secourir les provinces ruinées par la guerre. C'est là enfin qu'il prêcha ces

retraites pour les ordinands, qui aidèrent si puissamment à la réforme du clergé, et qu'au même moment que M. Olier à Saint-Sulpice, il fonda définitivement, après les premiers essais tentés par l'Oratoire, les grands séminaires en France. Toutes ces œuvres, menées de front par un seul homme et presque à la fois tiennent véritablement du prodige, et l'on éprouve autant d'embarras pour les faire connaître avec clarté et brièveté que d'admiration pour cette force mystérieuse de la grâce, qui sait faire tant et de si grandes choses avec des moyens en apparence si petits et si faibles. Le lecteur nous pardonnera si, pour exposer avec précision des entreprises si diverses, qui chacune par leur nature et la grandeur de leurs résultats mériteraient un ouvrage à part, nous ne nous astreignons pas rigoureusement à la chronologie et à l'ordre des dates : nous nous en écarterons le moins possible, mais il sera nécessaire, pour bien montrer la portée et les conséquences d'une des fondations de Vincent, d'anticiper parfois sur les temps et de raconter par avance ses effets, quitte à revenir ensuite sur ses pas.

C'est ainsi qu'une des œuvres auxquelles, dès le début, il se consacra avec le plus de zèle, les retraites pour les ordinands, disparaît un peu au milieu des autres grandes entreprises de M. Vincent, bien qu'elle soit une de celles dont les résultats, pour avoir été moins éclatants, furent les plus féconds. Ces retraites étaient destinées à la préparation immédiate des jeunes gens qui allaient recevoir la prêtrise. Après les guerres de religion, les troubles causés par les luttes religieuses et l'affaiblissement de la foi comme des mœurs, qui en était résulté, l'état général du clergé en France, surtout du clergé des campagnes, appelait de grandes réformes. On procédait aux

ordinations hâtivement, sans préparation. L'heure cependant était critique et de toutes parts l'ennemi aux aguets. Les retraites des ordinands durent porter remède au mal, autant que cela se pouvait; et en fait, elles lui portèrent remède.

La première eut lieu au mois de septembre 1628, à Beauvais. L'évêque Potier, qui devait un moment se croire de taille à disputer à Mazarin la première place, en avait eu l'idée et ouvrit lui-même les exercices. Vincent avait amené avec lui deux docteurs de Sorbonne alors célèbres, MM. Duchesne et Messier, pour prêcher les grands sermons; il se réserva les conférences, c'est-à-dire les exhortations familières sur le dogme et la morale, comme il aimait à les faire. Il exposa le décalogue et le fit avec un tel succès, avec tant de clarté et d'onction, qu'il transporta ses auditeurs et que presque tous vinrent lui faire leur confession générale. Le bruit des effets de cette retraite se répandit jusqu'à Paris et l'archevêque, qui était Gondi comme nous l'avons vu, écoutant les avis de M. Bourdoise, dont la piété est demeurée célèbre, ordonna par un mandement du 21 février 1631, que tous les aspirants aux ordres sacrés seraient tenus de s'y préparer par une retraite de dix jours. M. Vincent se chargea de l'entreprise : il ouvrit les retraites, lorsqu'il était encore avec ses premiers compagnons au collège des Bons-Enfants. Elles avaient lieu quatre fois par an, aux quatre-temps, et la foule ne tarda pas à s'y presser.

Elle devint même si grande, tant de la ville que des environs, qu'il fallut faire jusqu'à six retraites par an, et l'on peut leur attribuer une grande part dans le mouvement de renaissance qui releva l'Église de France à cette époque. Ce furent encore les pieuses

dames qui aidaient Vincent de leur zèle et de leur bourse avec un inépuisable dévouement, dont la bonne volonté fut mise à l'épreuve pour couvrir les grands frais entraînés par ces retraites, où il fallait loger, défrayer pendant dix jours jusqu'à cent prêtres, et ceci plusieurs fois par an. M^me^ de Maignelais, la présidente de Herse, les dames de Charité rivalisèrent de zèle, comprenant à merveille l'utilité pratique de ces exercices qui réformaient le clergé pour ainsi dire sans réforme. La reine Anne d'Autriche vint un jour écouter un des sermons, elle s'en retira si charmée, qu'elle se chargea de la nourriture des ordinands pendant cinq ans, ce que M^me^ de Herse avait déjà fait pour cinq autres années.

Vincent de Paul se donnait tout entier dans ces retraites, et sortait en ces occasions de sa réserve accoutumée. Il prodiguait à « Messieurs les ordinands » les marques d'égard, veillant à leur bien-être, allant jusqu'à décrotter lui-même leurs souliers, lorsque le nombre des domestiques ou frères n'y suffisait pas. Il prêchait chaque soir : il laissait alors un libre cours aux sentiments qui remplissaient son âme, parlant vraiment de l'abondance du cœur. Comment ses auditeurs n'eussent-ils pas été émus en entendant un tel prêtre parler avec une telle chaleur de la dignité de l'état ecclésiastique et de la sainteté qu'il réclame? Toujours le premier à s'abaisser, à se mettre au-dessous de tous comme étant le dernier et le plus misérable, tout en lui, sa figure aussi bien que ses paroles, respirait si fort la charité du Christ qui le pressait, qu'il causait une impression profonde, qu'on n'oubliait pas et qui restait comme un avertissement, comme une de ces leçons qui font époque dans la vie. On peut dire que toute l'élite du

clergé de France, à cette grande époque, passa ainsi par les retraites de Saint-Lazare et par les mains de Vincent de Paul. Il suffit de citer en courant parmi beaucoup d'autres les noms de M. Olier, le fondateur de Saint-Sulpice, de Rancé, le réformateur de la Trappe, du cardinal de la Rochefoucauld, et enfin le nom illustre entre tous de Bossuet, qui à des époques différentes suivirent les retraites des ordinands, en gardèrent un ineffaçable souvenir et se plaisaient à faire remonter aux exhortations comme aux exemples de M. Vincent, à l'impression que causait sa seule vue, les fruits permanents d'une retraite si courte et si passagère. « Dès notre jeunesse, écrira plus tard Bossuet au pape Clément XI dans la lettre où il sollicitera la canonisation de son ancien maître, nous fîmes connaissance du vénérable prêtre Vincent de Paul, et c'est dans ses pieux discours que nous avons puisé les vrais principes de la piété chrétienne et de la discipline ecclésiastique, souvenir qui même à cet âge a pour nous un charme merveilleux. » Ce qui frappa Bossuet et fit sur lui la plus grande impression, ce fut, comme il se plaisait à le redire jusque dans ses derniers moments, « la simplicité, l'admirable simplicité de M. Vincent ». Il revenait souvent dans ses entretiens sur cette insigne vertu que Vincent de Paul, devenu tout à coup célèbre dans Paris, à la cour et à la ville, prêchait dans sa personne comme dans ses discours. Ce furent sans doute les chaudes exhortations de Vincent pour la simplicité du discours chrétien, qui donnèrent au jeune génie de Bossuet cette confiance en la puissance de la parole de Dieu par elle-même qui allait lui faire réformer la chaire en France et atteindre les sommets de l'éloquence.

Mais si grande que fût l'action des exercices des ordinands, et en se perpétuant cette action fut profonde, elle n'était et ne pouvait être que passagère. Vincent en avait bien le sentiment, mais jamais il ne se pressait. De caractère comme de parti pris, il attendait toujours une indication formelle de la volonté divine, prétendant n'avoir jamais eu l'idée des œuvres qu'il accomplissait, mais avoir toujours obéi à une impulsion extérieure.

Un jeune homme, on a dit que c'était M. Olier, le futur fondateur de Saint-Sulpice, mais le fait a été nié, vint un jour lui demander s'il ne croyait pas qu'il serait bon de réunir une fois la semaine à Saint-Lazare ceux qui, après avoir reçu l'ordination, voudraient en conserver la première ferveur. « Voilà, dit M. Vincent, une parole qui vient de Dieu; cependant il faut encore prier et réfléchir. » Mais l'idée une fois mise en avant, il ne la laissa pas dormir et en écrivit aussitôt à l'archevêque de Paris, qui approuva le projet, et le 25 juin 1633 se tint à Saint-Lazare la première des Conférences ecclésiastiques, qui se succédèrent depuis lors régulièrement tous les mardis et devinrent célèbres sous le nom *Conférences du mardi*. Ce n'étaient pas seulement de simples réunions, où l'on allait suivant sa fantaisie pour s'entretenir de sujets édifiants, mais avec la netteté de son esprit, qui voyait si vite et si juste l'organisation efficace des bons desseins, Vincent de Paul avait fait tout un règlement pour ces conférences, qui en assura le succès et la durée. On n'y était reçu qu'après mûre enquête, sur la présentation de trois membres. Tous ceux qui en faisaient partie étaient tenus à s'aider, se soutenir, au besoin s'avertir les uns les autres et à se soigner réciproquement dans leurs maladies; on était égale-

ment tenu à venir régulièrement aux séances, qui avaient lieu chaque mardi; le sujet de la discussion devait être proposé à la séance précédente, afin qu'on pût s'y préparer. Le directeur, qui devait conduire les débats afin de les empêcher de s'égarer, devait résumer les discussions par quelques paroles « simples et affectives ».

Ces conférences du mardi ne furent pas plus tôt fondées, qu'elles furent suivies par tout ce que Paris renfermait alors de prêtres zélés. Chacun voulait en être, et la difficulté fut plutôt de choisir dans la foule des aspirants. Il est vrai que M. Vincent se donnait à cette nouvelle œuvre, qui au fond n'était que la prolongation de l'autre, avec une ardeur inconcevable. Laissons encore parler Bossuet qui fut un des premiers et un des plus assidus membres des conférences du mardi : « Nous fûmes associés, dit-il, à cette compagnie de pieux écclésiastiques qui s'assemblaient chaque semaine pour traiter ensemble des choses de Dieu. Vincent en fut l'auteur, il en était l'âme; quand avides nous écoutions sa parole, pas un qui n'y sentît l'accomplissement du mot de l'Apôtre : « Si quelqu'un parle, que sa parole soit comme de Dieu. »

De son côté, celui qui devait être si connu dans le monde religieux au dix-septième siècle sous le nom de M. Tronson, le second supérieur de Saint-Sulpice, se vanta jusqu'à son dernier jour d'avoir été l'un des premiers membres des mardis et d'avoir écouté cet homme « tout rempli de Dieu ».

Les exercices des ordinands et les conférences du mardi firent tant de bruit que le cardinal de Richelieu, qui n'aimait pas que rien se fît en dehors de lui et qui, on ne saurait le nier, portait un intérêt sincère à tout ce qui regardait la religion, fit appe-

ler Vincent de Paul. Il l'entretint longuement, et se fit rendre compte de l'œuvre avec détail. Charmé de son interlocuteur, qu'avec son rapide coup d'œil il ne fut pas long à juger à sa valeur, le grand cardinal prodigua à l'humble missionnaire les éloges et les encouragements, l'engageant à persévérer dans ses diverses entreprises, pour lesquelles il lui promit son concours. Il finit l'entretien en demandant à Vincent de désigner ceux des membres de sa conférence, qu'il jugeait le plus digne de l'épiscopat. Il en écrivit lui-même les noms sous sa dictée, pour les présenter au roi. Lorsqu'il l'eut congédié, Richelieu dit à la duchesse d'Aiguillon : « J'avais déjà une grande idée de M. Vincent, mais je le regarde comme un tout autre homme depuis ce dernier entretien. » Il suivit en effet les conseils de Vincent et éleva à l'épiscopat plusieurs de ceux qu'il avait désignés. Il recommanda même sans doute à Louis XIII d'avoir recours aux avis de Vincent de Paul, car le roi lui fit à plusieurs reprises, après la mort du cardinal, demander en secret la liste de ceux qu'il jugeait dignes d'être évêques. M. Vincent ne s'y prêta que sous la condition expresse qu'on lui garderait un secret absolu, « autrement les conférences du mardi, au lieu de former des saints, se peupleraient d'hypocrites et d'ambitieux ».

Aux exercices pour les ordinands, aux conférences du mardi vinrent s'ajouter les retraites spirituelles. C'était étendre à tous les fidèles, prêtres ou laïques, aspirants au sacerdoce, à l'état religieux, pécheurs convertis ou désireux de se convertir, les bienfaits de quelques moments de solitude devant Dieu. L'usage en avait toujours été fréquent dans l'Église et remontait aux premiers temps du christianisme.

Chaque fois que quelque grand péril avait menacé la foi, ou l'esprit chrétien, c'était dans la retraite que ses défenseurs étaient aller puiser de nouvelles forces pour les défendre, une nouvelle jeunesse aux sources du Seigneur. Les fameux Exercices de saint Ignace, auxquels près de quatre siècles d'existence ni le changement complet de l'état social n'ont rien enlevé de leur puissance, furent peut-être l'une des armes les plus efficaces qu'ait eues le catholicisme pour résister à la réforme protestante et à la corruption de la Renaissance.

Dès 1629 et 1630, alors qu'il était encore aux Bons-Enfants, Vincent de Paul avait dirigé lui-même, à plusieurs reprises, des retraites pour des personnages importants de la Sorbonne, qui étaient venus lui demander de les aider dans leur bonne volonté.

Mais ce ne fut que lorsque la Mission naissante eut été transportée à Saint-Lazare qu'il put donner un libre cours à son zèle, en multipliant les retraites spirituelles, en les étendant, en formant ses prêtres pour ce nouveau genre d'œuvre, enfin en s'y donnant lui-même avec son dévouement habituel. Il rédigea sur la façon dont on devrait se conduire avec *les exercitants* un *directoire* où se trouve toute cette spirituelle bonhomie, qui s'alliait chez lui à une si profonde intelligence du cœur humain et de la manière d'agir sur lui : L'*exercitant* sera reçu avec une simplicité *colombine*, comme disait Vincent, en vrai contemporain et disciple de l'évêque de Genève; on ne lui imposera *ni méthode particulière ni vues propres*, on ne cherchera qu'une chose : à le ramener tout à Dieu en se conformant à son caractère, à sa situation, à son passé. Des cartes, sorte de programmes détaillés des exercices de la retraite, furent rédigées; elles

étaient remises dès son entrée « au retraitant », afin de le mettre vite et sans peine au courant. « On veillera avec soin à ce que la chambre où il sera reçu soit fournie de tout ce qu'il faut, livres, papier, chandelles, draps de lit, et jusqu'à un bonnet de nuit dans le lit,» que Vincent recommande de ne pas oublier. On ne devait rien demander comme indemnité, mais seulement accepter ce qui serait librement donné, « si le retraitant offrait de donner quelque chose ».

Il faudrait aussi citer les discours tenus par Vincent à ses confrères de la Mission pour les encourager, lorsque l'œuvre des retraites spirituelles prit tout à coup, après 1635, un développement inattendu, qui ne laissait pas que de les effrayer un peu et par la tâche nouvelle qu'elle leur imposait, et par l'énorme surcroît de dépense qui en était l'inévitable conséquence. Ces exhortations, vives, spirituelles, pleines parfois de gaieté, mériteraient d'être plus connues. En voici un court fragment, choisi au hasard, qui en pourra donner quelque idée.

« Cette maison, Messieurs, servait autrefois à la retraite des lépreux. Ils y étaient reçus et pas un ne guérissait, et maintenant, elle sert à recevoir des pécheurs qui sont des malades couverts de lèpre spirituelle, mais qui guérissent par la grâce de Dieu; disons plus, ce sont des morts qui ressuscitent. Quel bonheur que la maison de Saint-Lazare soit un lieu de résurrection!... Quel sujet de honte si nous nous rendons indignes d'une telle grâce! Quelle confusion, Messieurs, et quel regret n'aurons-nous pas un jour, si, par notre faute, nous en sommes dégradés pour être en opprobre devant Dieu et devant les hommes! Quel sujet d'affliction n'aura pas un pauvre

frère de la Compagnie, qui voit maintenant tant de gens du monde venir de toutes parts pour se retirer un peu parmi nous pour changer de vie et qui pour lors verra ce grand bien négligé!

« Il verra qu'on ne recevra plus personne, enfin il ne verra plus ce qu'il a vu..... Et aussi les prêtres de la Mission, qui autrefois auront donné la vie aux morts, n'auront plus que le nom et la figure de ce qu'ils ont été; ce ne seront plus que des cadavres et non de vrais missionnaires : ce seront des carcasses de saint Lazare, non des Lazares ressuscités, et encore moins des hommes qui ressuscitent les morts..

« Tous ceux, à la vérité, qui font ici leur retraite n'en profitent pas également, mais le royaume de Dieu sur la terre n'est-il pas rempli de bons et mauvais? N'est-ce pas un rets ou un filet qui prend toutes sortes de poissons?.....

« O doux et miséricordieux Sauveur, vous saviez bien que la plupart n'en tiendraient compte et vous n'avez pourtant pas laissé de souffrir la mort pour leur salut, quoique vous prévissiez cette prodigieuse multitude d'infidèles qui s'en moqueraient et le grand nombre de chrétiens qui abuseraient des grâces que vous leur avez méritées. »

Les retraites spirituelles privées ou communes, établies par Vincent de Paul d'abord très modestement au collège des Bons-Enfants, puis sur un beaucoup plus grand pied à Saint Lazare, prirent graduellement une extension extraordinaire et qu'il était loin d'avoir prévu ni ambitionné. Toutes les classes de la société de cette époque, où les classes étaient encore si tranchées, s'y mêlaient dans la plus chrétienne et la plus démocratique égalité. « Dans le même réfectoire on voyait assis côte à côte jeunes et

vieux, clercs et laïques, grands seigneurs et mendiants, docteurs de Sorbonne et gens n'ayant pas la plus légère teinture des lettres, magistrats et ouvriers, mondains et solitaires, chevaliers et pages, maîtres et valets. » L'affluence fut telle, à la longue, qu'on a calculé que pendant les vingt-cinq dernières années de la vie de M. Vincent, il venait régulièrement plus de 800 personnes par an à Saint-Lazare pour y faire une retraite, soit plus de 20.000 pendant vingt-cinq ans. On comprend sans peine le bien que firent ces retraites par où passèrent presque deux générations de chrétiens, et qui contribuèrent sans bruit, mais peut-être plus efficacement que bien d'autres pratiques plus éclatantes, à donner au caractère chrétien de cet âge, cette solidité, cette force grave qui font notre admiration et un peu notre envie.

On dirait qu'en réveillant et en ranimant l'habitude des retraites, Vincent de Paul eût eu comme un pressentiment de notre agitation actuelle, du besoin de mouvement que crée et développe de plus en plus la facilité des communications ; qu'il ait voulu mettre à côté du péril le moyen de l'éviter, et faire rentrer la retraite dans l'usage commun de la vie chrétienne au moment où chacun allait pouvoir courir, à perdre haleine, d'un bout du monde à l'autre.

Si les retraites spirituelles qui avaient lieu à Saint-Lazare faisaient beaucoup de bien, elles coûtaient très cher, et finirent en s'étendant par constituer une charge très lourde, presque trop lourde pour la congrégation naissante sous laquelle elle risquait de succomber Mais lorsqu'il s'agissait du bien des âmes rien ne pouvait arrêter le zèle de Vincent ; il se confiait à la bonne Providence avec cette sublime imprévoyance des saints qui n'est pas trompée. Quand un

missionnaire se plaignait du nombre des retraitants reçus gratuitement : « Mon Frère, répondait simplement Vincent, c'est qu'ils veulent se sauver ». Un autre jour le procureur de la maison arrivait et lui disait : « Monsieur, il ne me reste plus un sou pour demain ! — Oh ! Monsieur, la bonne nouvelle ! Dieu soit béni à la bonne heure ! C'est maintenant qu'il faut faire paraître si nous avons confiance en Dieu... ne craignons rien. La congrégation se détruirait plutôt par les richesses que par la pauvreté. » Une autre fois, répondant aux remontrances d'un prêtre qui l'exhortait à modérer ses charités, il ajoutait en souriant : — Monsieur, quand nous aurons tout dépensé pour Notre-Seigneur et qu'il ne nous restera plus rien, nous mettrons la clef sous la porte et nous nous en irons. »

Un jour, toutefois, pressé plus que de coutume par les remontrances de ses confrères et obligé de convenir qu'il fallait au moins régler sa facilité « à recevoir des retraitants », il promit d'être plus difficile : « Aujourd'hui, dit-il, c'est moi qui ferai le frère portier, je me charge de recevoir moi-même ces messieurs et d'en faire le choix. » Vers le soir, jamais tant de monde n'avait été reçu : Vincent n'avait pu prendre sur lui de refuser personne. « Monsieur, vint lui dire un frère, il n'y a plus de chambre disponible? — Hé bien, qu'on donne la mienne ! »

Pendant que le champ d'action de Vincent de Paul allait toujours s'agrandissant, presque malgré lui, l'œuvre de la Mission, qui avait servi de base à toutes les autres, grandissait, elle aussi, et prenait un grand développement. Les missions dans les campagnes et dans les villes continuaient avec un succès croissant : partout on demandait des prêtres de M. Vincent, qu'on n'appelait pas encore des Laza-

ristes. Il fallut songer à recruter des sujets, à les former, enfin à se constituer peu à peu en congrégation. Jusque-là Vincent de Paul s'était contenté de s'associer les prêtres de bonne volonté qui désiraient l'aider dans ses entreprises charitables, et il s'en était présenté plus que ne l'avait pu prévoir son invincible humilité; mais cela ne suffisait plus maintenant et il fallait faire face à des œuvres tous les jours plus importantes et qui s'engendraient pour ainsi dire les unes des autres. Docile à l'indication de la Providence, Vincent de Paul créa en 1637 le séminaire interne de Saint-Lazare, et cette nouvelle institution, d'abord destinée à un but purement particulier, celui de former des prêtres de la Mission, le conduisit insensiblement, et sans presque qu'il s'en aperçût, à l'essai d'une de ses plus grandes œuvres, d'une de celles dont les résultats devaient être, avec les Filles de la Charité, dont nous parlerons plus loin, les plus féconds et les plus durables, la fondation des séminaires.

Malgré la recommandation expresse du concile de Trente, qui avait formulé un décret spécial sur ce sujet, l'établissement de maisons destinées à l'éducation et à la formation des prêtres n'avait pas encore réussi en France. Dès 1635, Vincent de Paul avait, sans bruit et sans dire ni même vouloir créer les séminaires, réuni au collège des Bons-Enfants quelques écoliers qui se destinaient au sacerdoce et s'était mis à les former; mais l'entreprise ne réussit guère, et ne prit alors aucun développement. Deux ans plus tard, voyant, comme nous venons de le dire, la nécessité d'assurer le recrutement et la formation des prêtres de la Mission, il se décida à organiser ce qu'on appela le

séminaire interne de la Mission, c'est-à-dire le noviciat, où ceux qui se sentaient appelés à en faire partie venaient éprouver leur vocation, se préparer au sacerdoce, se former à la vie de communauté et se pénétrer de l'esprit qui les devait animer. Il en confia la direction à Jean de La Salle, l'un de ses trois premiers compagnons. Les séminaristes avaient le bonheur d'entendre Vincent de Paul, mêlés aux autres membres de la communauté, aux répétitions d'oraison du dimanche matin et aux conférences du vendredi soir. Les entretiens du saint fondateur seraient dignes d'être mieux connus, tant on y sent circuler de chaleur, d'amour tout apostolique des âmes et de désir de les mener à la perfection. L'insistance avec laquelle il recommande de ne jamais, sous aucun prétexte, pousser personne à entrer dans la « Mission », dans ce qu'il appelait toujours sa petite Compagnie, ni retenir ceux qui voudraient entrer dans un autre ordre religieux, est particulièrement remarquable. Il y a là une preuve de désintéressement spirituel, pour ainsi dire, plus rare encore que l'autre et d'une pureté dans les vues dont le zèle même ardent ne préserve pas toujours.

« Laissons faire Dieu, disait-il, Messieurs, et nous tenons humblement dans l'attente et dans la dépendance des ordres de la Providence. Par sa miséricorde l'on en a usé ainsi dans la Compagnie jusqu'à présent, et nous pouvons dire qu'il n'y a rien en elle qu'il n'y ait mis et que nous n'avons recherché ni hommes, ni biens, ni établissements. Au nom de Dieu tenons nous là et laissons faire Dieu. Suivons, je vous prie, ses ordres, et ne les prévenons pas. Croyez-moi, si la Compagnie en use de la sorte, Dieu la bénira. » Tout dans les règles

qu'il donna à ses jeunes étudiants et qui furent les mêmes appliquées ensuite dans les séminaires dirigés par les Lazaristes, tendait à faire de bons prêtres dans toute l'étendue si grande du terme. La formation ecclésiastique l'emportait à ses yeux même sur l'étude et la science, qui suivant lui ne devaient dans un séminaire passer qu'après la piété, et lorsqu'on songe à l'état où les mémoires du temps et les instructions même de Vincent nous montrent qu'était alors le clergé des campagnes en bien des provinces, on ne peut nier que là ne fût le besoin le plus pressant; avant tout il fallait relever le niveau du clergé inférieur et redonner aux troupeaux encore dociles des pasteurs vraiment dignes de ce nom. Le jansénisme, nous allons être obligé d'en parler plus loin, était au moment de faire son apparition, et la meilleure manière de répondre à son rigorisme trompeur n'était-elle pas de lui opposer la sainteté et l'austérité chrétienne dans toute sa vérité? C'est ainsi que suivant les temps le péril change et demande des remèdes différents.

Peut-être aujourd'hui Vincent de Paul ne serait-il plus aussi en défiance contre la science qu'à cette époque, où la Sorbonne était encore dans tout son éclat, tandis que les curés de campagne étaient souvent à peine instruits et ne donnaient pas autour d'eux l'exemple des vertus sacerdotales?

Le séminaire de la Mission, qui fut en fait le premier grand séminaire de France, une fois organisé et en activité, servit de modèle à Vincent de Paul, pour développer et répandre cette instruction si utile et que jusque-là on n'avait pas encore pu réaliser; mais, comme toujours, il ne se pressa pas et se

laissa conduire par les circonstances plus qu'il ne chercha à les diriger

En 1641, l'évêque d'Annecy l'appela pour établir une maison du même genre. Mais, bien que fondée et dotée, l'œuvre commencée ne se développa pas et languit pendant de longues années, puis elle prit un essor qu'elle ne perdit pas jusqu'à la Révolution. Ce fut aux Bons-Enfants que Vincent s'aperçut du motif qui avait jusque-là causé le peu de succès des séminaires en France. Il remarqua que le mélange de jeunes enfants entrant à peine en éducation et n'ayant pas encore de vocation déterminée avec des jeunes gens plus âgés et prêts à entrer dans les ordres, avait les plus fâcheux résultats, et qu'on ne pouvait à la fois, avec les mêmes méthodes, former directement les uns pour le sacerdoce et élever les autres dans la prévision d'une vocation incertaine. Il fallait les séparer, et c'est ce qu'il fit aussitôt qu'il fut rentré à Saint-Lazare. Il conserva aux Bons-Enfants les jeunes gens qui se préparaient à la prêtrise et plaça les jeunes enfants qui commençaient seulement leur éducation dans une maison achetée au bout de l'enclos de Saint-Lazare et qu'il nomma le séminaire Saint-Charles. C'était, comme on l'a dit, un coup de maître et fonder du même coup les grands séminaires et cette admirable institution des petits séminaires, qui a été depuis lors et est encore la ressource inépuisable et toujours féconde de l'Église de France.

Encore une fois le nom de Vincent de Paul se trouve à l'origine d'une des institutions sur lesquelles reposent la société religieuse moderne.

C'était en 1642 que M. Vincent prenait cette initiative hardie qui devait être si heureuse. Or, en cette même année 1642, presque au même moment, au

même jour, M. Olier établissait, sur le conseil, presque sur l'ordre du P. de Condren mourant, la société de prêtres qui devaient diriger le séminaire de Saint-Sulpice et devenir célèbre dans le monde entier par les services qu'elle a rendus et rend chaque jour à la religion : admirable coïncidence, où il est difficile de ne pas voir une volonté providentielle. De là allait sortir la grande réforme du clergé, qui a permis à l'Église de France de traverser sans défaillir tant d'épreuves de tout genre, de résister à l'incrédulité comme à la persécution et lui donne encore aujourd'hui la force nécessaire pour lutter victorieusement contre le nouveau genre de sourdes et hypocrites attaques dont elle est victime.

On a discuté pour savoir lequel des deux, de Vincent de Paul ou de M. Olier, avait le premier fondé les grands séminaires et à qui en revenait l'honneur. Ces sortes de discussions, toujours assez inutiles, nous paraîtraient singulièrement déplacées, et presque un manque de respect pour la mémoire de celui des deux qu'on prétendrait honorer. Ce n'est certes pas M. Olier, qui se plaisait à dire à ses confrères : « M. Vincent est notre Père », ni Vincent de Paul qui appelait M. Olier « un homme de Dieu » et lui demanda sa bénédiction lorsqu'il alla le visiter sur son lit de mort, qui nous permettraient d'entrer dans une pareille et, il faut le dire, si oiseuse contestation. Tous deux ne travaillaient que pour Dieu, tous deux arrivèrent en même temps au même but, menés et conduits par la même grâce divine dont ils se reconnaissaient les indignes instruments; n'allons pas par une discussion posthume amoindrir une gloire si pure et une si chrétienne fraternité dans l'amour du bien.

Si l'on veut juger du développement que prirent les séminaires fondés par Vincent de Paul, il suffit de dire qu'en 1789 les missionnaires de Saint-Lazare dirigeaient en France cinquante-trois grands séminaires et neufs petits séminaires, plus du tiers des établissements de ce genre existant dans le royaume.

Pendant ce temps l'œuvre des Missions ne prenait pas un moindre développement. Dans les diocèses de Montauban (1629) et de Saintes (1634), dans les Cévennes (1635), en Auvergne (1636), en Champagne (1638), pour ne parler que des plus importantes, des missions furent prêchées par les prêtres formés par Vincent avec un succès qui l'eût étonné, si la pensée de l'attribuer le moins du monde à ses soins et à son zèle lui eût seulement traversé la pensée. Les services rendus par la Mission étaient si notoires que Richelieu, à l'apogée de sa puissance, l'établit lui-même à Richelieu et à Luçon en 1638.

La plus célèbre à cette époque des missions dirigées par Vincent de Paul fut celle qui fut donnée en 1641 au faubourg Saint-Germain, l'un des lieux le plus mal famés alors de tout Paris. C'était un quartier encore presque en dehors de la ville, renfermant le fameux « Pré aux Clercs », si connu pour sa population de vagabonds, de rôdeurs et de débauchés de toute nature, que M. Vincent hésita quelque temps, lorsqu'une pieuse dame qu'on croit être la duchesse d'Aiguillon vint lui demander d'y faire prêcher une mission, s'offrant à en supporter les frais. Cédant à ses instances, il en parla aux prêtres de la Conférence des mardis, qui à leur tour témoignèrent une répugnance si visible, que pour la première fois Vincent crut avoir agi par un senti-

ment d'orgueil et de confiance exagérée en ses forces. Tombant à genoux, malgré ses cheveux blancs et son âge, il avait alors soixante-cinq ans, il demanda pardon à ses prêtres avec une si touchante simplicité, qu'ils rentrèrent en eux-mêmes et, rougissant de leurs hésitations, se déclarèrent prêts à entreprendre tout ce que leur maître, leur père leur ordonnerait. La mission fut prêchée avec un succès si prodigieux que le bruit en retentit dans tout Paris.

Les conversions furent si nombreuses que pour les raconter toutes, dit Abelly, il faudrait un volume entier. L'année suivante, M. Olier devenait curé de Saint-Sulpice, continuait l'œuvre commencée, et c'est par les soins de ces deux bons ouvriers que le quartier le plus abominable de Paris (le mot n'est pas trop fort, on peut s'en convaincre en lisant les mémoires du temps et les rapports de la police, pourtant si élémentaire, de l'époque), fut transformé jusqu'à devenir l'un des centres religieux de la capitale.

C'est cependant au milieu de ce grand mouvement de renaissance catholique, que naquirent tout à coup ces opinions nouvelles qu'on a appelées le jansénisme et qui devaient pendant près de deux siècles lutter contre l'autorité de l'Église, diviser les esprits et les éloigner de la foi. Ce n'est pas ici le lieu d'en faire l'histoire et nous n'en parlerions même pas si Vincent de Paul n'avait été mêlé indirectement aux débuts du jansénisme par ses relations avec M. de Saint-Cyran, le grand apôtre de la doctrine du jansénisme en France, ainsi que par les efforts qu'il fit pour empêcher les progrès de ces dangereuses nouveautés, ce qui lui valut de vives et persistantes attaques, qui n'épargnèrent même pas sa mémoire.

Vincent de Paul avait connu Duvergier de Hauranne, plus célèbre sous le nom d'abbé de Saint-Cyran, lorsque celui-ci, jeune encore, était venu à Paris vers 1621 et y attirait les regards par sa science et par l'austérité de sa vie. Comme le cardinal de Bérulle, le bon M. Vincent fut d'abord trompé par la piété sévère, la rigueur du nouveau Père de l'Église, qui avait lu plus de dix fois toutes les œuvres de saint Augustin. Mais lorsque Vincent connut mieux à qui il avait affaire, et surtout lorsque Saint-Cyran se risqua à lui communiquer ses idées sur la grâce, l'état présent de l'Eglise, l'autorité du Pape et des conciles, surtout du concile de Trente dont il niait l'autorité, en ce qui concernait le sacrement de pénitence et l'eucharistie, il vit clair et comprit dans quelle voie périlleuse pour lui-même, comme pour ceux qui le suivraient, Saint-Cyran allait s'engager. Il essaya de l'arrêter s'il en était temps encore et alla même, lui qui avait horreur des disputes, jusqu'à avoir avec lui plusieurs discussions très vives, où il apporta toute sa chaleur de cœur, mais aussi son inébranlable fermeté dans la défense de l'orthodoxie catholique. Saint-Cyran, qui tenait fort à ne pas rompre avec un homme aussi considéré, essaya de se justifier dans une longue lettre très embrouillée qu'il écrivit à Vincent et dont l'original a longtemps été conservé.

Rien ne put ébranler la fermeté de Vincent qui, avec la droiture parfaite de son âme, ne comprenait rien aux artifices de langage, grâce auxquels les fondateurs du jansénisme esquivaient les décisions de l'Église.

Les efforts de Saint-Cyran et de ses adeptes ne purent entamer la sincérité de sa soumission à l'Église, et s'il garda toujours des ménagements pour les personnes, il fut également toujours, et quoi qu'en aient

dit les jansénistes, inébranlable sur les principes. « Sachez, Monsieur, disait-il bien des années plus tard à un prêtre de sa maison qu'il voulait prémunir contre la nouvelle doctrine, sachez que cette nouvelle erreur du jansénisme est une des plus dangereuses qui aient jamais troublé l'Église ; et je suis très particulièrement obligé de bénir Dieu et de le remercier de ce qu'il n'a pas permis que les premiers et les plus considérables d'entre ceux qui professent cette doctrine que j'ai connus de près et qui étaient mes amis, aient pu me persuader de leurs sentiments. Je ne vous saurais exprimer la peine qu'ils y ont prise et les raisons qu'ils m'ont proposées pour cela : mais je leur opposais entre autres choses l'autorité du concile de Trente, qui leur est manifestement contraire et voyant qu'ils continuaient toujours, au lieu de leur répondre, je récitais tout bas mon *Credo*, et voilà comme je suis demeuré ferme en la créance catholique. »

Mais, ainsi que le dit à merveille le vieil Abelly dans son charmant et naïf langage, « M. Vincent a bien su néanmoins faire la distinction des personnes d'avec l'erreur ; détestant l'erreur et gardant toujours en son cœur une vraie et sincère charité pour les personnes, dont il ne parlait qu'avec une grande retenue et plutôt par esprit de compassion que par aucun mouvement d'indignation. Il a même employé et fait plusieurs efforts charitables quand les occasions s'en sont présentées pour les porter à se réconcilier avec l'Église. Jusque-là après la publication de la Constitution du pape Innocent X, il les alla rechercher et rendre visite à quelques-uns d'entre eux au Port-Royal, pour les convier avec honneur et les obliger doucement à se réunir ; ce qui toutefois n'eut pas l'effet qu'il désirait. »

Lorsqu'en 1638, Richelieu, qui n'aimait pas le bruit en aucun genre et prétendait tout assujetir à sa volonté, fit brusquement arrêter Saint-Cyran et le fit enfermer à Vincennes, Vincent de Paul comprit, avec sa finesse habituelle et cet espèce d'instinct des temps nouveaux qui s'alliait en lui à la simplicité antique de l'âme, qu'une pareille rigueur, au lieu d'éteindre la secte naissante, allait au contraire lui donner du lustre et ce crédit qui s'attache toujours aux victimes de la violence.

Il se tint dans la réserve sans se joindre aux accusateurs ni faire écho aux admirateurs. Interrogé dans le procès comme ayant connu intimement Saint-Cyran, il refusa de répondre à un juge civil et comparut devant le terrible cardinal lui-même. Si l'on en croit les anecdotes du temps, de source janséniste il est vrai, Richelieu ne fut pas satisfait de la modération de M. Vincent, le renvoya brusquement *en se grattant la tête*, ce qui était son grand geste de mécontentement.

Le 4 décembre 1642, Richelieu, depuis longtemps mourant, rendait le dernier soupir.

L'abbé de Saint-Cyran fut aussitôt remis en liberté, mais il ne jouit pas longtemps de cette sorte de succès, car quelques mois après il était lui-même emporté subitement par une attaque d'apoplexie foudroyante. On a beaucoup dit alors, que Vincent de Paul, qui avait cependant cessé tout rapport direct avec lui depuis leurs dernières explications sur l'autorité de l'Église, assista à son enterrement. Ce fait, dont on a démontré la fausseté, n'aurait rien que de conforme à la généreuse charité de Vincent, toujours si doux pour les personnes, surtout lorsque la sienne était en jeu d'une façon quelconque.

C'est cependant cette modération si chrétienne que les jansénistes ont cherché à tourner contre lui en l'accusant de pusillanimité et de lâcheté peu sincère, lorsqu'ils le virent s'opposer de toutes ses forces à la diffusion de leurs étroites et funestes doctrines, antipathiques à son genre d'esprit comme elles étaient contraires à la vérité. Ce fut surtout après la publication du fameux livre intitulé de la *Fréquente communion*, lorsque les jansénistes, le grand Arnauld à leur tête, commencèrent à se poser en parti et en réformateurs, que Vincent, poussé lui-même à bout par son zèle à défendre la foi, devint ouvertement, comme ils l'appelèrent eux-mêmes, leur plus dangereux ennemi. Il s'employa activement à stimuler le zèle des évêques, et lui qui se prétendait toujours un ignorant, disant simplement que les jansénistes disaient vrai lorsqu'ils lui reprochaient son peu de science, il écrivit deux lettres contre les nouvelles doctrines et sur la nécessité de s'y opposer, qui sont peut-être ce qu'on a écrit de plus clair et de plus net sur le sujet. Grâce à ses démarches, quatre-vingt-cinq évêques déférèrent à Rome les fameux passages extraits de l'*Augustinus* de Jansénius, connus sous le nom des cinq propositions. Vincent de Paul alla prier Anne d'Autriche, sur laquelle il avait une grande influence, nous le verrons plus loin, car nous anticipons volontairement sur les temps pour en finir avec cette partie de la vie de Vincent, il alla, dis-je, jusqu'à prier la reine d'écrire au Pape pour lui demander de hâter sa décision : enfin il n'épargna aucune peine, bravant, comme il le dit lui-même dans une lettre, le *qu'en dira-t-on?* sans seulement s'en préoccuper. « Il y a trois mois, disait-il, que je fais mon oraison sur la doctrine de la grâce, et Dieu m'accorde tous les jours de nou-

velles lumières qui me confirment dans la foi que Notre-Seigneur est mort pour tous et qu'il veut sauver tout le monde. » Tel fut le rôle de Vincent dans cette querelle théologique célèbre qui eut de si longues et de si tristes conséquences, rôle qui lui attira les plus vives attaques de son vivant, même plus encore après sa mort, et la *grande trahison de M. Vincent*, comme les jansénistes appelèrent sa conduite dans ces délicates circonstances, donna lieu à plus d'un pamphlet où sa mémoire ne fut pas ménagée.

Après la condamnation des cinq propositions par Innocent X, son zèle ne se ralentit pas et il veilla avec un soin extrême à préserver la Mission de toute compromission; il fut aussi sévère contre les équivoques grâce auxquelles les jansénistes prétendaient éluder les décisions de l'Église, que contre la doctrine elle-même, et les distinctions entre *le fait et le droit*, qui fournirent matière à tant de controverses, ne le trouvèrent pas plus indulgent qu'il ne l'avait été pour l'*Augustinus de Jansénius* ou le livre de la *Fréquente communion*. Il resta jusqu'à son dernier jour ce qu'il avait été dès le début, l'enfant soumis de cette Église du Christ qu'il aimait par-dessus tout et qui lui avait appris à aimer ses frères plus que lui-même, même ses frères coupables ou égarés.

Il est facile de comprendre combien ces luttes douloureuses, où il déploya tant de perspicacité et de vigueur avec une si constante modération, grandirent la situation du bon M. Vincent, mais aussi combien elles firent faire de progrès intérieurs à cette âme déjà si avancée dans les voies de la plus haute perfection. Elles lui apprirent à connaître l'une des plus pénibles épreuves pour un cœur droit et cha-

ritable, celle de voir ses intentions méconnues, taxées de calcul intéressé, et de s'entendre accuser de trahison, de lâcheté, lorsqu'on ne songe qu'à défendre les droits souverains de la vérité.

Comme il arrive toujours quand on avance dans la vie, la mort commençait à frapper autour de lui et à lui enlever les premiers compagnons de ses travaux. L'une des pertes qui contristèrent le plus son cœur et lui enlevèrent un de ses plus solides appuis, fut la mort de Mme de Chantal, qui survint en décembre 1641. Leurs relations dataient de 1619. A cette époque, saint François de Sales, qui venait de fonder la Visitation à Paris, cherchait un directeur pour la naissante communauté. Vincent de Paul, encore inconnu, lui avait été présenté, et l'évêque de Genève n'avait pas tardé à deviner ce qui en serait de l'humble prêtre ignoré de tous et quelle était déjà sa vertu. Il le choisit pour diriger la Visitation, et Vincent de Paul garda cette charge jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant plus de quarante ans. Ce fut au monastère de Paris qu'il connut Mme de Chantal qui en fut supérieure du 1er mai 1619 au 21 février 1622; après la mort de saint François de Sales, une correspondance assidue s'établit entre sainte Chantal et M. Vincent.

Quel temps, remarquons-le en passant, et quel moment unique dans l'histoire religieuse que celui où se rencontrent ainsi à la fois sous la plume les noms de François de Sales, de Vincent de Paul, de Jeanne de Chantal, pour ne parler que de ceux-là !

Dès lors et jusqu'à sa mort les rapports de Mme de Chantal avec Vincent furent aussi fréquents qu'intimes, elle lui ouvrait son âme, et lui montrait à découvert tout ce qui s'y cachait de foi et d'amour

Vincent l'appelait son unique mère et écoutait ses avis avec une déférence toute filiale, imitant en cela le grand évêque de Genève. Pendant vingt ans qu'il la dirigea, il ne remarqua jamais en elle, disait-il plus tard, aucune imperfection.

Leur dernière entrevue, en novembre 1641, fut pour Vincent de Paul la plus grande des consolations, et l'on voudrait qu'un autre Augustin nous ait conservé les suprêmes entretiens de ces deux grandes âmes si différentes par les dons de l'esprit et la vocation temporelle, si semblables par l'ardeur de leur céleste amour, si enflammées des mêmes désirs pour l'éternelle patrie.

Mme de Chantal, après une courte visite à la maison de la Visitation de Paris, s'en retourna à son couvent de Moulins. Le 13 décembre suivant, elle y mourait entre les bras de Mme de Montmorency, la veuve de la victime de l'implacable justice de Richelieu, qui était venue ensevelir dans le cloître son inconsolable douleur.

Cette mort, qui affligea vivement Vincent de Paul, lui fut révélée par la vision des globes, la seule qu'il ait eue, dans tout le cours de sa vie, au moins à notre connaissance. Voici comment Vincent de Paul certifie lui-même le fait, dans une pièce écrite de sa main, dont l'original subsiste encore. Son récit est trop caractéristique par la parfaite et l'on peut presque dire minutieuse sincérité qui s'y révèle, pour ne pas en citer quelques passages. Dans son humilité, il n'a garde de parler à la première personne et se désigne toujours comme une personne digne de foi.

« Je ne fais point de doute que Dieu ne manifeste un jour la sainteté de la Mère de Chantal, comme

j'apprends qu'il fait déjà en plusieurs endroits du royaume et en plusieurs manières, dont en voici une qui est arrivée à une personne digne de foi, laquelle j'assure qu'elle aimerait mieux mourir que de mentir.

« Cette personne ayant eu nouvelle de l'extrémité de la maladie de notre défunte, se mit à genoux pour prier Dieu pour elle, et la première pensée qui lui vint à l'esprit fut de faire un acte de contrition des péchés qu'elle avait commis et qu'elle commet ordinairement, et immédiatement après, il lui parut un petit globe comme de feu, qui s'élevait de terre et s'alla joindre en la supérieure région de l'air à un autre globe plus grand et plus lumineux, et les deux réduits en un s'élevèrent plus haut, entrèrent dans la région supérieure de l'air et se répandirent en un autre globe infiniment plus grand et plus lumineux que les autres et il lui fut dit intérieurement que ce premier globe était l'âme de notre digne Mère, le deuxième de notre bienheureux Père, et l'autre de l'essence divine, que l'âme de notre digne Mère s'était réunie à celle de notre bienheureux Père et les deux à Dieu leur souverain principe...

« Ce qui pourrait faire douter de cette vision est que cette personne a une si grande estime de la sainteté de la vénérable Mère de Chantal, qu'il ne lit jamais ses réponses sans pleurer, dans l'opinion qu'il a que c'est Dieu qui lui a inspiré ce qu'elles contiennent, et que cette vision, par conséquent, est un effet de son imagination : mais ce qui lui faisait penser que c'est une vraie vision est qu'il n'est point sujet à en avoir et n'a jamais eu que celle-ci. En foi de quoi, j'ai signé la présente de ma main et scellé de notre sceau. »

CHAPITRE IX

LES FILLES DE LA CHARITÉ.

1633.

Lorsqu'on prononce le nom de Vincent de Paul on voit aussitôt se dresser devant les yeux la cornette blanche des Sœurs de Charité.

Le lecteur sera peut-être surpris qu'ayant déjà parlé d'une partie de la vie de M. Vincent, nous n'ayons encore rien dit de la plus féconde, de la plus populaire des œuvres auxquelles il a attaché son nom. C'est qu'il en fut de celle-là comme de toutes les autres institutions qu'il fonda : elle se forma peu à peu, progressivement, par une sorte d'évolution interne, comme on dirait aujourd'hui. Cette lenteur dans la mise à exécution de ses idées, ce soin constant de ne jamais même les laisser prendre le pas sur les faits, mais au contraire de toujours se laisser guider par eux, de vouloir faire le bien de son mieux, sans jamais chercher à réformer d'après un idéal particulier, de se servir des éléments existants, de prendre enfin les hommes tels qu'ils sont et de les amener à Dieu sans leur demander autre chose que ce que Dieu demande, se retrouvent partout dans toutes les œuvres de Vincent de Paul. C'est peut-être là la source de leur singulière élasticité et de cette

souplesse qui les rend propres à tous les temps, à toutes les sociétés, et leur permet de s'adapter à nos démocraties modernes aussi facilement qu'elles s'adaptaient à l'état monarchique et aristocratique de l'Europe au dix-septième siècle. Nulle part ce caractère original, presque unique dans la vie des grands hommes, qui tous, dans des mesures et des manières diverses, ont agi surtout par la puissance et la force impérieuse de leur personnalité, n'est plus marqué que dans l'établissement progressif de la congrégation des Filles de la Charité.

Ce furent les confréries de la Charité, créées par Vincent de Paul alors qu'il était encore dans la maison de Gondi, qui furent l'origine de cette nouvelle œuvre. Établies de bonne heure à Paris, en 1629, les confréries de la Charité ne s'y développèrent pas aussi vite, ni aussi facilement qu'en province; le recrutement des dames était difficile. On en trouvait bien sans peine pour faire partie de l'association, donner des aumônes et aller visiter les pauvres, mais quand il s'agissait de les soigner elles-mêmes, les choses n'allaient pas si aisément : les unes étaient empêchées de le faire par leurs obligations de situation, les autres n'en avaient pas le temps, ou ne savaient pas s'y prendre. Elles envoyaient leurs domestiques pour faire la besogne à leur lieu et place. Il y avait une lacune à combler et l'entreprise avorterait, ou resterait « boiteuse » si on ne la comblait. Vincent le comprit et il s'appliqua à y porter remède.

Aidé par celle qui devait être son bras droit, par M^lle^ Le Gras, dont il faudra parler tout à l'heure avec plus de détail, il réunit quelques bonnes filles de la campagne, aussi humbles de condition que courageuses et faites au labeur, et il les donna comme aides

aux dames de la confrérie de Charité pour les remplacer dans tous les travaux matériels dont elles n'étaient pas capables, ou qui leur répugnaient trop. On les distribua dans les paroisses de Paris où il y avait une Charité : à Saint-Nicolas du Chardonnet, à Saint-Sulpice, à Saint-Paul, à Saint-Laurent, à Saint-Sauveur, où la première confrérie avait été fondée.

Elles logeaient où on avait pu les caser, tantôt dans les couvents, tantôt chez quelque dame hospitalière. Toute la semaine se passait à visiter les pauvres, soigner les malades, accompagner les dames de la Charité dans leurs visites de pauvres et les conduire aux bons endroits. Le dimanche, elles se réunissaient à Saint-Lazare où Vincent de Paul, s'il en avait le temps, leur faisait un petit sermon sur leurs devoirs et leur vocation particulière.

Tout était si modeste dans ces débuts, qu'on appela d'abord ces pauvres filles par leur petit nom tout court, en ajoutant simplement le nom de la paroisse où elles exerçaient leur humble ministère : Marguerite de Saint-Paul, Nicole de Saint-Laurent ; parfois même, dans ses lettres, Vincent dit tout bonnement : « celle de Saint-Merry ».

Marguerite de Saint-Paul, qui de son nom s'appelait Marguerite Nazeau, mérite une mention même dans ce court récit C'était une pauvre paysanne qui gardait les moutons ; elle avait appris à lire et à écrire presque toute seule en faisant paître son troupeau, on juge au prix de quels efforts. Dès qu'elle le sut, elle se mit à le montrer aux autres et devint une sorte de maîtresse d'école volontaire et ambulante que ne rebutaient ni les mépris ni les railleries ; son travail assidu ne lui fournissait pas seulement de quoi vivre, mais à force d'économie

et de privations, elle amassait même de quoi aider à l'éducation des jeunes clercs se destinant au sacerdoce. Vincent de Paul la rencontra par hasard dans une de ses innombrables courses apostoliques; il comprit aussitôt ce que valait une pareille âme et il l'adjoignit aux premières aides des Dames de la Charité. Partout où elle passa, la bonne Marguerite se fit chérir par sa douceur, sa gaîté, sa bonne humeur, son intarissable entrain dans le plus complet dévouement aux pauvres. Ayant recueilli dans sa pauvre petite chambre une femme malade de la peste, elle prit la maladie en la soignant et en mourut, aussi simplement, aussi pieusement qu'elle avait vécu, vrai modèle de la Sœur de Charité telle que nous la voyons encore passer dans nos rues et qui a mérité d'être appelée *la première servante des pauvres*.

En durant, la dispersion des pauvres filles, vouées aux bonnes œuvres multiples que l'on réclamait d'elles, commençait à avoir des inconvénients; toutes ne valaient pas la bonne Marguerite, il fallait une formation, des règles de vie, une surveillance. Vincent de Paul ne tarda pas à s'en apercevoir, et quoiqu'il redoutât toujours tout ce qui avait l'air de près ou de loin d'une fondation d'ordre, il n'hésita pas à aller en avant quand il vit clairement son chemin tracé. Une petite maison fut vite trouvée et le choix de celle qui devait diriger les membres de la réunion ne fut pas long. Dieu avait placé à côté de Vincent celle qui devait être son auxiliaire infatigable dans cette nouvelle tâche. Il n'eut garde d'aller chercher ailleurs, et le 29 novembre 1633, M^lle^ Le Gras entrait dans la très modeste demeure qui devait être le berceau de si grandes choses. Cette mai-

son, qui existe encore et porte aujourd'hui le numéro 43 de la rue du Cardinal-Lemoine (ancienne rue des Fossés-Saint-Victor), était très pauvre, petite et sans aucune apparence; on y entrait par une porte basse et un corridor obscur.

Ce fut là que s'installèrent les quatre ou cinq filles que M^lle^ Le Gras devait former à la pratique des vertus religieuses, au service des pauvres, et diriger dans leurs bonnes œuvres. C'était tout ce que voulait encore Vincent, et ni lui ni sa coadjutrice ne songeaient à autre chose.

Il est impossible de donner ici une biographie complète de Louise de Marillac, nièce du maréchal de Marillac et du garde des sceaux, Michel de Marillac, qui venaient de mourir l'un sur l'échafaud, l'autre en prison (1632), tous deux victimes de leur dévouement à Marie de Médicis. Veuve à trente-quatre ans (1625) d'un secrétaire des commandements de Marie de Médicis, Antoine Le Gras, M^lle^ Le Gras, car c'est ainsi que, suivant l'usage du temps dont il est difficile de déterminer les règles, on continua à l'appeler jusqu'à sa mort, se voua entièrement à l'éducation de son fils, aux exercices de la plus ardente dévotion et aux bonnes œuvres. D'abord dirigée par l'évêque de Bellay, Camus, l'ami de saint François de Sales, elle avait passé sous la conduite de Vincent de Paul, qui ne tarda pas à la connaître à fond. Les lettres qu'il lui écrit sont pleines de ce bon sens pratique qu'on lui connaît et de conseils de patience, de modération à une âme ardente, en qui l'amour maternel le disputait seul à l'amour de Dieu. « Je n'ai jamais vu une mère si fort mère que vous, lui disait-il : vous n'êtes point quasi femme en autre chose. »

Il faut voir avec quelle verve M. Vincent malmène M^lle^ Le Gras, lorsque plus tard celle-ci voulut faire un prêtre de ce fils tant chéri, malgré sa répugnance déclarée : « Laissez Dieu le conduire, disait-il en finissant son exhortation; il est plus son père que vous n'êtes sa mère et l'aime plus que vous, laissez-lui en avoir la conduite. Il saura bien l'appeler en un autre temps, s'il le désire, ou lui donner l'emploi convenable à son salut..... Bonjour, Mademoiselle, soyez toute à Notre-Seigneur et conforme à son bon plaisir. Je vous prie de faire votre oraison en Zébédée et ses enfants à laquelle Notre-Seigneur dit, comme elle s'empressait pour l'établissement de ses enfants : « Vous ne savez ce que vous demandez ».

Dès 1629, lorsque la première confrérie de Charité fut établie à Paris sur la paroisse Saint-Sauveur, Vincent employa M^lle^ Le Gras à la surveiller, ainsi que celles qui furent successivement établies dans les autres quartiers, puis il l'envoya visiter celles de province. Dans toutes ces courses, comme durant tout le reste de sa vie, elle était suivie par la sollicitude de M. Vincent, qui connaissait son zèle, mais craignait toujours de ne lui voir assez ménager une santé débile et des forces épuisées. « A la voir, écrivait-il, on dirait qu'elle sort du tombeau, tant son corps est faible et son visage pâle; mais Dieu sait quelle force d'esprit elle a. » — « Ayez soin, s'il vous plaît, de votre santé, lui disait-il à elle-même, et honorez la gaieté de cœur de Notre-Seigneur. Oh! que mon cœur désire que cela soit et promptement! Or sus, faites-y de votre côté ce qu'il faut. Soyez bien gaie cependant et faites gaiement ce que vous avez à faire..... Au nom de Dieu, faites votre possible

pour vous bien porter et traitez-vous mieux. »

Puis ce sont des avis pour calmer les saintes intempérances d'un zèle que le travail et l'action ne faisaient qu'enflammer, que rien ne satisfaisait et qui s'accusait toujours. « Au nom de Dieu, Mademoiselle, aimez votre indigence et soyez tranquille. C'est l'honneur des honneurs que vous pouvez rendre présentement à Notre-Seigneur, qui est la tranquillité même.... Je ne puis que vous dire que je me propose de vous bien blâmer demain, de ce que vous vous laissez aller à ces vaines et frivoles appréhensions. Oh! apprêtez-vous à être bien tancée. »

Au milieu de ses occupations infinies, on peut bien le dire, Vincent de Paul s'occupa pendant près de quarante années de la conduite spirituelle et de la vie tout entière de M^lle^ Le Gras, avec une sollicitude, une chrétienne affection, qui font de cette relation le digne pendant de celle de saint François de Sales avec M^me^ de Chantal, mais qu'à première vue on ne soupçonnerait pas chez un homme absorbé en apparence par les œuvres de charité. L'activité extérieure a peut-être jusqu'alors trop caché, chez M. Vincent, aux regards distraits de la postérité, l'intensité de cette vie intérieure, de cette recherche ardente et désintéressée du bien absolu, qui sont les seuls vrais fondements de toute vie chrétienne, les seules sources pures où les saints puisent leur merveilleuse et inépuisable fécondité.

Lorsque, le 29 novembre 1633, M^lle^ Le Gras entrait dans la petite maison de la rue Saint-Victor, elle ne songeait pas plus que M. Vincent à faire une œuvre nouvelle, mais simplement à se vouer plus entièrement encore que par le passé au service des pauvres et à chercher dans l'oubli complet du

monde la consolation des malheurs qui accablaient alors ses plus proches.

Mais le petit grain qui devait devenir un si grand arbre ne tarda à se développer, et vraiment le soin que Vincent de Paul mit à former les premières Sœurs de Charité semblerait indiquer qu'il eut comme un pressentiment de l'avenir. Toutes les semaines il allait à la petite maison de M^lle^ Le Gras, accompagné de M. Portail ou d'un autre missionnaire, et y faisait des conférences familières à *ces bonnes filles servantes des pauvres*. Recueillies à la dérobée par M^lle^ Le Gras, ou quelqu'une de ses compagnes, et conservées jusqu'à nos jours dans leur première naïveté sans retouche, ces conférences sont pleines de simplicité, de cette bonne grâce, de cette ardeur contenue que l'on remarquait déjà dans les entretiens de la Mission.

La parole coule de source, abondante, imagée, pleine de vie et de mouvement, sans aucune recherche littéraire, aucune préoccupation de l'effet. Parfois Vincent s'interrompt pour interroger une sœur ou une autre, et leurs réponses sont notées; elles portent déjà ce cachet de franchise, de netteté, parfois d'ironie ou de gaieté qui sont encore si visibles chez les Sœurs de Charité d'aujourd'hui.

C'est bien la même bonne Sœur si alerte, si simple, si peu embarrassée, avec cet air ouvert et de bonne humeur auquel on ne résiste pas.

Ces exhortations sont toutes pratiques et ne vont qu'à un but : former celles qui l'écoutaient au genre de vie, nouveau alors et contraire à tous les usages, auquel Dieu les appelait. Comme elles étaient pour la plupart filles de pauvres paysans sans grande éducation première, Vincent ne cesse de les exhorter

à la simplicité, à l'humilité, et il le fait toujours avec autant de délicatesse que de force, rappelant souvent que lui aussi était fils de paysan. « Voyez vous, mes sœurs, la plupart d'entre vous êtes des filles grossières qui avez été nourries dans la rusticité aussi bien que moi, qui gardais les troupeaux dans ma jeunesse. »

Comment se plaindre d'être maltraitées quand on se met ainsi au même niveau que celles qu'on exhorte à la petitesse! s'il leur rappelle qu'elles sont filles de laboureur, il ajoute aussitôt « comme moi ». Citons encore ce portrait de ce qu'il appelle *les bonnes filles*, *les vraies filles de village*, dont l'espèce était peut-être moins rare alors qu'aujourd'hui. « Je vous dirai donc qu'il n'y a rien de meilleur que les personnes qui ont véritablement l'esprit des villageois. On ne voit rien qui soit plus rempli de foi et qui ait plus recours à Dieu dans leurs besoins et de reconnaissance dans leur prospérité. Et d'abord les vraies filles de villages sont extrêmement simples, elles n'usent ni de finesse, ni de parole à double entente; elles ne sont point entières ni attachées à leur sens et croient tout simplement ce qu'on leur dit, c'est en quoi vous les devez imiter. On remarque une grande humilité dans les vraies filles de village, elles ne se glorifient point de ce qu'elles ont, elles ne parlent point de leurs parents, elles ne pensent point avoir de l'esprit, elles vont tout bonnement. » Et le bon M. Vincent continue ainsi en souriant le portrait de la vraie fille de village, en lui donnant toutes les vertus que doivent avoir les vraies Filles de la Charité.

Pendant plus de douze années, Vincent de Paul laissa les Filles de la Charité non seulement sans

règles écrites, mais même sans constitutions et n'essaya pas de les faire approuver. Il laissa l'œuvre se développer pour ainsi dire d'elle-même et prendre sa forme d'après les nécessités et les besoins auxquels elle répondait. Cette fois encore il se laissa guider par la pratique et attendit que les Filles de la Charité eussent fait leurs preuves ; cela ne fut pas long, car le nombre des élèves de M^lle^ Le Gras ne tarda pas à augmenter. L'une après l'autre les confréries de Charité de Paris les appelèrent à leur aide. Il fallut se transporter dans une maison plus vaste, située à La Chapelle, et enfin dans une autre plus grande encore au faubourg Saint-Denis, à côté de Saint-Lazare. Puis ce fut dans les hôpitaux, à l'Hôtel-Dieu, aux Enfants trouvés, dont nous allons parler tout à l'heure, que les petites Sœurs grises, vinrent donner leurs soins aux malades.

En 1641, les bonnes Filles de la Charité commencèrent une nouvelle œuvre, celle où elles sont encore inimitables, celle des petites écoles, c'est-à-dire des écoles pour les petits enfants, qui amena bien vite celle des asiles. Avec leur entrain et leur intelligence, elles eurent bientôt fait de ranimer et de rouvrir les petites écoles, aussi anciennes que l'Église, et d'y donner, avec un art qui n'a pas été dépassé, ce solide enseignement primaire chrétien que rien ne saurait remplacer.

Les petites écoles restèrent toujours particulièrement chères à Vincent, qui en comprenait bien toute l'efficacité : « Il n'y a rien, disait-il à ses filles, qui soit plus digne de vous... Oh ! mes filles, vous devriez vous instruire pour devenir capables d'enseigner les petites filles. C'est à quoi vous devez vous rendre bien soigneuses, puisque c'est un des deux desseins

que vous devez avoir en vous donnant à Dieu. »

Le soin des pauvres et des malades, l'enseignement des enfants du peuple à la, ville et dans les campagnes, c'est bien là, en effet, l'œuvre de la Sœur de Charité, et l'on sait comment elle l'a accomplie et elle l'accomplit encore aujourd'hui.

En 1642, voyant que le nombre des sœurs croissait sans cesse, Vincent finit par céder à leurs instances et permit à quatre d'entre elles de faire des vœux simples pour une année seulement, ce que Barbe Angiboust, Jeanne Dallemagne et Marguerite Laurence, on ignore le nom de la quatrième, firent entre ses mains le 25 mars 1642, jour où M^lle^ Le Gras s'était elle-même, neuf ans auparavant, consacrée à Dieu. Cette date est restée sacrée chez les Sœurs de Charité; c'est le jour où, chaque année, elles renouvellent, en toute liberté, leurs vœux annuels.

Vincent de Paul qui, s'il ne voulait jamais se hâter, ni faire naître les circonstances, ne s'arrêtait pas dans les entreprises commencées, consentit aussi à ce qu'on choisît un conseil pour diriger l'œuvre; ce conseil fut composé de quelques sœurs, à la tête desquelles il plaça son fidèle M. Portail. C'était un commencement d'organisation; mais une fois cela fait, M. Vincent, qui tenait toujours à ce que ses filles fussent *séculières* et non *religieuses*, le terme impliquant alors l'idée de clôture comme corrélative et nécessaire, en demeura là pour le moment et attendit encore des années avant d'aller plus loin.

Comme tout ce qui arrive à son heure et correspond à un besoin secret, la compagnie des Filles de la Charité prit un rapide développement et les *Sœurs grises*, comme on les appela bientôt dans le peuple, eurent leur place marquée dans toutes les œuvres

de charité, dans les hôpitaux comme dans les écoles.

Ceci nous amène à raconter une autre fondation de Vincent de Paul à Paris, au même moment, qui fut égalenemt très utile aux pauvres et à la religion. Elle est une des marques les plus frappantes de l'admirable mouvement religieux qui fut si vif durant les deux premiers tiers du dix-septième siècle, et dont les innombrables œuvres continuées sans bruit dans le siècle suivant permirent à la foi de traverser, sans périr les désordres de la régence suivie de l'incrédulité philosophique. Il faut parler maintenant des réunions des Dames de Charité qu'on ne doit pas confondre avec les confréries de Charité introduites à Paris par M^lle^ Le Gras dès 1629. Présidées par M. Vincent, ces réunions eurent alors dans Paris beaucoup de réputation et firent, aidées par les Sœurs de Charité, de très grandes œuvres, dont quelques-unes subsistent encore aujourd'hui.

Comme on l'a très justement remarqué, l'un des traits de génie de Vincent de Paul fut de deviner la place que l'initiative individuelle allait jouer dans la société moderne et d'avoir compris que les chrétiens comme chrétiens ne pouvaient pas rester isolés dans leurs croyances et leurs habitudes.

Comme il faisait sortir les religieuses de leur cloître, comme il groupait les femmes chrétiennes dans des confréries de Charité consacrées au service des pauvres, il fallait faire sortir les gens du monde de leurs hôtels et du Louvre pour leur faire donner aux pauvres, et il n'y en eut peut-être jamais tant qu'à cette époque, plus qu'une aumône passagère, un peu de leur temps et de leurs peines. Comme toujours il attendit et se laissa, pour ainsi dire, conduire par les circonstances.

Ce fut une amie et une émule de M^lle^ Le Gras, la présidente Goussault, une veuve, jeune, riche et belle, dont la vie fut tout entière et uniquement consacrée à la pratique des plus hautes vertus, qui vint un jour, en 1634, lui proposer de faire visiter les malades de l'Hôtel-Dieu par quelques dames qu'elle réunirait. Il y avait, disait-elle, fort à faire à cet hôpital, encombré de malades de tout âge, de toute nation et de toute religion; il y régnait un grand désordre, malgré les efforts des religieuses, qui, récemment remises en état de ferveur, ne pouvaient suffire à la besogne.

D'abord M. Vincent résista, ne voulant pas, disait-il, mettre la faux en la moisson d'autrui. Mais la présidente était tenace, comme le sont parfois les dévotes, en prenant le terme dans son vrai sens : elle alla trouver l'archevêque de Paris, qui approuva son dessein et la chargea de le dire à M. Vincent. Celui-ci, fidèle à la célèbre maxime de saint François de Sales de ne jamais rien demander ni rien refuser, céda aussitôt et il réunit quelques dames du grand monde qui, pénétrées des devoirs d'une vraie chrétienne, voulaient consacrer aux bonnes œuvres tout le temps que leur laissait leur position et tout le superflu de leur fortune. La première assemblée se tint au début de l'année 1634, chez la présidente, et M. Vincent exhorta avec sa chaleur ordinaire les dames présentes, encore en petit nombre, et leur exposa le but de l'entreprise qui était de venir en aide par tous les moyens aux misères sans nombre dont elles étaient partout entourées. On commencerait en allant « visiter les pauvres malades de l'Hôtel-Dieu, si fort abandonnés et si peu secourus au milieu de leurs souffrances, plaies, maladies de tout genre ».

Le discours du bon M. Vincent fut si éloquent,

qu'aux assemblées suivantes il se pressa chez Madame Goussault une foule de femmes de toutes les conditions. Citons seulement un peu au hasard, la chancelière Séguier, Mme Fouquet, la mère du surintendant, la présidente de Herse, Mme de Brienne, Mme de Traversay et l'infatigable Mlle Le Gras, puis bientôt Mme de Miramion si connue par sa beauté et sa vertu, Marie d'Orléans-Longueville, duchesse de Nemours, la duchesse d'Aiguillon, la nièce du grand cardinal, qui devint la pierre d'angle des dames de Charité. L'élan était donné et rien ne devait l'arrêter. Les noms les plus illustres du Parlement, Mme de Lamoignon, Mme de Bullion, Mme de Nicolaï se rencontrent pêle-mêle dans la liste des premières Dames de Charité avec les noms plus plébéiens de Mlles Dufay, du Fresne, Viole et bien d'autres. La princesse de Gonzague, cette gracieuse Marie de Mantoue, qui devint reine de Pologne, fut l'une des premières à s'enrôler dans l'association, dont fit également partie la pieuse Charlotte de Montmorency, princesse de Condé. Vincent, qui n'avait peut-être pas cru à un succès si complet, ne pouvait cacher sa joie et, dans chacune des assemblées, il la laissait s'épancher dans une de ces causeries familières où il excellait.

Il rédigea pour les Dames de Charité un court règlement, adapté à leur condition et à leurs devoirs sociaux.

Ces quelques règles courtes, simples et de facile exécution diffèrent essentiellement du règlement qu'il avait rédigé pour les confréries de Charité. La différence peut montrer à elle seule de quelle souplesse d'esprit et de quelle appréciation juste et pratique de ce qu'il pouvait raisonnablement attendre de ceux à qui il avait affaire, il était doué. Nul ne sut

jamais mieux ce qu'on pouvait demander, ni plier ses exigences aux nécessités; cela seul expliquerait le prodigieux succès ainsi que le développement rapide, continu de ses fondations. Il ne demandait jamais que ce que ceux qu'il avait devant lui pouvaient lui donner : c'est un des meilleurs moyens de tout obtenir.

Remarquons en passant un article du règlement des dames qui, d'une ironie souriante, prouve combien le bon M. Vincent connaissait son monde. Dans ces assemblées « les Dames auront, dit-il, pour maxime de ne pas traiter là des affaires particulières, ni des générales notamment de celles de l'État, ni de se servir de cette occasion pour faire leurs affaires. » En changeant un peu de mode, car nous ne sommes plus au temps de la Fronde où les femmes jouèrent un si grand rôle dans la politique, dans les négociations, presque même dans les armées, à combien de comités de charité moderne ne pourrait-on pas faire les mêmes recommandations?

L'œuvre de la visite des malades à l'Hôtel-Dieu, qui avait été en 1634 l'origine des assemblées des Dames de Charité, ne fut donc pas longue à s'organiser et eut un plein succès; on vit les plus grandes dames s'approcher du lit des malades sans distinction de religion, les soigner, les exhorter et leur administrer elles-mêmes les remèdes, ou les douceurs qui sont un soulagement lorsqu'on souffre. Pour les aider, Vincent leur adjoignit bientôt quatre Filles de la Charité qui les assistaient ou les remplaçaient. Les fruits de ces visites furent nombreux : il y eut sept cent soixante abjurations parmi les hôtes de l'hôpital, tout rempli de luthériens, de calvinistes, et où l'on comptait même nombre de Turcs pris ou blessés sur mer

Après les malades, on s'occupa des prisonniers : on commença par les prisonniers pour dettes, puis on passa à la visite des prisonniers de toute espèce et l'on finit même par celle des galériens.

La visite des malades dans les hôpitaux et celle des prisonniers dans les prisons par des femmes pieuses, qui n'ont d'autre but que de les soulager et de les ramener au bien, inaugurée il y a près de trois siècles par Vincent de Paul et les Dames de Charité, s'est perpétuée presque sans interruption jusqu'à nos jours; et ce n'est pas sans un douloureux étonnement qu'on a vu récemment des ordonnances, qui cachent mal la persécution et la haine de la religion sous les fausses apparences de l'ordre et de la régularité administrative, fermer l'accès des hôpitaux et des prisons aux âmes chrétiennes dont le zèle est aussi ardent que par le passé, mais qu'on cherche à contrarier de mille manières. On était plus heureux au temps de Vincent de Paul; il était au moins libre à toute âme charitable, fût-elle chrétienne, de soigner les pestiférés et d'exhorter les galériens.

Il n'est pas possible d'exposer dans ce court résumé d'une vie aussi pleine que fut celle de Vincent de Paul, tout ce qu'il sut obtenir du zèle des Dames de Charité, que durant de longues années il dirigea et entretint lui-même avec une infatigable ardeur. Nous les verrons du reste à l'œuvre quand nous parlerons tout à l'heure de la misère des populations dans les provinces et des secours qui y furent envoyés par l'entremise de M. Vincent. Mais parmi toutes les œuvres accomplies grâce au concours des Dames de Charité, il en est une que nous ne pouvons omettre, et qui a peut-être plus fait pour populariser son nom que toutes les autres : l'œuvre des Enfants trouvés.

On raconte qu'un jour, revenant le soir tard d'une mission aux environs de Paris, Vincent de Paul vit un homme occupé à l'horrible besogne qui consistait à déformer un petit enfant nouveau-né afin de s'en faire un gagne-pain, en excitant la pitié publique. Pénétré d'horreur et de pitié, Vincent arrache le malheureux petit être à son persécuteur et le porte lui-même dans ses bras à une maison de la rue Saint-Landry, appelée la Couche, où l'on recevait les enfants exposés et abandonnés dans les rues. Ce qu'il y vit acheva de bouleverser son âme : deux ou trois cents enfants de différents âges étaient là, entassés sans soin, dans d'infects réduits et soignés par une seule femme veuve, assistée de deux servantes C'était là tout ce qu'offrait alors la ville de Paris comme asile à de pauvres enfants abandonnés par leurs parents Ce qui arrivait à ces malheureuses créatures laissées ainsi sur la voie publique, au coin des rues, sous le porche des églises, est affreux même à penser : ou elles mouraient de faim, ou bien elles étaient recueillies par des misérables qui en trafiquaient pour des sommes d'argent, les rendaient volontairement infirmes pour leur faire plus tard mendier la charité des passants (1). On a peine à croire à toutes ces tristes et dégoûtantes barbaries après le règne réparateur d'Henri IV, en pleine société civilisée, au moment où les vers de Corneille enchantaient les oreilles de la cour la plus brillante de l'Europe.

Les enfants recueillis dans la maison qui aurait dû leur servir d'asile n'étaient guère plus heureux

(1) Ces faits sont attestés par saint Vincent de Paul lui-même dans un projet de rapport aux Dames de Charité, dont l'original, tout entier écrit de sa main, a été retrouvé à Florence et est aujourd'hui conservé aux archives de la Mission.

Ils mouraient de faim, et pour calmer leurs cris, on les endormait avec du laudanum; tous périssaient excepté ceux que la soi-disant nourrice, qui devait les soigner, vendait pour opérer des substitutions ou des suppositions d'enfants; le prix n'était pas élevé : quinze ou vingt sous!

A la vue de tous ces faits atroces et incontestables, Vincent de Paul les affirma lui-même dans un de ses discours aux Dames de Charité, sans recevoir aucune contradiction de personne, le cœur du prêtre et du chrétien ne put y tenir. Sortant cette fois de sa réserve ordinaire, il se mit lui-même le premier en avant. Menant quelques dames de Charité à la *Couche,* il leur montra ce qui s'y passait; c'était assez pour les émouvoir. On eût voulu pouvoir adopter tous ces malheureux petits êtres qui périssaient, c'est le mot propre, dans l'infection et mouraient la plupart sans baptême, mais il fallut se borner et l'on commença par en racheter douze tirés au sort, et on les installa d'abord dans une maison près de l'église Saint-Landry, puis rue des Boulangers, près la porte Saint-Victor. Les Filles de la Charité les soignèrent et les nourrirent d'abord avec du lait de vache, puis on fit venir quatre nourrices pour les élever. C'était en 1638, et tels furent les humbles débuts de l'œuvre des Enfants trouvés. Une fois fondée, elle se développa graduellement et finit par se répandre sur la France entière; mais ce ne fut que lentement et grâce aux efforts vraiment héroïques de Vincent de Paul et de M^lle^ Le Gras.

Au bout de quatre ans, le nombre des enfants augmentant toujours, on fit appel à la charité du roi qui accorda une rente de quatre mille livres; deux ans après, nouvel appel également entendu, auquel le roi

répond en accordant huit mille livres de rente à prendre sur les cinq grandes fermes, à partir de 1648. A ce moment, quatre mille enfants abandonnés avaient été successivement recueillis et leur entretien s'élevait presque à trente mille livres.

Mais le nombre des enfants alla en augmentant, et les frais montèrent jusqu'à quarante mille francs. Devant la grandeur de cette somme, très considérable pour le temps, surtout au milieu de la détresse générale causée par la durée de la guerre et par la misère des provinces, le courage des Dames de Charité fléchit et, malgré leur douleur, elles durent se résoudre à renoncer à une entreprise trop lourde pour leurs forces. Mais Vincent ne se résigna pas à abandonner les pauvres innocents et à les jeter dans la rue; il fit travailler les Sœurs de Charité de leurs mains et vendre le produit de leur travail, il emprunta, obtint des secours de côté et d'autre, et gagna ainsi un peu de temps.

Enfin il vint un jour où M^lle^ Le Gras, ayant tout dépensé pour nourrir les enfants recueillis, se trouva n'avoir que deux pistoles pour vivre pendant deux mois. Les choses ne pouvaient durer ainsi, il fallait bien se résigner et cesser une entreprise que la Providence ne semblait plus vouloir laisser durer Vincent convoqua une assemblée générale des Dames de Charité pour leur exposer la situation et se décider suivant leur avis.

Une fois en présence des dames, venues en grand nombre à son appel, Vincent commença par exposer la situation plus que précaire où se trouvait l'œuvre et leur demanda si elles voulaient, oui ou non, la continuer ou l'abandonner « Vous êtes libres, Mesdames, leur dit-il, n'ayant contracté aucun enga-

gement, vous pouvez vous retirer dès aujourd'hui. Mais avant de prendre une résolution, veuillez réfléchir à ce que vous avez fait, à ce que vous allez faire. Par vos charitables soins, vous avez jusqu'ici conservé la vie à un très grand nombre d'enfants, qui sans ce secours l'auraient perdue pour le temps et pour l'éternité ; ces innocents, en apprenant à parler, ont appris à connaître et à servir Dieu. Quelques-uns d'entre eux commencent à travailler et à se mettre en état de n'être plus à charge à personne. De si heureux commencements ne présagent-ils pas des suites plus heureuses encore? » A ce moment, le saint, emporté par une émotion qu'il ne pouvait dominer, laissa éclater les sentiments de son cœur dans cette célèbre péroraison d'une simplicité si forte, si vraie : « Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants. Vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnées, voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner?

« Cessez d'être leurs mères, pour devenir à présent leurs juges ; leur vie et leur mort sont entre vos mains. Je m'en vais prendre les voix et les suffrages. Il est temps de prononcer leur arrêt et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront si vous continuez d'en prendre un charitable soin, et au contraire ils mourront, ils périront infailliblement si vous les abandonnez, l'expérience ne permet pas d'en douter. »

Les larmes de l'assemblée furent la seule réponse à ces touchantes paroles, dites avec un accent si pénétrant que les Dames de Charité « conclurent unanimement qu'il fallait à quelque prix que ce fût sou-

nir cette entreprise de charité, et pour cela elles délibérèrent entre elles sur les moyens de la faire subsister. »

L'œuvre était sauvée : le roi fit de nouvelles largesses, les dames s'imposèrent de nouveaux sacrifices, mais surtout les Filles de la Charité, et Mlle Le Gras à leur tête, firent tout au monde, jusqu'à réduire elles-mêmes leur nourriture pour ne pas abandonner les pauvres enfants trouvés. On commença par les loger dans le château de Bicêtre (1), que le roi avait abandonné pour eux; puis, comme l'air semblait mauvais pour de très jeunes enfants, ils furent transportés dans une grande maison voisine de Saint-Lazare où ils demeurèrent jusqu'à ce que plus tard fût bâti l'hôpital des Enfants trouvés.

Le bon M. Vincent eut toujours une prédilection particulière pour cette œuvre entre toutes celles où il consumait sa vie et ses forces. « Si Mlle Le Gras, disait-il dans ses entretiens familiers avec les Filles de la Charité, avait des anges, il faudrait qu'elle les donnât pour servir à ces innocents, car telle sera la tante, c'est ainsi qu'ils vous appellent, tels seront les enfants; si la tante est bonne ils seront bons; si elle est mauvaise ils seront mauvais, parce qu'ils feront facilement ce qu'ils verront faire à leur tante. » Une autre fois il répond ainsi au reproche d'un membre de la Mission qui le blâmait publiquement d'avoir employé à soutenir les enfants trouvés les aumônes qui étaient destinées à soutenir sa congrégation : « Dieu lui pardonne cette faiblesse, répliquait avec

(1) Dans son excellente histoire de Mlle Le Gras, Mme la Cte de Richemont croit pouvoir affirmer, d'après les lettres de saint Vincent de Paul, que la translation des enfants trouvés à Bicêtre eut lieu avant et non après l'assemblée de Charité, comme le dit Abelly.

vivacité M. Vincent, qui le fait ainsi s'éloigner des sentiments de l'Évangile! Oh! quelle bassesse de foi de croire que pour faire et procurer du bien à des enfants pauvres comme ceux-ci, Notre Seigneur ait moins de bonté pour nous, lui qui promet de récompenser au centuple ce que l'on a fait pour lui! Puisque ce débonnaire Sauveur a dit à ses disciples : « Laissez venir à moi les petits enfants », pouvons-nous les rejeter ou les abandonner, lorsqu'ils viennent à nous, sans lui être contraires? »

Jusqu'à la fin il resta fidèle, nous le verrons encore, à cette œuvre de prédilection; mais elle était loin de l'absorber entièrement. Nul, en effet, ne fut moins *unius operis* (1), et c'est peut-être là une des faces les moins connues de cet homme, qui mérite d'être célèbre non seulement par l'admirable sainteté de sa vie, mais par l'étonnante souplesse de son intelligence ouverte à toutes les idées justes et qui était prêt à essayer de les mettre à exécution dès qu'il en pouvait résulter quelque bien pour le prochain, qu'il aimait si fort comme étant la vivante figure du Christ.

Nous n'avons pas la place de parler ici en détail de toutes les œuvres entreprises et menées à bien par le bon M. Vincent. L'espace nous manque pour parler de l'œuvre de la Madeleine, protégée par M^me^ de Maignelais, où Vincent plaça des filles de la Visitation avec un plein succès; de l'œuvre de la Providence, fondée par M^me^ de Pollalion, l'une des plus zélées et des plus actives Dames de Charité, d'où sortit l'œuvre des Nouvelles Catholiques; des Filles orphelines; des Filles de Sainte-Geneviève; des Filles de la Croix, et d'une foule d'autres ordres auxquels M. Vincent rendit

(1) « Un homme d'une seule œuvre ».

avec suite et persévérance tous les services en son pouvoir, c'est dire à la lettre tout ce qu'il lui était possible de faire par lui ou par les autres, sans jamais se lasser ou dire c'est trop.

Pendant ce temps il continua à s'occuper avec un soin constant de la Mission et de ses missionnaires, ne s'épargnant ni une instruction, ni une lettre si l'une ou l'autre pouvait être utile, ne fût-ce qu'à un seul d'entre eux.

La nouvelle société, qui ne devait recevoir de constitution définitive que deux ans avant sa mort, grandissait cependant chaque jour et commençait à se répandre dans toute l'Europe. Successivement, là encore nous sommes forcé d'être très bref. Vincent ou plutôt la Mission, car il ne consentait pas à paraître comme supérieur, envoya ses membres en Italie, en Corse, en Irlande, en Écosse, en Angleterre et jusqu'aux îles Hébrides, où deux missionnaires furent emprisonnés comme enseignant la religion romaine. Lorsque Marie de Gonzague devint reine de Pologne en épousant successivement Wladislas Wasa, puis, après sa mort, son frère Jean Casimir, elle appela à Varsovie les missionnaires et les Filles de la Charité (1651). Une épidémie de peste terrible, telle qu'on n'en avait rarement vu, puis la guerre entre les Suédois et les Russes leur donnèrent l'occasion de montrer le plus intrépide courage. Vincent y envoya successivement deux de ses plus chers disciples, dont l'un M. Lambert, mourut dans une épidémie de peste.

Pendant que le nom de Lazariste commençait à devenir célèbre, Vincent de Paul s'appliquait encore à une autre œuvre qui lui tenait au cœur, au soulagement des galériens, et arrivait peu à peu, avec l'aide des grands de ce monde, à réaliser l'objet de ses

vœux secrets, à faire ouvrir à Marseille un hôpital spécialement destiné aux forçats. Déjà, ainsi qu'il a été dit, Vincent de Paul avait organisé à Paris la visite régulière des Dames de Charité aux condamnés aux galères, afin de leur faire distribuer des secours et de panser leurs plaies. Mais le souvenir de ce qu'il avait vu à Marseille le hantait; il fallait là plus que de courtes et rares visites, il fallait un hôpital permanent pour soigner les corps et un poste constant de missionnaires pour essayer de guérir les âmes, qui étaient plus malades encore que les corps. Cette fois, comme pour les enfants trouvés, M. Vincent n'avait pas attendu les événements, mais il avait pris longtemps auparavant une initiative personnelle et sollicité de Richelieu, alors au comble de la puissance, l'établissement d'un hôpital pour les forçats malades. La demande, qu'il avait fait vivement appuyer par le chevalier de Simiane et par l'évêque de Marseille, avait eu un plein succès auprès du cardinal, qui en avait vite compris l'utilité et l'importance.

Richelieu obtint facilement l'agrément de Louis XIII et commença l'entreprise; mais elle était à peine ébauchée lorsqu'il mourut, et il en confia l'achèvement à sa nièce la duchesse d'Aguillon, qui y mit toute l'ardeur de sa charité envers les pauvres et aussi tout le zèle qu'elle mettait à aider Vincent dans ses œuvres. En peu d'années un hôpital fut élevé à Marseille pour les galériens, la Mission établie par lettres patentes du roi d'une façon permanente au même lieu pour diriger l'hôpital, et le supérieur de la mission de Marseille devint aumônier royal avec pouvoir de nommer et de casser les aumôniers des galères.

Jusqu'à la fin de sa vie, Vincent de Paul s'oc-

cupa de ses chers galériens de Marseille, veillant de loin à ce qu'on leur donnât, autant que faire se pouvait, les soins moraux et matériels dont ils avaient si grand besoin. « Je ne saurais, lui écrivait le chevalier de Simiane, son coopérateur zélé, vous exprimer la joie que reçoivent ces pauvres forçats lorsqu'ils se voient transportés de cet enfer des galères dans l'hôpital qu'ils appellent un paradis; à l'entrée seulement on les voit guérir de la moitié de leur mal, parce qu'on les décharge de la vermine dont ils viennent couverts, on leur lave les pieds, puis on les porte dans un lit un peu plus mou que le bois sur lequel ils sont accoutumés de coucher. Et ils sont très ravis de se voir couchés, servis, et traités avec un peu plus de charité que dans les galères, où nous avons renvoyé grand nombre de convalescents qui y fussent morts. Certes, Monsieur, nous pouvons dire que Dieu a béni cette œuvre, ce qui paraît non seulement en la conversion des mauvais chrétiens, mais même des Turcs qui demandent le saint baptême. »

CHAPITRE X

VINCENT DE PAUL ET LA MISÈRE DANS LES PROVINCES.

1639.

Peut-être, au premier moment, ces mots « Vincent de Paul et la misère dans les provinces » paraîtront-ils un peu ambitieux à ceux qui ne connaissent pas dans le détail la vie que nous racontons.

Ils ne sont cependant, malgré leur emphase apparente, que la simple expression de la vérité, et l'on en chercherait vainement d'autres pour peindre exactement le rôle joué dans la société à cette époque par un modeste prêtre, sans aucune ressource personnelle, mais rempli de cet amour de Dieu dans les pauvres et de cette foi en l'assistance divine qui triomphe de tous les obstacles. Pendant plus de vingt ans, Vincent de Paul fut, à la lettre, le pourvoyeur attitré, le grand nourricier des provinces de l'Est ruinées par la guerre, qu'il sauva grâce à d'immenses aumônes, distribuées en nature ou en argent par ses missionnaires.

Puis, pendant et après la Fronde, il remplit le même office à Paris et aux environs, en Champagne et en Picardie. Telle est la vérité des faits, sans exagération, et l'érudition moderne, qui se plaît à détruire ce qu'elle appelle avec un dédain souvent trop

affirmatif les vieilles légendes, a opéré cette fois en sens inverse : les recherches récentes sur la fortune publique et l'état des classes inférieures au dix-septième siècle ont remis dans tout son jour la charité vraiment incroyable de « M. Vincent » et fait connaître tout ce qu'il avait su faire, avec une exactitude que le temps, et peut-être aussi un calcul secret, avait un peu voilé. Car si la science historique a révélé les miracles de la charité de Vincent, elle a montré aussi la profondeur des plaies sociales que la gloire militaire et littéraire, l'éclat d'une société jeune, brillante, enivrée de bruit, de mouvement, aussi éclatante dans ses désordres que dans sa ferveur religieuse, avaient trop rejeté dans l'ombre.

Cette fois encore il nous faudra être très superficiel et renvoyer le lecteur curieux aux nombreux travaux faits durant ces dernières années sur ce triste sujet. Le plus complet, celui de M. Feillet sur la *Misère au temps de la Fronde*, bien qu'il soit borné à une période restreinte et que la charité de Vincent de Paul n'ait pas connu de période, est fait avec autant de conscience que d'exactitude, sur les documents originaux. Quoique l'intention évidente de chercher, dans l'exposition des faits, des arguments pour des opinions politiques, enlève quelque chose à la grave impartialité de l'histoire, cet ouvrage suffit amplement à prouver sans réplique et la misère des peuples à cette époque et les inépuisables ressources que dans toutes les classes de la société la religion personnifiée en un de ses plus parfaits représentants sut trouver pour en diminuer les effets. Jamais peut-être la puissance de la foi pour lutter contre les calamités, fruits de la guerre extérieure et de la guerre civile dans un pays encore en

pleine formation, ne fut plus visible et plus incontestable. Non pas que Vincent de Paul ait pu, à l'aide de tous les dévouements qu'il savait si bien provoquer, faire disparaître le mal; mais il arriva à le diminuer, à l'adoucir, et ceci par la seule ardeur de sa charité, de cette charité qui fait des merveilles et soulève des montagnes.

Pendant toute la période de la guerre de Trente ans connue sous le nom de période française, et que terminèrent successivement la paix de Munster et le traité des Pyrénées, les provinces de l'Est de la France servirent de grande route et de champ de bataille aux armées de toutes les nations de l'Europe. L'état où se virent réduits ces malheureux pays, aussi foulés par ceux qui étaient censés les défendre que par ceux qui les attaquaient, défie toute description. La Lorraine, les Trois-Évêchés, puis la Franche-Comté, la Bourgogne, enfin la Champagne et la Picardie subirent pendant plus d'un quart de siècle toutes les misères que la guerre traînait alors plus que jamais peut-être à sa suite. Le burin de Callot, d'une fidélité aussi exacte que saisissante, en a conservé le souvenir; il suffit de regarder cette série d'admirables estampes pour avoir comme l'intuition soudaine des souffrances vraiment atroces qu'eurent à supporter ces malheureuses contrées, mises à sac successivement par des armées de mercenaires, Croates, Hongrois, Bohémiens, Suédois conduits par Jean de Werth, Piccolomini, Wallenstein, Mansfeld, Bernard de Saxe-Weimar et les autres grands condottieri, qui se vendaient au plus offrant. Aux ravages des troupes mercenaires, vint se joindre la peste qui se répandit sur toute la France, et enfin, pour mettre le comble à tant de maux, la guerre ci-

vile de la Fronde porta les misères des frontières jusque dans Paris et ses environs. Il est facile de trouver les documents authentiques qui servent de fondement à ce sombre tableau, dont les couleurs n'ont cependant rien d'exagéré et qu'on pourrait facilement rendre plus sombre encore.

En face de toutes ces souffrances, qui allaient chaque jour augmentant, l'âme du bon M. Vincent ne put y tenir. Malgré son âge avancé, il avait déjà plus de soixante-six ans, malgré sa longue expérience des maux des pauvres, qui enlève, dit-on, parfois une certaine fleur à la sensibilité, son cœur s'émut « jusqu'à la souffrance » du récit des calamités qui accablaient la Lorraine, la Picardie et les autres provinces. Seul, sans ressource personnelle, il résolut de tout faire pour diminuer, fût-ce dans la plus petite mesure, les maux des pauvres peuples et il se mit à l'œuvre avec son ardeur, son dévouement et aussi son habileté pratique ordinaire.

Ce qu'il fallait et ce qui était plus rare que toute chose à ce moment, c'était de l'argent. Comment en trouver? Vincent de Paul, qui connaissait le cœur de ces grandes chrétiennes qu'il appelait ses Dames de Charité, n'hésita pas; il leur dépeignit la misère affreuse des populations foulées par la guerre et leur demanda le moyen de soulager, si peu que ce fût, ces épouvantables souffrances. Comment résister à M. Vincent, qui vous demande de l'aider à empêcher les gens de mourir de faim et qui, pour donner lui-même l'exemple, supprime un plat à son repas et ne mange plus que du pain bis afin de pouvoir envoyer des secours en Lorraine? Aussi son appel fut-il entendu et les Dames de Charité firent-elles, durant ces lamentables moments, des sacrifices vraiment héroïques.

Il suffit de dire tout de suite, pour justifier le terme, que quand plus tard on essaiera de faire le compte des sommes distribuées en aumônes par saint Vincent et qui pour la plus grande partie lui furent fournies par les Dames de Charité, on arrivera au chiffre énorme de douze millions de livres, qu'il faut presque quintupler pour avoir l'équivalent en argent actuel. Lorsque la caisse des dames était vide, Vincent n'hésitait pas et allait résolument tendre lui-même la main chez quelque grande dame, ou même chez la reine.

Il allait ainsi, sûr d'être écouté, chez la duchesse d'Aiguillon, chez la présidente de Herse, chez M^me^ de Lamoignon, qui donnait tout ce qu'elle avait, chez M^me^ de Bretonvilliers, qui lui donnera un jour quarante mille livres en une fois. Une autre fois il écrit à la reine de Pologne, qui lui envoie douze mille livres.

La reine Anne d'Autriche lui donnait tout ce que sa bourse contenait et lorsqu'elle était vide elle donnait ses bijoux, une fois un diamant valant sept mille livres. Un autre jour, elle donna un pendant d'oreille qui fut vendu dix-sept mille livres. Comme la reine lui demandait le secret : « Votre Majesté, répondit Vincent, me pardonnera si en cela seulement je ne lui obéis pas. Mais je ne puis cacher une si belle action de charité. Il est bon, Madame, que tout Paris et même toute la France la connaisse, et je crois être obligé de la publier partout où je pourrai »

En voyant le succès de ses efforts et l'inépuisable charité de « ses Dames », Vincent ne pouvait contenir sa joie et son émotion : « Oh! Mesdames, s'écrie-t-il, dans une de ces instructions familières où il excellait, le récit de ces choses ne vous attendrit-il pas le cœur? N'êtes-vous pas touchées de reconnaissance envers

la bonté de Dieu sur vous, et sur les pauvres affligés? La Providence s'est adressée à quelques dames de Paris pour assister deux provinces désolées. Cela ne vous paraît-il pas singulier et nouveau? L'histoire ne dit point que chose semblable soit arrivée aux dames d'Espagne, d'Italie, ou quelques autres pays. Cela était réservé à vous autres, Mesdames, qui êtes ici, et à quelques autres qui sont devant Dieu où elles ont trouvé une ample récompense d'une si parfaite charité. »

Quelques années plus tard (1), lorsqu'à force d'y puiser la bourse des Dames de Charité commença à s'épuiser tandis que la misère continuait à s'étendre, Vincent de Paul eut une idée singulièrement neuve pour l'époque et qui en fait en quelque sorte le créateur de la presse. Il imagina de faire imprimer les relations que ses missionnaires lui envoyaient et qui dépeignaient avec une vérité ne reculant devant aucun détail les souffrances des paysans.

Ces feuilles, imprimées en grand nombre et bientôt périodiquement, étaient vendues par des crieurs à la porte des églises, sur les places. Le succès en fut prodigieux; on s'arrachait les petites feuilles et elles amenèrent beaucoup d'argent dans la caisse de ses distributeurs d'aumône.

(1) M. Feillet, dans son livre si intéressant intitulé *la Misère pendant la Fronde*, croit devoir restituer aux jansénistes et à Port-Royal l'initiative du mouvement charitable à cette époque. Ses assertions, qui ne nous paraissent pas reposer sur des fondements solides, n'ôteraient rien, si elles étaient prouvées, à la part prépondérante, sinon exclusive, qu'il n'est que juste d'attribuer à Vincent de Paul, à ses missionnaires, à ses Filles de Charité, dans cet admirable élan, qui grâce à eux seuls porta ses fruits et ne se perdit pas dans de stériles protestations ou de vaines déclamations.

« Dieu, disait Vincent de Paul, a versé une si grande bénédiction sur ce travail, que la plupart de ceux qui ont lu ou entendu le récit de ces relations ont ouvert leurs mains pour soulager leurs frères. Elles ont même été envoyées par les provinces du royaume et l'on a souhaité que l'on fît réimprimer les premières relations pour faire voir l'ordre et la suite de cet emploi, qui est l'un des plus considérables qui soient en nos jours. »

La vogue de ces feuilles fut telle que l'on fit une sorte de gazette périodique, ayant pour titre le *Magasin charitable*, auquel s'ajouta un opuscule intitulé : « *Instruction pour le soulagement des Pauvres.* » N'est-il pas curieux de voir ainsi le rôle de la presse périodique deviné par Vincent de Paul au même moment que par Théophraste Renaudot et de le voir ainsi deviné dans un but charitable? N'est-il pas plus curieux encore de voir ainsi Vincent de Paul pressentir par une sorte d'instinct très caractéristique l'action qu'allait jouer dans les sociétés modernes la publicité, ce que dans notre langue barbare nous appelons la réclame?

Une fois encore, en remontant à l'origine d'une des coutumes de notre époque, on est tout étonné de trouver le bon M. Vincent comme un précurseur. On est moins étonné, mais non moins touché, sinon plus touché encore, quand on le voit fonder et répandre dans les provinces ruinées ce qu'il appelait l'œuvre des *potages économiques*, dont la tradition s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans l'institution si utile des fourneaux économiques. Sous son inspiration, les Dames de la Charité rédigèrent une instruction sur la façon de composer les potages, la quantité de graisse, de beurre, de légumes, de pain

qui y doivent entrer, la manière de les distribuer, enfin sur le prix de revient « qui ne reviendra qu'à cent sols par cent personnes, même en cette année où le blé est très cher ». Puis il fallait aussi veiller à la salubrité publique, et faire enterrer les morts, les cadavres restaient sans sépulture dans les villes ou les campagnes dépeuplées, et Vincent de Paul est encore le fondateur de ces sociétés de purification de l'atmosphère et du sol que nous voyons si fort se multiplier aujourd'hui. Il crée partout des compagnies *d'aéreux*, qui se chargent de la triste besogne d'ensevelir les morts et de nettoyer les immondices horribles qui corrompaient l'air et étaient la cause permanente de la peste. En tête des *aéreux* se mirent les missionnaires et les Filles de la Charité, et plusieurs y laissèrent leur vie, mourant, comme disait leur saint fondateur, « les armes à la main ».

Par le même canal, on fait distribuer des semences, qui servent aux paysans à remettre en valeur les terres dévastées par la guerre et sont peut-être l'une des sortes d'aumônes qui font le plus de bien et rendent le plus de services. Ces différents secours, qui furent successivement envoyés en Lorraine puis en Picardie et en Champagne, étaient distribués avec ordre et méthode afin d'en tirer le plus de soulagement possible pour les pauvres.

De 1633 à 1639, les aumônes, qui semblaient devoir être passagères, furent distribuées suivant les circonstances et sans régularité, elles n'ont laissé que peu de traces. Mais à partir de 1639, moment où les souffrances de la Lorraine furent portées à leur comble à la suite des invasions simultanées de tous les côtés à la fois que cette malheureuse province eut à subir, les envois devinrent réguliers, furent

portés par des missionnaires, qui répartissaient les secours aussi équitablement que possible, d'après les instructions données par Vincent lui-même ou par la Compagnie des Dames de la Charité. On faisait une enquête pour savoir au juste les besoins, et les aumônes toujours distribuées en nature, si cela était possible, n'étaient remises qu'aux plus nécessiteux. Aux premiers missionnaires envoyés de Paris, il fallut bientôt en ajouter d'autres, les voyages devenant de plus en plus fréquents et le champ d'action des distributeurs grandissant toujours.

Un d'entre eux, le frère Mathieu Régnard, fit ainsi cinquante-quatre voyages en Lorraine, portant parfois vingt mille livres, parfois dix mille écus d'or dans sa ceinture sans être dépouillé par les coureurs de grande route; les uns le respectaient, il trompait les autres et leur dérobait toujours sa précieuse besace.

La relation de ses aventures, qu'on ne nous a malheureusement pas conservée, formerait un curieux tableau des mœurs du temps et de l'état de la France à cette époque, qui rappellerait par le piquant des détails les récits pittoresques de Walter Scott. La reine Anne d'Autriche fit plus d'une fois venir le bon frère Mathieu, lorsqu'il revenait d'une de ses expéditions, pour s'en faire raconter les détails.

Les Filles de la Charité ne servaient pas moins utilement les desseins de Vincent de Paul. Elles suivirent partout les missionnaires dans les provinces et commencèrent dans ces pénibles pèlerinages à travers les pays dévastés ces traditions d'héroïque dévouement auxquelles elles n'ont jamais failli depuis près de trois siècles.

C'est ainsi que successivement, Toul, Metz, Verdun, Nancy, Bar-le-Duc, Saint-Mihiel, Pont-à-Mousson, puis les villes de Picardie, Guise, Corbie, Saint-Quentin, reçurent les secours apportés par les envoyés de Vincent, secours qui, si énormes qu'ils fussent pour ceux qui les envoyaient, disparaissaient comme une goutte d'eau dans la mer, mais qui suffirent à sauver ces malheureux pays d'une ruine complète et leur permirent d'attendre la paix.

Le rôle joué par Vincent et ses missionnaires dans cette période si lamentable de l'histoire des provinces est constaté en quelque sorte officiellement par une pièce* authentique, retrouvée et publiée par M. Feillet dans son livre sur la misère pendant la Fronde; c'est une sauvegarde signée du roi destinée à protéger les missionnaires qui allaient distribuer des secours et que les troupes royales n'épargnaient pas plus que les paysans. Cette pièce, trop longue pour être citée ici, enjoint à tous les chefs militaires de respecter les envoyés de M. Vincent, de les faire respecter et d'accorder des sauvegardes aux villages pour lesquels ils en feront la demande; elle donne un rôle officiel à Vincent de Paul et fait, ainsi qu'on l'a remarqué avec justesse, comme le grand aumônier de France d'un simple prêtre, agissant librement et de son propre mouvement.

Une foule de lettres de villes ou de villages des provinces dévastées, les unes pour remercier des secours envoyés, les autres pour en implorer l'envoi, ont également été conservées : elles prouvent péremptoirement et l'inépuisable charité de Vincent de Paul et son efficacité.

On nous permettra de citer ce fragment d'une

lettre du gouverneur de Saint-Quentin, qui a été reproduite, et méritait de l'être, dans toutes les biographies modernes de Vincent de Paul : « La misère est si grande, écrit ce magistrat, qu'il ne reste plus d'habitants dans les villages, qui aient seulement de la paille pour se coucher et les plus qualifiés du pays n'ont pas de quoi subsister..... C'est ce qui m'oblige dans le rang que je tiens et la reconnaissance que j'en ai, de vous supplier d'être encore *le Père de la Patrie* pour conserver la vie à tant de pauvres moribonds et languissants, que vos prêtres assistent, et ils s'en acquittent très dignement. »

Rien en effet ne lassait la charité de celui que le gouverneur de Saint-Quentin appelait à bon droit le *Père de la Patrie*. Non content de porter ou de faire porter des secours, M. Vincent essaya de soustraire autant qu'il le pouvait les enfants et les jeunes filles de Lorraine aux brutalités des bandes de soldats, qui la sillonnaient dans tous les sens. Il fit amener à Paris plus de deux cents jeunes filles, afin de les mettre à l'abri dans des couvents, et une quantité de petits enfants orphelins errants, auxquels, avec l'aide des Dames de la Charité et de M^lle^ Legras, il donna un refuge et du pain.

Quelque temps après, ayant appris qu'une foule de nobles Lorrains étaient venus chercher un refuge à Paris et qu'ils y mouraient de misère sans oser demander assistance, Vincent n'hésita pas à venir à leur secours avec l'aide de M. de Renty, un des grands chrétiens de cette époque, qui devait mourir à trente-huit ans, laissant la mémoire d'un saint; il fonda une œuvre spéciale pour visiter et secourir la noblesse lorraine réfugiée à Paris. Il trouva une fois encore des coopérateurs et pendant huit années l'œuvre fut

continuée; elle ne cessa un moment après la paix que pour être reprise, mais cette fois, au lieu de s'occuper des Lorrains, on s'occupa des Irlandais et des Anglais catholiques, chassés, eux aussi, de leur pays par la révolution et le protectorat de Cromwell.

Comment Vincent de Paul put-il suffire à tant d'immenses charités pendant tant d'années? C'est ce qui, malgré tout, resterait incompréhensible, si on ne savait combien l'exemple de la charité est contagieux et si l'on ne voyait jusqu'à son dernier jour le bon M. Vincent donner cet exemple jusqu'à un degré qu'on peut sans exagération appeler héroïque. S'il demandait beaucoup aux autres, il commençait par se donner lui-même et tout ce qu'il pouvait avoir, ce qui donne le droit de le faire et fait tout obtenir. S'il imposait parfois à sa communauté de lourds sacrifices, il en supportait lui-même la plus lourde part. « M. Vincent, dit un récit du temps, était toujours le premier à donner. Il ouvrait son cœur et sa bourse, de sorte que quand il manquait quelque chose, il contribuait tout le sien et se privait des choses qui lui étaient nécessaires pour achever l'œuvre commencée. »

Une fois même, que pour parfaire une somme considérable, il était besoin de trois cents livres, il les donna aussitôt, et l'on dit que c'était des deniers qu'une personne charitable lui avait donnés pour lui avoir un autre cheval meilleur que le sien, « qui était en diverses fois tombé sous lui de faiblesse, étant extrêmement vieux. Mais il aima mieux souffrir de se mettre en péril d'être blessé, que de laisser des personnes qu'il croyait dans le besoin sans les assister. »

Sa confiance en la Providence lorsqu'il s'agissait

des œuvres de charité était sans bornes et avait ce caractère d'imprévoyance raisonnée qu'on retrouve chez presque tous les saints et qu'ils sont seuls en droit d'avoir. Un jour, il se fait donner par l'économe de Saint-Lazare cinquante écus qui restaient en tout et pour tout au fond de la caisse de la communauté et devaient servir à payer la nourriture du lendemain. Sans seulement s'excuser ni dire comment il les remplacera, Vincent donne les cinquante écus à sa bourse de charité, qui était vide. Dieu se chargerait de nourrir ses serviteurs et le lendemain un bienfaiteur envoyait un sac de mille francs à Saint-Lazare.

C'est ainsi que, près de trente ans durant, Vincent de Paul, donnant lui-même jusqu'à son nécessaire, sut faire face à ses charités et trouver toujours de nouvelles ressources, même lorsque tout semblait épuisé. Le bien qu'il fit dans les rudes années, dont l'éclat extérieur, le mouvement, l'intérêt, la diversité, ont trop fait oublier les souffrances, ne saurait être décrit avec exactitude dans un aussi court résumé; mais l'histoire lui a rendu justice, même les auteurs les plus hostiles au passé religieux de la France, sont forcés de le constater, et si l'un des plus célèbres d'entre eux, Michelet, a cru devoir tempérer l'éloge qu'il se voit obligé d'accorder à un prêtre catholique dans la personne de Vincent de Paul, en l'accompagnant d'une réserve sur le peu d'efficacité de ses charités devant la grandeur, le nombre et l'intensité des souffrances des peuples, cette réserve même en constate l'étendue et l'utilité.

Certes la charité, même d'un Vincent de Paul, ne pouvait changer les faits, ni guérir le mal d'un coup, mais elle les adoucit et grâce à elle on put

atteindre la paix, qui permit à la France épuisée de panser et de fermer ses plaies.

Il est facile de comprendre après ce que nous venons de dire, et nous n'avons fait qu'indiquer les horreurs causées par la longueur et l'acharnement de la lutte, il est facile, disons-nous, de comprendre avec quelle ardeur Vincent de Paul, témoin de tant de misères, désirait la paix. Ouvertement ami de ce que l'on appelait alors le parti des Saints, dont le cardinal de Bérulle était le chef et qui blâmait l'alliance protestante, M. Vincent désirait surtout la paix pour voir cesser les maux sans cesse renaissants que la guerre traînait après elle. Puis, et c'est là un des traits caractéristiques de cet esprit si original, il avait comme un instinct secret du vice radical et foncier de la grande politique de Richelieu, toute tournée à l'extérieur, et négligeant de parti pris l'intérieur, l'administration, la prospérité et le bonheur matériel des peuples. Cette politique, tout entière dirigée vers la grandeur de la France au dehors et l'affermissement du pouvoir absolu du roi au dedans, était bien celle d'un grand seigneur qui était en même temps un homme de génie, pour qui administrer était presque déroger, et qui ne songeait pas que s'il fallait à tout prix briser le cercle de fer où la puissance de l'empire d'Autriche avait enserré la France, il n'était peut-être pas moins nécessaire de la relever intérieurement et de la doter de cette prospérité qui fait la force d'un peuple et sans laquelle sa puissance extérieure finit toujours par s'écrouler. Vincent de Paul, qui voyait de si près les souffrances des pauvres et leur misère, devinait, par l'instinct que donne la charité, qu'il y avait là une nécessité impérieuse et qu'on n'y son-

geait pas assez auprès du roi. Il avait du reste sur le devoir des puissants vis-à-vis des petits des idées très chrétiennes, mais qui n'étaient peut-être pas celles qui régnaient dans l'esprit de Richelieu, ni plus tard de Mazarin.

Son rôle durant la Fronde le fera voir avec une singulière clarté; mais déjà, durant les dernières années du grand cardinal, il ne les cachait pas et il les exprimait tout haut avec la plus entière liberté. Un jour, ne pouvant plus se contenir, il va trouver Richelieu et lui dit avec des larmes : « Monseigneur, donnez-nous la paix, ayez pitié de nous, donnez la paix à la France. » Ce qu'il répéta, dit le plus ancien biographe de Vincent de Paul, avec tant de sentiment que le grand cardinal en fut touché, et ayant pris en bonne part sa remontrance, il lui dit qu'il y travaillait et que cette paix ne dépendait pas de lui seul, mais aussi de plusieurs autres personnes, tant du royaume que du dehors. »

Cette jolie scène, qui mériterait de tenter le pinceau d'un artiste, ne peint-elle pas à merveille les personnages, et ne voit-on pas le terrible homme d'État ému malgré lui une fois en sa vie, par la chaleur communicative de celui qui aimait tant les pauvres, parce qu'il aimait tant Jésus-Christ!

CHAPITRE XI

VINCENT DE PAUL AU CONSEIL DE CONSCIENCE.

1643.

Le 14 mai 1643, cinq mois après Richelieu, Louis XIII rendait le dernier soupir à Saint-Germain en Laye, entre les bras de Vincent de Paul. Comment celui-ci, qui n'avait jamais été à la cour qu'à de rares occasions et comme contraint par la nécessité, avait-il été appelé à remplir auprès du roi ce suprême ministère? C'est ce que Saint-Simon a raconté avec son inimitable talent et ce que nous n'essayerons pas de raconter après lui. La piété du roi, qui avait toujours été grande, encore excitée par les approches d'une mort prochaine, avait fait désirer au mourant d'avoir à ses côtés pour l'aider à franchir l'étroit passage, le bon M. Vincent dont tout le monde vantait déjà d'une voix unanime l'éminente sainteté. Grande fut la surprise de Vincent de Paul lorsque vers la fin d'avril 1643, il fut mandé à Saint-Germain par ordre exprès du roi. Malgré sa répugnance pour tout ce qui pouvait le mettre en scène et attirer les yeux sur lui, il obéit aussitôt et partit pour Saint-Germain.

En entrant dans la chambre où était couché le roi de France, déjà touché par l'ombre de la mort, Vincent de Paul, qui savait à qui il avait affaire et ce

pour quoi il était appelé, aborda le malade en lui disant en latin les paroles du psalmiste : « Sire, *timenti Deum bene erit in extremis.* » C'est à quoi le roi répondit immédiatement sans la plus légère hésitation en achevant le verset, « *et in die defunctionis benedicetur.* » L'humble prêtre des missions demeura huit jours entiers à Saint-Germain auprès du roi, à qui il prodigua sans doute, car rien n'a transpiré de leurs entretiens, le meilleur de son âme toute pénétrée de l'amour de ce Dieu, devant qui le moribond allait paraître. On eût aimé à savoir ce que furent ces suprêmes entretiens entre ces deux hommes que tout séparait, mais que rapprochait à ce moment, qui comble toutes les distances, la communauté d'une même foi et d'une même espérance. On eût aimé surtout à connaître ce que Vincent de Paul sut dire pour le consoler et le fortifier, à ce prince mourant que l'élévation de son âme rendait digne d'avoir un tel consolateur. C'est ce que prouvent en effet ces paroles que Louis XIII dit publiquement lorsqu'après un séjour de huit jours à la cour, un mieux trompeur permit à Vincent de retourner à ses œuvres, qui le réclamaient : « Oh ! Monsieur Vincent, si je retournais en santé, je ne nommerais plus d'évêque qu'il n'eût passé trois ans auprès de vous. »

Le 11 mai suivant, la maladie du roi ayant de nouveau empiré et ne laissant plus aucun espoir, il fit encore une fois appeler Vincent de Paul, voulant l'avoir auprès de lui à son dernier moment.

Pendant trois jours Vincent resta au chevet du roi, qui voyait venir la mort avec un calme courage et une résignation presque joyeuse, digne d'une vie chrétienne et d'une grande âme. Louis XIII donna ordre aux affaires de l'État, réglant la régence, dictant son

testament, le faisant lire à haute voix auprès de son lit et demandant aux assistants s'ils l'approuvaient, le tout avec un sang-froid surprenant, qui ne se démentit pas un moment.

De son lit il voyait les tours de Saint-Denis : « Voilà, disait-il, où je serai bientôt et où je demeurerai longtemps; mon corps sera bien ballotté car les chemins sont mauvais. » Vincent ne le quittait pas, l'exhortant et le consolant avec cette simplicité forte, dont il savait bien se servir aux occasions. Ce fut le 13 mai au soir qu'en présence d'une foule de témoins qui, suivant l'usage du temps, remplissaient sa chambre, Louis XIII eut cette célèbre vision de la bataille de Rocroi dont il annonça la victoire au prince de Condé, le père du jeune duc d'Enghien. Ce fait, qui n'a jamais été contesté, fit alors à tous ceux qui entendirent les paroles du roi l'effet d'une véritable prophétie.

Le lendemain, sentant ses forces diminuer, il demanda à son médecin Séguin de lui tâter le pouls et de lui dire combien d'heures il avait encore à vivre : « Mais tâtez bien, car je serai bien aise de le savoir au vrai. — Sire, Votre Majesté peut avoir encore deux ou trois heures tout au plus. — Eh bien, mon Dieu, j'y consens et de bon cœur. » Puis montrant à Vincent de Paul son bras amaigri : « Voyez, Monsieur Vincent, ajouta-t-il, est-ce là le bras d'un roi? Voyez-vous ce que c'est que des rois aussi bien que des autres hommes. » On dit alors les prières des agonisants auxquelles il répondit d'une voix toujours plus faible. Puis tout à coup ouvrant les yeux, le moribond se mit à dire à haute voix avec un accent de ferveur extraordinaire le *Te Deum*, il expira en l'achevant. « Depuis que je suis sur la terre, écri-

vait Vincent de Paul peu de jours après, je n'ai jamais vu mourir personne plus chrétiennement. Je n'ai jamais vu une plus grande élévation à Dieu, une plus grande tranquillité, une plus grande crainte des moindres actions qui peuvent être péché, une plus grande bonté, ni un plus grand jugement en une personne d'un tel état. »

Par la mort de Louis XIII sa femme, Anne d'Autriche, devenait régente au nom de Louis XIV enfant.

Elle s'empressa, peut-être sur le conseil de Mazarin qui voulait assurer sa position avant de gouverner seul, de créer divers conseils de gouvernement destinés en apparence à l'aider dans sa redoutable tâche. L'un des premiers qui furent réunis, fut celui qu'on appela le *Conseil de conscience* et qui devait donner à la régente le secours de ses lumières dans la collation des bénéfices. Il était composé du cardinal Mazarin, du chancelier Séguier, des évêques de Beauvais et de Lisieux, enfin de son propre mouvement, la reine y fit entrer Vincent de Paul.

On ne saurait dire la surprise, presque la terreur, de l'humble serviteur des pauvres, lorsqu'on lui apprit le choix de la reine. Sa peine et son angoisse furent extrêmes à la pensée de l'immense responsabilité qu'il allait encourir en coopérant, ne fût-ce que par un avis, à la nomination des évêques, des grands bénéficiers de l'Église de France et de la nécessité où il allait se trouver de fréquenter la cour. Si profond fut son trouble, lui qui ne se troublait guère, qu'il essaya de détourner cette faveur qui, il le prévoyait bien, ne serait pour lui qu'une source d'amertume. Il fit parler à la régente, il alla jusqu'à aller lui-même plaider sa cause auprès d'elle et la supplier de ne pas lui imposer ce fardeau ; elle resta

sourde à ses instances et il lui fallut céder, quoique dès lors il prévît fort bien « les grandes tempêtes et les violentes secousses auxquelles il allait s'exposer sur cette mer de la cour ».

Peu de jours après cette entrée dans le conseil, que plus d'un enviait sans doute en secret, Vincent de Paul écrivait à un de ses confrères à Rome : « Je n'ai jamais été plus digne de compassion que je suis, ni ai eu plus de besoin de prières qu'à présent dans le nouvel emploi que j'ai; j'espère que ce ne sera pas pour longtemps. Priez Dieu pour moi. » On se souvenait à la Mission de lui avoir entendu dire au même moment ces paroles singulièrement expressives : « Je prie Dieu tous les jours d'être tenu pour un insensé comme je suis, pour n'être pas employé à cette sorte de commission et pour avoir plus grande commodité de faire pénitence de mes péchés. »

Une fois la charge imposée, il fallait s'en acquitter aussi bien que faire se pouvait. Vincent de Paul n'eut garde de faillir à ce devoir et il le remplit avec sa simplicité ordinaire. Tout d'abord, il s'imposa deux règles de conduite, qui devaient lui servir de soutien sur le terrain nouveau et si glissant de la cour où il allait avoir à marcher. Il prit la résolution de ne jamais aller à la cour sans y être appelé, soit pour assister au Conseil de conscience, soit par une nécessité impérieuse pour le bien de la religion. Secondement il prit vis-à-vis de lui-même l'engagement de ne rien demander sous une forme quelconque, ni pour lui-même ni pour les siens, c'est-à-dire pour sa congrégation de la Mission, et il se tint fidèlement parole sur ces deux points.

Rien du reste ne fut changé ni dans sa vie ni dans son costume. Il se rendait à Saint-Germain, ou au

Louvre, « avec la même soutane grossière, rapiécée, sa méchante ceinture de laine, ses gros souliers, son chapeau misérable, le tout sans tache ni trou », car s'il aimait la pauvreté, il aimait presque autant la propreté, qu'il gardait soigneusement sur sa personne. Cet accoutrement, si différent des brillants costumes portés alors par les grands seigneurs, fit d'abord un peu rire à la cour. « Voyez donc, Madame, dit un jour Mazarin à la reine en le prenant par sa ceinture, comme M. Vincent vient habillé à la cour et la belle ceinture qu'il porte. » M. Vincent sourit mais ne changea rien à son misérable habillement.

Rien non plus n'était changé à son attitude et à son maintien; il restait aussi simple, aussi modeste, aussi chrétiennement humble sur ce nouveau théâtre et au milieu des compliments, des flatteries intéressées dont il fut aussitôt entouré, qu'il le pouvait être à Saint-Lazare, ou chez les bonnes Filles de la Charité. Le Pelletier, secrétaire d'État sous Louis XIV, déposa ainsi sur ce point dans le procès de canonisation : « J'étais bien jeune encore, lorsque je vis au Louvre le serviteur de Dieu et je l'y ai vu bien des fois. Il paraissait avec une modestie et une prudence pleines de dignité. Les courtisans, les prélats, les ecclésiastiques et autres personnes lui rendaient par estime de grands honneurs; il les recevait avec beaucoup d'humilité. Sorti du conseil, où il avait décidé du sort de ce qu'il y avait de plus grand dans le royaume, il était aussi commode, aussi familier avec le dernier des hommes que parmi les esclaves de Tunis ou sur les bancs des forçats. Un vertueux évêque, qui ne l'avait pas vu depuis son entrée à la cour, l'ayant trouvé aussi humble, aussi affable, aussi disposé à rendre service qu'auparavant, ne put s'empêcher

de lui dire : « M. Vincent est toujours M. Vincent ».

Si l'humilité de M. Vincent n'avait pas beaucoup de peine à résister aux flatteries dont il ne devinait que trop aisément le motif, sa fermeté avait peut-être plus de peine à résister aux mille sollicitations, qui, alors comme aujourd'hui, assiégeaient immédiatement celui qui avait une part quelconque, même la plus petite, à la distribution des faveurs. Dès le lendemain du jour où il fut appelé par la reine au Conseil de conscience, les demandes affluèrent : l'un voulait une abbaye, l'autre un évêché; il fallait écouter tout le monde, et savoir refuser sans blesser, ce qui n'est pas toujours chose aisée.

Lui qui jusque-là avait eu toujours affaire aux pauvres qui, même coupables ou indignes, sont toujours les pauvres de Jésus-Christ, eut alors à apprendre à refuser, à fermer l'oreille aux plus pressantes demandes de solliciteurs titrés et en crédit, qui n'avaient que trop pris l'habitude de regarder les biens d'église comme leur bien propre, destiné à consolider ou à refaire leur fortune. Mais le pauvre prêtre à la soutane rapiécée, qui riait lui-même de se voir dans les galeries du Louvre et s'écriait involontairement, en voyant son image reflétée dans les glaces de Venise qui ornaient les murs : « Ah ! le maroufle », se retrouvait alors le défenseur inflexible des intérêts sacrés de la religion, et rien ni personne ne pouvait le faire fléchir. Ni l'offre de protéger son œuvre de prédilection, celle des missions, ni l'offre de grosses sommes d'argent pour les pauvres n'obtenaient même une minute d'attention de sa part. « Dieu m'en préserve, répondait-il un jour simplement à une offre de 100.000 livres, s'il donnait son appui à une proposition contraire aux intérêts de

l'Église, j'aimerais mieur mourir que de dire une seule parole sur ce sujet. » Mais ce n'était là que la partie négative, pour ainsi dire, du rôle qu'il se sentait appelé à jouer, et dès le début il se mit avec ardeur à essayer d'accomplir l'autre, la partie active, à travailler à la réforme des abus.

Cette tâche était plus difficile encore, et il avait affaire à une opposition bien autrement puissante qui, si elle ne paralysa pas complètement son influence, ne lui permit pas de porter tous ses fruits. Vincent de Paul n'ignorait pas les obstacles qu'il rencontrerait, mais ce n'était pas là de quoi le faire reculer, du moment qu'il s'agissait d'un devoir à remplir. Il se mit immédiatement à l'œuvre, et devinant sans doute qu'il fallait profiter des débuts de la régence, où la reine, encore hésitante et effrayée d'une responsabilité dont elle n'avait pas pris l'habitude, serait plus facile à émouvoir sur le mal et plus aisément entraînée à essayer de le réparer, il proposa et fit admettre quelques règles de conduite pour la distribution des charges ecclésiastiques, destinées à remédier aux abus. Il suffit de les reproduire pour faire mesurer combien grande était l'étendue du mal, combien ce mal était invétéré et comme passé en coutume, puisqu'on n'y pouvait toucher qu'avec tant de ménagements. Avant tout Vincent fit décider par le Conseil de conscience qu'en aucun cas, on ne nommerait plus des enfants aux sièges épiscopaux. Il faudrait avoir dix ans accomplis pour être pourvu d'une abbaye, seize d'un prieuré ou d'un canonicat dans une église cathédrale et quatorze dans une collégiale Pour être évêque, il serait nécessaire d'avoir au moins un an de prêtrise.

La seconde règle que Vincent de Paul fit préva-

loir, au moins pour un temps, est ainsi formulée : « La reine n'accordera aucun brevet de pension sur les évêchés, hors les cas permis par l'Église ». L'usage s'était en effet établi de donner des pensions sur les biens des évêchés à des laïques de tout ordre, aux dépens des biens d'église, qui servaient ainsi à entretenir les gens de cour.

Enfin, ce qu'on appelait alors les dévolus durent être, sinon supprimés, du moins diminués dans la plus grande mesure possible. Cet usage étrange consistait en un brevet donné par le roi à un ecclésiastique agréé par lui, qui lui permettait de jeter son *dévolu* sur un évêché, une abbaye, ou un canonicat dont la succession lui était assurée, si le titulaire légitime donnait sa démission en sa faveur. On juge sans peine de ce qui résultait de cet usage et des persécutions de tout genre auxquelles les malheureux possesseurs d'un bénéfice *dévolué* se trouvaient exposés. Cet abus, l'un des plus singuliers qu'on puisse rencontrer dans la liste, pourtant si longue, des tristes effets de la cupidité et de l'ambition humaine jusque dans les choses sacrées, ne put être que diminué par les efforts de Vincent de Paul, et non supprimé, tant il était entré dans les mœurs. Vincent arriva encore à obtenir d'autres réformes, surtout dans la nomination aux abbayes de femmes, que l'on avait été jusqu'à donner à des enfants de six ans.

Mais ce qui fut surtout le but de ses efforts, ce fut d'arriver à faire choisir les sujets pour les évêchés et les autres bénéfices parmi les prêtres dignes de ces charges par leur science, leurs vertus et la dignité de leur vie.

Cette partie de sa tâche était encore plus difficile, et il se heurta dès l'abord à des obstacles presque in-

surmontables. Mais il ne se découragea pas, et tant qu'il put quelque chose, il n'épargna rien pour bannir la faveur, l'intrigue, la politique, de l'entrée du sanctuaire où, dans tous les temps et à toutes les époques, elles ne devraient jamais, sous aucun prétexte ni sous aucune forme, avoir la moindre entrée. Dans les débuts du Conseil de conscience, Mazarin ne se sentant pas encore assez fort ni assez maître de l'esprit de la reine, le laissa faire, au moins en apparence, et l'intérêt seul de la religion guida souvent, sinon toujours, le choix de la régente. Vincent lui conseillait ouvertement de ne pas céder aux sollicitations pour des sujets indignes, et elle l'écoutait le plus souvent. Cette intervention, qui contrariait l'ambition de bien des familles, lui attira plus d'une inimitié, plus d'une calomnie. Mais rien ne l'ébranlait ni ne pouvait l'intimider lorsque les intérêts de la religion, c'est-à-dire la gloire de Dieu, étaient en cause. Il ne se justifiait jamais et ne répondait que par le silence aux injures dont parfois on l'accablait publiquement. « Vous êtes un vieux fou, lui dit un jour un jeune homme à qui il avait fait refuser un bénéfice. — Vous avez raison, mon fils, et je demande pardon de vous avoir donné une occasion de dire cette parole », fut sa seule réponse. Une autre fois, un père à qui il refusait de recommander son fils pour un évêché, s'emporta jusqu'à lever la main sur lui, et le saint, sans se troubler, le reconduisit jusqu'à son carrosse.

Publiquement injurié un autre jour par un magistrat d'une cour souveraine, dont il refusait de prendre en main les intérêts, il répondit simplement ces belles paroles : « Monsieur, vous tâchez, comme je crois, de faire dignement votre charge, et moi, je dois tâcher de faire la mienne »

Il lui fallait parfois un véritable courage pour empêcher les choix de pure faveur arrachés à l'instance des sollicitations, témoin le trait suivant rapporté avec détail par l'abbé Maury dans son panégyrique de Vincent de Paul, d'après les archives de Saint-Lazare, presque entièrement détruites à la Révolution.

Une dame du plus haut rang, femme d'un duc et dame de la reine, obtint d'elle par surprise un brevet qui accordait à son fils, d'une inconduite notoire, le siège épiscopal de Poitiers, dont les revenus peu considérables ne faisaient pas ce qu'on appelait alors un gros bénéfice. Anne d'Autriche, qui se doutait bien que M. Vincent n'approuverait pas ce choix et qui craignait son blâme, chargea la mère elle-même d'aller le lui notifier. Se croyant sûre de son affaire, celle-ci va à Saint-Lazare et transmet sèchement, en le prenant de très haut, les ordres de la reine. Confondu de surprise, Vincent essaya bien de détourner la grande dame impérieuse de son criminel dessein; mais ce fut en vain. Le lendemain il se présenta au Palais-Royal avec un rouleau de papier. « Ah! lui dit vivement la reine, c'est la nomination de l'évêché de Poitiers que vous m'apportez à signer »; puis voyant que le papier était blanc, « Comment n'avez-vous pas rédigé la nomination? — Pardonnez-moi, Madame, répondit simplement Vincent de Paul, si Votre Majesté est déterminée, je la prie d'écrire elle-même sa volonté à laquelle je ne puis en conscience prendre aucune part »; et là-dessus, avec cette assurance que donne la conscience d'accomplir un impérieux devoir, il expose sans détour à la reine les raisons qui s'opposaient à une nomination qui serait un scandale. « Cet abbé, dit-il, Madame, dont on vous a proposé de faire un évêque, passe sa vie dans

les cabarets, il est habituellement plongé dans une telle crapule, qu'on le trouve presque tous les soirs ivre-mort au coin des rues, ne se souvenant plus de son propre nom. Sa famille n'ignore pas sa conduite, elle veut avec raison l'éloigner de Paris, mais ce n'est pas un siège épiscopal qu'il faut lui assigner pour retraite. »

Consternée, la reine révoqua son consentement et annula la nomination; mais elle chargea Vincent de Paul « d'aller faire sa paix » avec la dame du palais. Vincent accepta la pénible commission; lorsqu'il s'en fut acquitté avec tous les ménagements possibles, la colère de la mère déçue dans ses espérances ne connut plus de bornes. Se levant, la duchesse saisit un tabouret et le lance à la tête de M. Vincent. Sans rien dire, celui-ci étanche avec son mouchoir le sang, qui coule abondamment d'une large blessure au front et sort sans proférer une plainte. Le Frère qui l'accompagnait toujours et l'attendait dans l'antichambre, le voyant dans un tel état, veut se plaindre et s'élance vers l'appartement d'où son maître venait de sortir; mais celui-ci l'en empêche : « Vous n'avez rien à faire là, mon frère; c'est par ici, allons-nous-en. N'est-ce pas une chose admirable, ajouta-t-il en souriant, de voir jusqu'où va la tendresse d'une mère pour son fils? »

On voit quelle patience, quelle énergie il fallait déployer pour défendre contre l'ambition ou la cupidité ces sièges épiscopaux, que les hautes classes s'habituaient peu à peu à regarder comme devant leur être exclusivement réservés.

Il ne réussissait pas toujours; mais rien ne le découragea tant qu'il put quelque chose. Le futur cardinal de Retz raconte lui-même dans ses mémoires avec un cynisme vraiment odieux, comment il dut s'y prendre pour tromper la perspicacité de M. Vincent,

qui cependant avait pour ce fils indigne de si vertueux parents toute la tendresse d'un père envers un enfant prodigue. Il commença par feindre un retour à la piété qui trompa les « dévots », même M. Vincent. Puis, avec un sang-froid qu'on ne peut voir sans indignation, Retz ne nous dit-il pas que lorsqu'on eut obtenu pour lui de la régente la coadjutorerie de l'archevêché de Paris, il simula avant de recevoir les ordres une conversion, dont il n'éprouvait aucune trace intérieurement. Pour un moment, véritable Tartufe avant la création du type, il s'enferme à Saint-Lazare, y fait une retraite, annoncée avec éclat, et y donne avec un art consommé tous les signes d'un véritable repentir qu'il n'éprouvait pas, et il en sort, suivant ses propres paroles, ayant pris « *le parti de faire le mal par dessein* ».

C'était l'archevêque de Paris qui avait demandé à la régente son neveu pour coadjuteur. Sa demande avait été appuyée par tous les chanoines de Notre-Dame : le Père de Gondi était sorti de sa retraite pour plaider la cause de son fils auprès de la reine, et Vincent de Paul ne put que laisser faire, s'il ne se joignit pas à tant de puissants solliciteurs. Le cynisme de Retz, qui, dans sa langue d'une sécheresse étincelante, nous fait assister à ces scènes lamentables où, de longues années plus tard, il se moque encore de ses dupes avec une amertume qui a quelque chose d'effrayant, ne justifie-t-il pas et au delà la conduite de Vincent? S'il fut trompé comme les autres, y a-t-il lieu de s'en étonner? Que pouvait-il faire, lui le protégé, puis l'ami, le confident de M. de Gondi et de sa femme, que de se taire et de prier Dieu pour que la conversion simulée de son ancien élève devînt sincère?

Si, comme le dit le grand écrivain avec une iro-

nie sinistre, l'exemple de ses parents si pieux et de M. Vincent montre « qu'il n'y a rien qui soit si sujet à l'illusion que la piété », certes ce n'est pas à ceux qui sont dupes de semblables illusions qu'il faut faire leur procès, mais à ceux qui les font naître. Pour comprendre le futur cardinal de Retz et le démasquer, il eût fallu lui ressembler.

Mais Vincent de Paul n'avait pas seulement affaire à la savante hypocrisie de Retz, il avait, dans le Conseil de conscience même, un autre ennemi plus redoutable encore dans la tenace et souple opposition de Mazarin, bien décidé à annuler une influence qui aurait pu lui faire obstacle et diminuer, ne fût-ce que dans la plus légère mesure, son crédit sur l'esprit de la reine. Mazarin, qui connaissait à fond le caractère d'Anne d'Autriche, savait la sincérité de sa foi religieuse et ses scrupules lorsqu'il s'agissait des affaires de l'Église. Dès le premier jour, il fut fermement résolu à écarter à tout prix ceux qui composaient alors ce qu'on appelait le parti des Saints, et Vincent de Paul plus que personne.

Dans les débuts de la régence, il laissa faire pour ne pas effaroucher la reine; mais, décidé qu'il était à ne pas permettre que personne approchât de l'oreille de la souveraine et en même temps à ne pas se priver d'un de ses plus puissants moyen d'action par la distribution arbitraire des bénéfices, suivant les intérêts de la politique et de l'ambition, il eut vite fait de contrecarrer partout les bonnes intentions de la reine, d'écarter Vincent de Paul et de tout remettre sur son ancien pied. Vincent de Paul ne fut pas longtemps à s'apercevoir que tous ses efforts seraient vains; il essaya de lutter, mais il avait affaire à trop forte partie et il dut bientôt s'avouer

vaincu. Son adversaire s'y prit du reste avec son adresse accoutumée et cet art de poursuivre son but en changeant de tactique qu'il possédait au plus haut degré.

Il essaya d'abord de l'emporter de haute lutte et de mettre Vincent à la porte du Conseil. Si bien que la nouvelle de sa disgrâce complète courut la cour et la ville. « Plût à Dieu qu'elle fût vraie, dit Vincent à quelqu'un qui lui en parlait, mais un misérable comme moi n'était pas digne de cette faveur. »

La reine, en effet, résista pour une fois et ne voulut jamais consentir à éloigner celui qu'elle regardait avec tous les vrais chrétiens déjà comme un saint. Alors l'habile ministre, qui du reste nous a lui-même trahi les ruses de sa politique dans les carnets si curieux où il inscrivait jour par jour ses impressions et ses desseins, changea de conduite. Il feignit de goûter et d'admirer le bon M. Vincent autant et plus que personne, mais ne réunit plus le Conseil de conscience que de loin en loin, éloignant toujours les séances afin de rendre son action absolument nulle. Cette fois il avait vu juste, grâce à l'incurable indolence de la reine, qui n'aimait pas à être dérangée de ses frivoles occupations et s'en remettait volontiers à son ministre de l'expédition des affaires; le Conseil de conscience ne fut donc plus réuni bientôt que de fois à autre et uniquement pour la forme. Puis, comme nous le verrons plus loin, vinrent les troubles de la Fronde et leurs suites désastreuses. La cour s'éloigna de Paris, on ne songea plus qu'à réduire les rebelles, le Conseil de conscience ne fut plus réuni du tout; la distribution des évêchés et des abbayes devint plus que jamais un moyen

de conserver des partisans, ou de s'en faire de nouveaux. La politique et la faveur bien plus que les intérêts de l'Église présidèrent pour un temps, car il ne serait pas juste de parler ainsi de ce qui fut fait sous le gouvernement réel de Louis XIV, à ce qui dans tous les temps et sous toutes les formes de gouvernement doit être considéré comme la plus sacrée de toutes les obligations du pouvoir et celle qui entraîne la plus écrasante des responsabilités.

Désolé et impuissant, Vincent de Paul assistait avec désespoir à un spectacle qui perçait son cœur de chrétien et aussi de bon Français, car il savait bien qu'on ne se joue jamais impunément des choses saintes.

« Je tremble, écrivait-il dans une de ses lettres, que ce damnable trafic des évêchés n'attire la malédiction de Dieu sur ce royaume. » Le bon M. Vincent ne se trompait pas : les misères, suites de la Fronde, dont toutes les classes de la société eurent tant à souffrir, la guerre civile et tous les maux qu'elle traîne après elle venant se joindre à la guerre étrangère, ne tardèrent pas à lui donner raison.

CHAPITRE XII

VINCENT DE PAUL PENDANT LA FRONDE. — CONSTITUTION DÉFINITIVE DES GRANDES ŒUVRES. — LES DERNIÈRES ANNÉES.

1649-1660.

La Fronde est en apparence un des moments les plus brillants et les plus intéressants du dix-septième siècle. Grandes dames et grands capitaines, prélats et courtisans, graves magistrats et aventuriers de tout ordre, s'y heurtent confusément dans la plus pittoresque des mêlées : pour une fois la politique a tout l'amusement du roman de cape et d'épée. Nulle époque ne fut en outre plus fertile en mémoires aussi spirituels que vivement écrits, et parmi eux on trouve un des chefs-d'œuvre de notre langue : les *Mémoires du cardinal de Retz*, qui sont devenus classiques, comme un modèle achevé de finesse d'observation et d'âpre ironie.

Mais sous ces dehors si divers, se cache tout un fond de souffrances et de misères, qu'on a été trop longtemps à ignorer et qui jette une ombre sinistre sur les parties brillantes du théâtre. Des ouvrages récents l'ont fait mieux connaître, et lorsqu'on les lit on n'a pas de peine à comprendre l'attitude prise par Vincent de Paul dans ces tristes conjonctures, ni ses

efforts constants pour ramener la paix et faire finir une lutte, dont il voyait de près les terribles conséquences.

Vincent de Paul, protégé des Gondi dans sa jeunesse, précepteur du fameux cardinal, lié ouvertement avec ce qu'on appelait alors le parti des Saints, dont presque tous les membres étaient notoirement hostiles à Mazarin et prirent parti pour la Fronde, Vincent de Paul, dis-je, était tout naturellement placé parmi les frondeurs. Mais, d'autre part, il était membre du Conseil de conscience, tout dévoué à la régente, qui lui témoignait de la confiance, l'on pourrait même dire presque de la déférence, et la soumission due au roi, lorsqu'il s'agissait des affaires publiques, ne faisait pas un doute dans son esprit.

Sa situation était donc particulièrement délicate. Nous allons voir avec quelle mesure, quelle courageuse indépendance envers tous les partis, quelle fidélité à ses amis et quel vrai patriotisme ce fils d'un pauvre paysan sut se tirer de ces circonstances difficiles.

Jamais, en effet, on ne vit plus littéral accomplissement de cette parole du Christ à ses apôtres lorsqu'il leur annonçait l'Esprit-Saint. « Il vous suggérera tout, *suggeret vos omnia.* » La simplicité évangélique apprit sans leçons à Vincent de Paul plus que tout l'art de la diplomatie n'aurait pu lui apprendre

Le cadre resserré de cette étude, où la vie si féconde de Vincent déborde de toute part, ne permet pas de raconter les événements confus qui composent ce qu'on est convenu d'appeler la Fronde. Nous ne parlerons ici que de ceux auxquels M. Vincent fut directement mêlé, sans nous arrêter aux autres.

Chacun connaît les débuts de la Fronde dite Parle-

mentaire (août 1648), les émeutes de Paris aux cris de « A bas le Mazarin », l'arrestation du président Broussel et sa mise en liberté en face des colères populaires, la fuite secrète de la reine, emmenant son fils, et sa retraite à Saint-Germain en Laye, où Mazarin continue à régner sur ses conseils et à diriger toutes ses démarches. Lorsqu'après tous ces événements, qui avaient l'air d'être le prélude d'une révolution, la reine eut rappelé à ses côtés le jeune vainqueur de Rocroy et de Lens, celui qui est pour l'histoire *le Grand Condé*, et le chargea de réduire Paris rebelle en y mettant le blocus, l'émoi et l'effroi furent grands dans la capitale, où régnait déjà, par suite des troubles, une grande misère. Qu'adviendrait-il de tout ce peuple, déjà alors si nombreux, s'il était réduit à la famine? qu'arriverait-il si la disette s'établissait pour longtemps dans cette grande ville et quelles n'en seraient pas les terribles conséquences? La reine ne devait-elle pas tout faire pour éviter une semblable extrémité et le cardinal Mazarin n'était-il pas en conscience tenu à s'éloigner pour un temps afin de laisser l'orage se calmer?

Voilà sans doute ce que se disait Vincent de Paul, et, avec sa décision ordinaire, il prit une résolution hardie qui, si elle pouvait le compromettre tant auprès des frondeurs que du peuple de Paris, déchargeait du moins sa responsabilité particulière et lui permettait de se rendre le témoignage d'avoir tout risqué, même sa personne, pour travailler au rétablissement de la paix.

Le 14 janvier 1649, au milieu de la nuit, il sortit de Paris à cheval avec un frère de la Mission qui lui servait de secrétaire, nommé Ducourneau.

La sortie de la ville toute en armes, hérissée partout de barrières, ne fut pas chose aisée. A plusieurs

reprises, notamment à Clichy, les deux cavaliers, qui avaient tout l'air de deux fugitifs, faillirent être arrêtés au milieu des menaces et des cris par les patrouilles armées que faisaient les habitants. Mais dès qu'on reconnaissait le bon M. Vincent, on le laissait passer en se découvrant avec respect. A Neuilly, la Seine était débordée et passait par-dessus le pont. Mais rien ne pouvait arrêter Vincent de Paul, quand il croyait avoir un devoir à remplir, et au grand déplaisir de son compagnon, qui, comme il le dit ensuite, « trémoussait de peur », il s'engagea résolument sur le pont et traversant les eaux qui le couvraient, il arriva mouillé jusqu'aux os, mais sain et sauf ainsi que Ducourneau, sur l'autre rive de la Seine.

De là il se rendit aussitôt à Saint-Germain, où son arrivée causa un certain émoi et fut d'abord interprétée comme un signe de la prochaine soumission des rebelles. Aussi la reine le reçut-elle immédiatement. Vincent de Paul, bien loin de lui annoncer le désarmement de Paris, lui peignit au contraire la situation de la ville sous de tristes couleurs et ne lui dissimula rien de ses propres pensées. « Est-il juste, Madame, lui dit-il avec une vivacité pleine d'émotion, est-il juste de faire mourir de faim un million d'innocents pour punir vingt ou trente coupables? Songez aux malheurs qui vont fondre sur votre peuple, à la ruine, aux sacrilèges, aux profanations que la guerre entraîne après elle? Et tout cela pourquoi? Pour garder auprès de vous un étranger, objet de la haine publique. Mais si la présence de M. le cardinal est la source des troubles de l'État, n'êtes-vous pas obligée de le sacrifier, au moins pour un temps? » Il était difficile de parler plus franchement et plus nettement. Cette indépendance, à laquelle les sou

verains sont si peu habitués, ne fait-elle pas honneur à celui qui, poussé par sa conscience, osait tenir un pareil langage? Émue par la vivacité du saint personnage, Anne d'Autriche promit d'adoucir les rigueurs du blocus et le renvoya au cardinal, sans lui témoigner aucune humeur pour la franchise de son langage.

Vincent passa alors chez le premier ministre, se repentant presque d'avoir été si vif avec la régente et sachant qu'avec Mazarin on ne gagnerait rien par les sentiments, il défendit la même thèse devant le principal intéressé, avec une modération presque humble, mais sans rien perdre de sa première fermeté. Il termina son discours, car il parla longtemps, par ces mots d'une singulière hardiesse : « Monseigneur, cédez au temps et jetez-vous à la mer pour calmer l'orage. — Voilà une semonce bien vive, repartit Mazarin sans témoigner de colère, et personne ne m'a encore osé tenir un pareil langage. Néanmoins, mon Père, je m'en vais voir si M. le Tellier est de votre avis. » Vincent baissa la tête et sentit que sa tentative avait échoué, car il savait trop bien la cour pour se méprendre sur la portée de cette fin de non-recevoir : s'en remettre au secrétaire d'État le Tellier, créature de Mazarin, à qui il devait tout, n'était-ce pas une manière polie mais sans réplique de l'éconduire et clore la conversation par un refus positif?

Le lendemain, en effet, le conseil, sur la proposition de le Tellier, décidait que le cardinal devait demeurer à la cour et à la tête des affaires. N'ayant plus rien à faire à Saint-Germain, Vincent de Paul n'y resta pas un moment de plus qu'il ne fallait; on craignait pour sa liberté le déplaisir de la reine et le ressentiment du

cardinal ; il n'en fut rien et on lui donna même une escorte royale, pour traverser les troupes qui entouraient Saint-Germain. Mais il ne pouvait rentrer à Paris. Malgré la précaution qu'il avait prise d'écrire au président Molé avant de partir pour expliquer sa démarche toute spontanée, le bruit de son départ, puis de l'échec de sa tentative ne se fut pas plus tôt répandu dans la ville qu'on l'accusa de trahison et d'avoir été acheté par *le Mazarin*.

Les injures les plus grossières, des chansons où on le tournait en ridicule, et où il était accusé de toutes les plus lâches complaisances pour le favori, circulèrent sur son compte ; on insultait son nom dans les rues et pendant quelques jours la populace de Paris, habituée à bénir M. Vincent, le poursuivit de ses quolibets. La maison de Saint-Lazare, jusque-là épargnée, eut à souffrir de l'indiscipline des six cents soldats qu'elle logeait. Ils vendirent une partie du blé mis en réserve et allèrent jusqu'à enlever les portes.

Par mesure de prudence et ne voulant pas, s'il rentrait à ce moment, fournir à la populace l'occasion de nouvelles violences qui eussent encore rendu la paix plus difficile, Vincent de Paul se décida à aller faire la visite des maisons de la Mission en province. Trois jours après son arrivée à Saint-Germain, où, suivant ses propres paroles, il n'avait pas réussi à cause de ses péchés, il en repartait tristement et commençait sa tournée par Villepreux, où le Père de Gondi s'était retiré. De là il se mit à visiter les diverses maisons des missionnaires et des Filles de la Charité, faisant partout du bien, répandant des aumônes, dont il savait toujours trouver la source, enfin se donnant tout entier aux pauvres en province comme à Paris, avec un dévouement qui ne connaissait pas

de ménagements. Il n'oubliait pas pour cela ses chers pauvres de Paris qui souffraient de toutes les misères d'un siège vivement mené par Condé. La reine lui avait promis, lors de son passage à Saint-Germain, de tempérer les rigueurs du blocus en laissant entrer du blé, « comme une mère, obligée de châtier son enfant, ne peut jamais se résoudre à le laisser périr ». Les ordres mal donnés furent encore plus mal exécutés, et les soldats pillaient les convois de blé qui essayaient d'entrer. Vincent ne craignit pas d'écrire directement à la régente pour la supplier de tenir sa promesse; il terminait sa réclamation en disant: « Je sais que s'il plaît à Sa Majesté et à la Vôtre, Madame, de remédier à l'empêchement qu'on leur donne, cela persuadera au peuple qu'elles lui sont meilleures qu'il ne peut penser. »

Sa demande ne fut pas écoutée et la faim força bientôt Paris à ouvrir ses portes, sans que les esprits fussent pacifiés. La paix de Ruel, 11 mars 1649, mit fin à la première Fronde et, le 18 août, la reine et son fils firent leur entrée solennelle à Paris entre Condé et Mazarin, au milieu d'une population frémissante, vaincue mais non soumise; la suite allait bien le montrer. Vincent de Paul se trouvait alors à Richelieu, où la duchesse d'Aiguillon avait appelé les Pères de la Mission et les Sœurs de Charité.

Il y était tombé gravement malade à la suite des fatigues sans nombre qu'il venait de s'imposer malgré son âge. La reine, qui ne lui gardait pas rancune de sa franchise, le fit demander dès qu'elle fut rentrée au Palais-Royal et M^me^ d'Aiguillon lui envoya un petit carrosse attelé de deux chevaux pour le ramener. M. Vincent consentit à s'en servir à cause de sa maladie et revint ainsi à Saint-Lazare; mais une fois là,

il renvoya immédiatement l'équipage de la duchesse d'Aiguillon. Celle-ci ne l'entendait pas ainsi; cette voiture n'était qu'un très modeste véhicule que, déjà plusieurs années auparavant, les Dames de Charité avaient voulu faire accepter à Vincent, dont les jambes faibles et enflées ne pouvaient plus guère lui rendre de service. Il devait remplacer le vieux cheval à moitié infirme qui lui servait pour les grandes courses. Mais Vincent de Paul avait absolument refusé de se servir du carrosse et répondu à ceux qui l'en pressaient : « Lorsque je ne pourrai plus marcher, je ne sortirai plus de Saint-Lazare. »

Cette fois, la duchesse d'Aiguillon insista; elle lui écrivit une lettre pressante qui n'obtint qu'un refus catégorique; alors elle s'adressa à la reine et à l'archevêque, qui imposèrent à l'humble prêtre, au nom de l'obéissance, d'accepter l'offre de M^me^ d'Aiguillon, grâce à laquelle il pourrait continuer à servir Dieu et les pauvres. Il fallut bien céder; mais ce ne fut pas sans lutte intérieure, et pour une fois Vincent eut de la peine à se résigner. Il n'appelait jamais le petit carrosse que son ignominie. « Voyez, mes Pères, dit-il un jour à des Oratoriens qu'il avait été voir et qui le reconduisaient, voyez le fils d'un pauvre villageois qui ose se servir d'un carrosse. » Le petit « équipage de M. Vincent » fut bientôt aussi connu dans Paris que l'avait été son vieux cheval. Il s'en servait encore du reste pour faire la charité, le prêtait à tous dans la maison de Saint-Lazare et plus d'une fois il fit monter un pauvre à ses côtés et le ramena à sa demeure. Encore n'osait-il plus depuis lors prêcher les mortifications à ses confrères de la Mission et se reprochait-il publiquement sa mollesse.

Si la reine, en rappelant Vincent de Paul à Paris,

avait pensé s'aider de ses conseils, elle avait compté sans Mazarin, qui ne lui avait pas pardonné et ne lui pardonna jamais le discours qu'il lui avait tenu à Saint-Germain et qui eut vite fait de l'éloigner de la cour.

Ce fut du reste le moment où, plus puissant que jamais sur l'esprit de la régente, le cardinal brisa ouvertement l'opposition du parti des Saints, en écartant ses principaux membres de Paris et en prodiguant les bénéfices à ses créatures. Il ne pouvait se défaire ainsi de M. Vincent, mais il lui ôta tout crédit réel en l'empêchant d'approcher la souveraine. Les événements qui survinrent bientôt et qu'on a appelés la seconde Fronde, ou la Fronde des Princes, ne tardèrent pas du reste à forcer encore une fois Vincent de Paul à jouer un rôle dans les affaires publiques, quelle que fût sa répugnance à marcher sur un terrain dont il connaissait tous les écueils et qui effrayait son humilité.

Il ne peut être question de raconter ici, si brièvement que ce puisse être, cette seconde période de la Fronde, encore plus compliquée que la première. L'arrestation du prince de Condé, du prince de Conti, et du duc de Longueville, qui réunit tous les partis dans une colère commune contre « le Mazarin », les intrigues de Retz aux prises avec l'habileté tenace du cardinal, la retraite de Mazarin devant la fureur populaire qui menace de saccager Paris aux cris de « Pas de Mazarin », et ne s'arrête que devant le berceau où dort le jeune roi; la guerre civile d'abord en Guyenne, puis en Picardie, et en Champagne, la courte défection de Turenne, qui rentre vite dans le devoir, et les erreurs du Grand Condé qui, après sa mise en liberté, s'obstine dans la révolte; la rentrée

du cardinal à la tête d'une armée bientôt commandée par Turenne ; la bataille du faubourg Saint-Antoine où le canon de la Bastille tiré par l'ordre de la grande Mademoiselle sauve seul le vainqueur de Rocroy, et la journée de l'hôtel de ville qui imprime à sa gloire une tache ineffaçable : toutes ces marches et contre-marches des événements si difficiles à suivre demanderaient plus de place que nous n'en n'avons, même pour seulement les énumérer.

Retiré dans la maison de Saint-Lazare, Vincent de Paul suivait d'un œil désolé toutes ces crises successives dont il voyait de près les terribles conséquences pour le peuple et les pauvres.

Après avoir essayé à plusieurs reprises de décider la reine à céder un moment de bon cœur à la nécessité et à conserver la paix, fût-ce au prix des plus pénibles sacrifices, alors que la guerre devait déchaîner tant de maux, il se tut et attendit l'heure où les esprits seraient calmés de part et d'autre pour essayer d'intervenir de nouveau. Mais s'il ne pouvait empêcher le fléau de la guerre civile, il pouvait essayer d'en diminuer les effets.

Aidé des Sœurs de Charité, plus éprouvées que personne par les malheurs publics qui les privaient de leurs ressources habituelles et augmentaient leurs charges, Vincent de Paul et les Pères de la Mission firent de vrais miracles de charité durant les troubles de la Fronde. Comme nous l'avons dit plus haut avec autant de détail et de précision qu'en comporte cette étude, c'est alors qu'il fit passer en Picardie et en Champagne les deux provinces qui souffraient le plus de la guerre et étaient pillées successivement par les armées des deux partis, des secours de toute nature, argent, vivres, semences, vêtements. Ces

envois se montèrent pendant près d'un an à quinze mille livres par mois, somme énorme pour l'époque. Comment pouvait-il suffire à ces immenses charités? C'est ce qu'il serait difficile de comprendre, si nous n'avions déjà parlé à plusieurs reprises de son pouvoir singulier sur les cœurs; lorsqu'il demandait pour ses chers pauvres, l'ardeur de sa charité était contagieuse et n'éprouvait pas de refus.

Vincent envoya ses missionnaires à Noyon et à Chauny pour se rendre compte des dévastations commises par la soldatesque déchaînée, qui n'avaient jamais été plus grandes. De là, il fit rayonner ses envoyés dans toutes les contrées environnantes et il y en eut qui poussèrent jusque sur les frontières de la Flandre, répandant partout les aumônes, allant sur les champs de batailles enterrer les morts, relevant les blessés pour les soigner et les guérir, s'il était possible.

Après la Picardie et la Champagne, ce fut le tour de la Bourgogne, de la Provence, puis de la Normandie, où la peste se déclara, et où l'on vit à Rouen jusqu'à dix malades dans le même lit et dix-sept mille personnes périrent. De là, le fléau se glissa à Paris et y fit aussi d'affreux ravages.

Lorsque les hostilités se rapprochèrent de la capitale et surtout après le fameux combat de la porte Saint-Antoine, la ville connut toutes les horreurs de la guerre et la charité de Vincent de Paul eut encore un plus vaste champ d'action. Il raconte lui-même en détail, dans une lettre du 21 juin 1652, tout ce qui est fait pour les pauvres de la ville : « Potages, distribués chaque jour à quinze ou seize mille pauvres, tant réfugiés que honteux; huit à neuf cents jeunes filles mises à l'abri de la misère et du vice; enfin on nous envoie tous les pauvres curés, vicaires et autres

prêtres des champs qui ont quitté leurs paroisses pour fuir en cette ville. Il nous en vient tous les jours. C'est pour être nourris et exercés aux choses qu'ils doivent savoir et pratiquer. Voilà comme il plaît à Dieu que nous participions à tant de bonnes entreprises. Les pauvres Filles de la Charité y ont plus de part que nous quant à l'assistance corporelle des pauvres. Elles font et distribuent des potages tous les jours, chez M^lle^ Le Gras, à treize cents pauvres honteux et dans le faubourg Saint-Denis à huit cents réfugiés, et dans cette seule paroisse de Saint-Paul, quatre ou cinq de ces Filles en donnent à cinq cents pauvres, outre soixante ou quatre-vingts malades qu'elles ont sur les bras.

« Il y en a d'autres qui font ailleurs la même chose. Je vous prie de prier pour elles et pour nous. »

Si l'on ajoute à ce que raconte Vincent de Paul les désordres causés par les bandes de soldats qui pillaient les environs de Paris, tout comme ils avaient pillé la Champagne ou la Picardie, il est facile de comprendre avec quelle ardeur la paix était désirée par tous ceux qui travaillaient à secourir les malheureux. Vincent de Paul la désirait plus que personne et dans son ardeur il alla jusqu'à écrire une très belle lettre au Pape, où il le prie d'intervenir et d'entremettre sa médiation pour hâter la pacification entre les deux partis. Dans cette lettre trop longue pour être citée ici, il trace un sombre tableau de l'état de la France durant les troubles. Cette démarche, qui prouve combien était grande l'angoisse de Vincent de Paul à la vue des souffrances auxquelles il assistait sans pouvoir en tarir la source, fut heureusement rendue inutile par l'adroite politique de Mazarin, qui sut habilement saisir l'occasion

et profiter des désirs de paix qui se répandaient partout.

Le 26 août, il publiait une amnistie générale, qui porta un coup mortel à la Fronde des Princes. Chacun s'empressa d'en profiter et les meneurs se virent bientôt dans un abandon qui les obligea à faire leur soumission. M. Vincent, qui était toujours prêt à payer de sa personne, si besoin en était, s'entremit de nouveau et fit plusieurs fois le voyage de Saint-Denis, où était la cour, pour avoir des entrevues avec le cardinal. Ces courses n'étaient pas sans péril pour lui; il reçut plus d'une insulte et même plus d'un coup soit des soldats royaux, soit des gens du peuple de Paris qui l'accusaient de les trahir. Lorsque la pacification fut conclue et que les frondeurs mirent bas les armes, Vincent eut encore le courage d'écrire une longue lettre au cardinal, qui hésitait à comprendre Paris dans l'amnistie et à y laisser rentrer le jeune roi, s'il ne rentrait lui-même solennellement à ses côtés. Cette lettre, habilement rédigée, mérite d'être citée; elle fait honneur à la perspicacité et à la franchise de son auteur et montre aussi que lorsqu'il le voulait, il savait manier la plume avec autant d'adresse que de mesure.

« Monseigneur,

« Je me donne la confiance d'écrire à Votre Éminence. Je la supplie de l'avoir agréable, et que je lui dise que je vois maintenant la ville de Paris revenue de l'état auquel elle était, et demander le roi et la reine à cors et à cris; que je ne vas en aucun lieu et ne vois personne qui ne me tienne le même discours.

Il n'y a pas jusques aux Dames de la Charité, qui sont des premières de Paris, qui ne me disent que si Leurs Majestés s'approchent, qu'elles iront un régiment de dames les recevoir en triomphe.

« Et selon cela, Monseigneur, je pense que Votre Éminence fera un acte digne de sa bonté de conseiller au roi et à la reine de revenir prendre possession de leur ville et des cœurs de Paris.

« Mais parce qu'il y a beaucoup de choses à dire contre cela, voici les difficultés qui me semblent les plus considérables, et la réponse que j'y fais, et que je supplie très humblement Votre Éminence de lire et de considérer.

« La première est, qu'encore il y ait plusieurs bonnes âmes dans Paris, et quantité de bons bourgeois qui soient dans le sentiment que je dis, il y en a toutefois quantité d'autres qui sont de sentiment contraire; et d'autres qui sont entre deux. A quoi je réponds, Monseigneur, que je ne pense pas qu'il n'y en ait que fort peu qui soient de sentiment contraire (au moins n'en connais-je pas un), et que les indifférents, s'il y en a, seront emportés par la multitude et la force de ceux qui ont de la chaleur pour cela, qui est la plupart de Paris, si ce n'est peut-être ceux qui craindraient la touche, s'ils n'étaient rassurés par l'amnistie.

« Secondement qu'il y a sujet de craindre que la présence des chefs du parti contraire fasse revenir la journée du Palais et celle de la maison de Ville. A quoi je réponds que l'un d'eux sera ravi de cette occasion pour se bien remettre avec le roi, et que l'autre, voyant Paris remis à l'obéissance du Roi, se soumettra; et de cela il n'en faut pas douter, je le sais de bonne part

« En troisième lieu, quelques-uns pourront peut-être dire à Votre Éminence qu'il faut châtier Paris pour le rendre sage; et moi je pense, Monseigneur, qu'il est expédient que Votre Éminence se ressouvienne comment se sont comportés les rois sous lesquels Paris s'est révolté. Elle trouvera qu'ils ont procédé doucement, et que Charles VI, pour avoir châtié grand nombre de rebelles, désarmé et ôté les chaînes de la ville, ne fit que mettre de l'huile dans le feu et enflammer le reste, en sorte que seize ans durant, ils continuèrent la sédition, contredirent le roi le plus qu'auparavant, et se liguèrent pour cela avec tous les ennemis de l'État; et qu'enfin Henri III ni Henri IV ne s'en sont pas bien trouvés.

« Que si l'on estime qu'auparavant le retour de Leurs Majestés en cette ville, il vaut mieux traiter avec l'Espagne et Messieurs les Princes, souffrez, Monseigneur, que je vous dise qu'en ce cas Paris sera compris dans les articles de la paix, et tiendra le bien de son amnistie de l'Espagne et de mesdits seigneurs, et non du roi, dont il aura une telle reconnaissance qu'il se déclarera pour eux à la première occasion.

« Quelques-uns pourront dire à Votre Éminence que ses intérêts particuliers requièrent que le roi ne reçoive pas en grâce ce peuple et ne revienne pas à Paris sans elle, mais qu'il faut brouiller les affaires et et entretenir la guerre, pour faire voir que ce n'est pas Votre Éminence qui excite la tempête, mais la malignité des esprits, qui ne veulent pas se soumettre à la volonté de leur prince. Je réponds, Monseigneur, qu'il n'importe pas tant que le retour de Votre Éminence soit avant ou après celui du roi, pourvu qu'il soit; et que le roi étant rétabli dans Paris Sa Majesté pourra faire revenir Votre Éminence quand

il lui plaira; et de cela j'en suis assuré. D'ailleurs, si tant est que Votre Éminence, qui regarde principalement le bien du roi et de la reine et de l'État, contribue à la réunion de la maison royale et de Paris à l'obéissance du roi, assurément, Monseigneur, elle regagnera les esprits et dans peu de temps elle sera rappelée et de la bonne sorte comme j'ai dit.

« Voilà, Monseigneur, ce que je prends la hardiesse de lui représenter, dans la confiance qu'elle ne le trouvera pas mauvais, surtout quand elle saura que je n'ai dit à personne du monde qu'à un serviteur de Votre Éminence que je me donne l'honneur de lui écrire, et que je n'ai aucune communication avec mes anciens amis qui sont dans les sentiments contraires à la volonté du roi, que je n'ai communiqué la présente à qui que ce soit, et que je vivrai et mourrai dans l'obéissance que je dois à Votre Éminence, à laquelle Notre-Seigneur m'a donné d'une manière particulière.

« C'est de quoi je l'assure pour être à jamais, Monseigneur, son très humble, très obéissant et très fidèle serviteur »

Cette fois Vincent avait touché juste. Mazarin sut écouter ce ferme langage et se rangea à l'avis qui lui était donné. Il partit avec éclat pour la ville forte de Bouillon; sa retraite n'y fut pas longue.

La rentrée de Louis XIV et d'Anne d'Autriche eut lieu le 21 octobre 1652, au milieu des acclamations enthousiastes de la foule. Moins de quatre mois après (3 février 1653), Mazarin était revenu à Paris plus puissant que jamais et vainqueur de tous ses adversaires.

Ils ne tardèrent pas à s'en apercevoir; s'il se con-

tenta d'éloigner Vincent de la cour en ne réunissant plus le Conseil de conscience, il garda moins de ménagements avec les Gondi. Retz, qui avait cru pouvoir le braver en se montrant partout dans Paris, fut arrêté au sortir du Louvre et enfermé d'abord à Vincennes, puis à Nantes. Le Père de Gondi, qui s'était retiré dès longtemps dans sa terre de Villepreux, fut exilé à Clermont et n'en sortit plus. Vincent, qui était bien loin d'avoir approuvé la conduite du coadjuteur pendant la Fronde et le lui avait dit sans détour, témoigna ouvertement son attachement pour la maison de Gondi dans cette période de disgrâce. Il ne craignit pas de rendre au père comme au fils tous les services en son pouvoir avec une tranquille indépendance, un mépris de la faveur, à laquelle son humilité l'empêchait même de prétendre. Il alla jusqu'à emprunter trois cents pistoles et à les offrir, sans en faire mystère, lors de son évasion, au cardinal de Retz, qui eut le bon goût de les refuser. Ce fut chez les Pères de la Mission française de Rome que Retz se réfugia. Lorsque Mazarin apprit le fait et l'asile que les missionnaires avaient donné au fugitif sur l'ordre du Pape, il fut si irrité, qu'il fit donner par le jeune roi, Louis XIV, à Hugues de Lionne, tout nouvellement ambassadeur à Rome, l'ordre d'expulser les religieux de leur maison de la Trinité du Mont et de les renvoyer en France; ce qui fut exécuté.

Le Père Berthe qui était le supérieur de la petite maison de Rome, revint en France ainsi que ses trois confrères. Vincent ne se plaignit pas, ne protesta pas; mais tout en se soumettant aux ordres du roi, il ne témoigna aucun trouble, ni aucun regret extérieur des égards témoignés à un cardinal, à qui la Mission, aussi bien que lui Vincent de Paul, devait

tant de reconnaissance. Voici ses propres paroles sur ce sujet, prononcées dans une conférence peu de jours après la fermeture de la maison de Rome; il est difficile de mieux garder la mesure et d'avoir plus de dignité dans une plus complète humilité; Mazarin ne pouvait se plaindre, mais je doute qu'il ait été satisfait. « Nous avons sujet, dit-il devant la communauté assemblée (5 avril 1655), de rendre grâce à Dieu de ce qui vient d'être fait au sujet de Mgr le cardinal de Retz, que la Mission de Rome a reçu chez elle : 1° en ce que nous avons fait en cela un acte de reconnaissance, ayant ordonné au supérieur de la Mission à Rome, qu'il eût à recevoir mondit seigneur le cardinal; et enfin en deuxième lieu, de ce qu'on a encore mis en pratique un autre bel acte d'obéissance, en obéissant au commandement du roi, lequel n'étant pas satisfait des conduites de mon dit seigneur le cardinal, a trouvé mauvais qu'on l'eût reçu chez nous à Rome, ce qui lui a donné sujet de mander au supérieur de ladite Mission de Rome et à tous les prêtres missionnaires français qui y étaient de sortir de Rome et de s'en venir en France, et voilà que le supérieur est déjà arrivé ici. » Et le bon M. Vincent ne se troubla pas autrement de cette disgrâce, qui du reste ne fut pas de longue durée, pour l'œuvre des Missions; la cour en sentait trop l'utilité pour cesser de la protéger.

Si les circonstances avaient forcé Vincent de Paul à sortir de sa réserve ordinaire et à jouer un rôle dans les événements politiques où venait de se jouer la destinée de la Monarchie et de la France, il ne l'avait fait que malgré une vive répugnance et le moins possible, bien loin de chercher à s'occuper des affaires publiques, ou à devenir un grand politique,

comme cela a parfois lieu même chez des âmes sincèrement pieuses.

Au contraire, dès qu'il le put, dès qu'il vit la paix publique rétablie et le peuple retourné au travail paisible, il se retira le plus vite possible dans ses entreprises charitables. Les Sœurs de Charité, mises partout en réquisition, avaient beaucoup souffert de la guerre; plus d'une était morte à la peine de fatigue et de privation. Mais la souffrance et l'épreuve n'étaient pas faites pour les arrêter; au contraire, les sœurs devenaient chaque jour plus nombreuses et les services qu'elles rendaient, devenaient aussi chaque jour plus grands. Ce fut, en effet, au milieu des agitations de la Fronde, que la reine de Pologne, Marie de Gonzague, appela les Filles de la Charité auprès d'elle dans le Nord, qui était alors si lointain pour des Françaises du dix-septième siècle.

Malgré sa force d'âme ordinaire, M^lle^ Le Gras ne déféra pas sans inquiétude à l'avis de Vincent et vit partir avec angoisse, le 7 septembre 1652, une petite troupe de Sœurs qui devaient assister à Varsovie à de bien autres calamités, à des troubles bien plus affreux que ceux de la Fronde et débuter par une des plus terribles épidémies de peste dont l'histoire ait gardé le souvenir.

Quelque temps après, au début de 1653, Vincent fut encore amené à faire une nouvelle fondation, qui a survécu comme toutes celles auxquelles il a donné les mains.

Quelque temps après la fin des troubles, il fonda l'hospice du Nom de Jésus, devenu plus tard l'hospice des Incurables et actuellement transféré à Ivry. Au commencement de 1653, un bourgeois de Paris, qui

voulait garder l'anonyme, était venu lui offrir 100.000 livres aussi solides comme fond que prêtes à être employées pour en faire une fondation pieuse, le laissant libre d'en faire l'usage qu'il jugerait le meilleur. Après y avoir bien réfléchi devant Dieu et soumis son plan au donateur, dont le désir a été accompli et le nom est resté caché, Vincent résolut d'en faire une maison de retraite pour les vieillards des deux sexes, où ils trouveraient un abri et un travail approprié à leur état. « Nous voyons tous les jours, dit-il, en exposant son plan, nombre de pauvres artisans qui, ne pouvant plus par infirmité ou par vieillesse gagner leur vie, sont réduits à la mendicité. En cet état, uniquement attentifs aux moyens de vivre, ils négligent ordinairement leur salut. En leur ouvrant un lieu de retraite, on pourrait à la fois soigner leur corps et leur âme, double charité qui serait infiniment agréable à Dieu. »

Aussitôt formé, le plan fut mis à exécution et une maison achetée dans le faubourg Saint-Martin. Quarante vieillards des deux sexes y furent installés, dans deux pavillons séparés et confiés aux soins des Sœurs de Charité. Vincent restait supérieur de la maison et devait être remplacé par un prêtre de la Mission; les pauvres reçus seraient employés au travail qui leur conviendrait et on en vendrait le produit : le montant de la vente serait partagé en trois parts, dont deux iraient à soutenir les frais de l'hospice et le troisième tiers serait remis à l'intéressé. La cour approuva la fondation de l'hospice du Nom de Jésus et le reconnut officiellement; dès la fin de 1653 il était en pleine activité. Il devait devenir l'hospice des Incurables, qui, malgré tant de changements survenus en France, depuis plus de deux siècles, subsiste encore

aujourd'hui dans ses grandes lignes, tel qu'il a été fondé par le bon M. Vincent.

Mais, cette fois encore, une fondation en amena une autre et de l'hospice des Vieillards sortit l'Hôpital général, l'une des plus grandes œuvres de charité du dix-septième siècle, qui fut un véritable événement public et marque une date dans l'histoire hospitalière des temps modernes.

La vue des quarante pauvres vieillards, qui finissaient leurs jours dans la paix et le contentement au milieu d'un travail réglé et utile, inspira aux Dames de Charité, surtout à la duchesse d'Aiguillon, leur présidente, l'idée d'étendre ce bienfait à cette multitude de mendiants qui infestaient alors les rues de Paris. Pourquoi ne renfermerait-on pas dans un vaste hôpital, où on les occuperait à un travail utile et on les moraliserait, ces troupes de pauvres, qui se cachaient la nuit dans les cours des miracles et le jour se répandaient dans tous les quartiers, où ils constituaient un vrai danger pour la sécurité publique?

Encouragée par M^lle^ Le Gras, qui approuva son projet malgré ce qu'il avait d'immense, M^me^ d'Aiguillon et son amie M^lle^ de Lamoignon résolurent de le soumettre à M. Vincent lors de la première assemblée des Dames de Charité. Pour commencer, une dame offrait 50.000 livres et une autre 9.000 livres de rente.

La grandeur de l'entreprise (on ne comptait pas alors, d'après les calculs les plus modérés, moins de 40.000 pauvres sans abri et sans aveu dans Paris) effraya d'abord Vincent de Paul et il demanda huit jours pour réfléchir. Pendant ce temps, il pria beaucoup et considéra le projet devant Dieu, sous tous ses aspects.

En fidèle disciple de François de Sales, chez qui

l'humilité et la défiance de soi n'enlevaient rien à la confiance en Dieu et à la générosité, Vincent avait, après réflexion, changé de sentiment et il répondait aux instances des Dames de Charité, plus ardentes que jamais, en se déclarant prêt à commencer l'entreprise. Il demanda et obtint du roi, par l'entremise d'Anne d'Autriche, de grands terrains, où l'on fabriquait du salpêtre, d'où leur nom de Salpêtrière qui leur est demeuré.

Le roi les accorda, en 1653, par brevet à la nouvelle entreprise, et de son côté Vincent renonça en sa faveur au château de Bicêtre, d'où les enfants trouvés venaient d'être transférés dans Paris. L'œuvre ne fut pas plus tôt décidée que les dons affluèrent : le roi accorda 50.000 livres et une rente de 3.000 livres, le cardinal Mazarin envoya 100.000 écus comme premier don.

Le Parlement, qui avait, lui aussi, hésité au début, approuva solennellement le nouveau plan, et le président de Bellièvre fit don au nouvel hôpital d'une créance de 20.000 écus sur la ville. M^lle^ de Lamoignon obtint un jour 60.000 livres comptant de M^me^ de Bullion, qu'elle emporta sur l'heure, fléchissant sous la charge.

Cet admirable mouvement de charité aboutit après bien des obstacles, comme il ne pouvait pas ne pas en surgir, à l'Hôpital général, où furent renfermés une grande partie des pauvres de Paris. Vincent de Paul prit une part active à cette fondation si originale pour l'époque; mais une fois de plus il fit preuve des qualités particulières à son esprit, de ce temps d'arrêt, de cette modération si remarquable dans une âme aussi ardente et aussi entièrement livrée à la pratique de la plus complète charité. C'est ce mélange de qua-

lités contraires et qui semblent tout d'abord s'exclure qui forme sa physionomie propre, ce quelque chose qui est sa marque inimitable et lui a donné dans l'Église et dans l'histoire morale de l'humanité une place vraiment unique.

Dès que les bâtiments de l'hôpital général commencèrent à s'élever et purent recevoir quelques malheureux, les Dames de Charité, la duchesse d'Aiguillon à leur tête, toutes de flamme pour leur entreprise, commencèrent à parler de la façon de remplir le nouvel hôpital et d'y faire entrer les pauvres qui, vagabonds pour la plupart et habitués à la vie libre et désordonnée des carrefours ou des grands chemins, ne témoignaient qu'une envie fort médiocre de s'enfermer dans des murailles pour y être employés à un travail régulier.

Dans leur zèle, les Dames de Charité allaient d'un saut aux extrémités et invoquaient sans hésiter l'emploi de la force; ce qu'on veut, disaient-elles, est le bien des pauvres; on peut employer la force pour arriver à un aussi bon résultat. Ce raisonnement, qui n'était que trop d'accord avec les idées régnantes et celles que le jeune roi s'efforçait de faire prévaloir partout, dans tous les ordres, n'était pas du goût du vieux M. Vincent, qui s'efforça de les combattre avec son éloquence d'une naïveté si piquante, déjà peut-être un peu vieillie en 1654, au moment où Bossuet va faire retentir les voûtes de la chapelle de ce même Hôpital général, comme nous allons le voir, de tout l'éclat foudroyant du plus grand génie oratoire des temps modernes.

« Les ouvrages de Dieu, disait Vincent de Paul dans une exhortation que son premier historien, Abelly, nous a conservée, se font peu à peu; ils ont

leurs commencements et leurs progrès. Quand Dieu voulut sauver Noé du déluge avec sa famille, il lui commanda de faire une arche qui pouvait être achevée en peu de temps; et néanmoins il la lui fit commencer cent ans auparavant, afin qu'il la fît petit à petit. Dieu voulant semblablement conduire et introduire les enfants d'Israël en la terre de promission, il pouvait leur faire faire ce voyage en peu de jours, et cependant plus de quarante ans s'écoulèrent avant qu'il leur fît la grâce d'y entrer.

« De même, Dieu ayant dessein d'envoyer son fils au monde pour remédier au péché du premier homme qui avait infecté tous les autres, pourquoi tarda-t-il trois ou quatre mille ans? C'est qu'il ne se hâte point dans ses œuvres et qu'il fait toutes choses en leur temps.

« Et Notre-Seigneur venant sur la terre pouvait venir dans un âge parfait opérer notre Rédemption, sans y employer trente ans de vie cachée qui pourrait sembler superflue; néanmoins il a voulu naître petit enfant et croître en âge à la façon des autres hommes, pour parvenir peu à peu à la consommation de cet incomparable bienfait. Ne disait-il pas aussi quelquefois, parlant des choses qu'il avait à faire, que son heure n'était pas encore venue? pour nous apprendre de ne pas trop nous avancer dans les choses qui dépendent plus de Dieu que de nous. Il pouvait même de son temps établir l'Église par toute la terre, mais il se contenta d'en jeter les fondements et laissa le reste à faire à ses apôtres et à leurs successeurs. Selon cela, il n'est pas expédient de vouloir tout faire à la fois et tout à coup, ni de penser que tout sera perdu si un chacun ne s'empresse avec nous pour coopérer à un peu de bonne

volonté que nous avons; que faut-il donc faire? beaucoup prier Dieu et agir de concert.

« Selon mon sentiment il ne faut faire d'abord qu'un essai et prendre cent ou deux cents pauvres et encore seulement ceux qui viendront de leur bon gré, sans en contraindre aucun. Ceux-là étant bien traités et bien contents donneront de l'attrait aux autres et ainsi on augmentera le nombre à proportion que la Providence enverra des fonds. On est assuré de ne rien gâter en agissant de la sorte; et au contraire, la précipitation et la contrainte dont on userait, pourraient être un empêchement au dessein de Dieu. Si l'œuvre est de lui, elle réussira et subsistera; mais si elle est seulement de l'industrie humaine, elle n'ira pas trop bien, ni beaucoup loin. »

Ce ne fut donc pas sans une certaine défiance qu'il vit rendre en 1657, lorsque l'Hôpital général, *la nouvelle ville,* comme l'appelle Bossuet, fut édifié et livré aux pauvres, cette célèbre ordonnance royale qui interdisait la mendicité dans Paris et répartissait les mendiants dans divers asiles. Cette ordonnance, si elle n'eut pas tout son effet et justifia en partie les défiances du saint, n'en fut pas moins un événement utile et mit pour un temps sinon un terme, du moins un arrêt aux habitudes de vagabondage et de mendicité de toute une partie de la population parisienne.

La crainte d'être enfermés agit comme un remède souverain sur une multitude d'infirmes et d'estropiés qui infestaient les rues.

> On n'a jamais vu dans Paris
> Tant de gens si soudain guéris,

disait à ce propos le gazetier Loret.

Les vrais pauvres ne firent pas difficulté d'être secourus et hébergés, fût-ce au prix d'une part de leur liberté. On dit que durant les cinq premières années de son existence, près de 60.000 pauvres furent reçus à la Salpétrière, à la Grande-Pitié ou au Grand-Bicêtre. L'Hôpital général fit un grand effet sur les esprits; tous les mémoires du temps en parlent avec admiration et reconnaissance pour ses fondateurs et ses organisateurs. Vincent de Paul, s'il n'approuva pas tout dans l'exécution du grand dessein, y travailla avec ardeur et le premier supérieur religieux de la nouvelle fondation ne fut autre que son disciple chéri, Louis Abelly, son futur historien, qui n'accepta que sur ses instances. Les Sœurs de Charité furent aussi les premières prêtes et installées à l'Hôpital général, où elles restèrent jusqu'à la Révolution, faisant chérir le nom de leur fondateur par leurs inépuisables vertus.

Aussi l'Hôpital général passa-t-il, à juste titre, « pour un des plus grands ouvrages du siècle ». Ce fut là, dans la chapelle du nouvel Hôpital, que Bossuet prononça, en 1657, le célèbre panégyrique de saint Paul, où il s'éleva comme du premier coup jusqu'aux plus sublimes hauteurs de l'éloquence chrétienne et qu'il réjouit le cœur de Vincent de Paul, qui l'écoutait, en exhortant à la charité le plus noble des auditoires. Depuis trois ans déjà, Bossuet suivait les conférences du mardi tenues à Saint-Lazare et l'impression produite par la vue du vieux M. Vincent, aussi jeune par le cœur et le dévouement que s'il fût entré dans la carrière au lieu de s'apprêter à en sortir, ne s'effaça jamais de son esprit.

Ce qui affligeait le plus l'ardeur charitable de Vincent de Paul dans les règlements administratifs

sur l'aumône, c'était d'une part l'internement des mendiants par la force et le dessein où l'on était d'abord de ne recevoir que les pauvres de Paris, en renvoyant les autres dans leurs provinces natales; d'autre part, l'interdiction de faire des distributions d'aliments à la porte de Saint-Lazare. L'édit de 1637 interdisait en effet toute distribution publique d'aliments.

« Que deviendront ces pauvres gens, disait M. Vincent parlant des pauvres qu'on voulait expulser de Paris? Faire un hôpital général, y enfermer seulement les pauvres de Paris et laisser là ceux des champs, c'est ce que je ne puis goûter.

« Paris est l'éponge de toute la France, et qui attire la plus grande partie de l'or et de l'argent. Et si ces pauvres gens n'y ont point d'entrée, encore un coup que deviendront-ils? et particulièrement ces pauvres gens de Champagne et de Picardie et d'autres provinces ruinées par la guerre? » Quant à la cessation des distributions de soupe aux mendiants, il s'y soumit en gémissant, pour obéir aux lois, mais il les reprit dès que la rigueur de l'hiver en offrait le prétexte, et partout où il le pouvait, il établissait ce qu'il appelait l'œuvre des *Bouillons*, et ce qui n'était autre chose que les fourneaux de charité que la bienfaisance moderne croit peut-être avoir inventés, mais que la charité des moines et l'ingénieuse charité de Vincent de Paul avait découverts bien longtemps avant la philanthropie du dix-neuvième siècle.

Si Vincent de Paul n'approuva pas tout dans l'organisation de la *grande merveille de charité* durant les débuts du règne de Louis XIV, si surtout il resta toujours inébranlablement fidèle à l'idée chrétienne de la liberté de l'aumône, liberté du donateur et liberté du pauvre secouru, il n'en demeura pas moins jusqu'à la

fin un des plus solides appuis de l'œuvre nouvelle. Ce fut lui encore qui, malgré son grand âge, dirigea de loin la fondation d'un autre hôpital, celui-là en province, à Sainte-Reine, l'antique Alésia, en Bourgogne, où chaque année les pèlerins affluaient aux eaux minérales qui entourent le tombeau miraculeux de la vierge martyre. Grâce aux secours et au puissant appui de Vincent de Paul, on y éleva en 1659 un hospice, qui subsiste encore aujourd'hui, où les malades étaient reçus et où les passants trouvaient des aliments, œuvre chère à son cœur et dont rien ne pouvait le détacher.

Les années qui passaient n'enlevaient rien à son ardeur et à la vigueur de son intelligence. C'était toujours le même M. Vincent, le premier levé et le dernier couché à Saint-Lazare : aussi aimable, aussi accueillant pour tous, toujours aussi gracieux, comme on disait alors parfois, avec cette nuance d'ironie douce, qui donnait tant de charme et de piquant à ses discours, se donnant sans compter, aussi actif aussi mortifié sans jamais le paraître à quatre-vingts ans passés, qu'il avait pu l'être à cinquante. Mais si rien dans son extérieur n'avait changé, la faiblesse de l'âge, depuis longtemps visible en lui pour ceux qui l'approchaient, allait gagnant, et il s'en apercevait plus et mieux que personne.

Aussi se mit-il à tout régler pour son départ, comme il disait, et veilla-t-il avec un soin vigilant à ne rien laisser en souffrance après lui. Il commença par donner des constitutions aux Prêtres de la Mission et aux Sœurs de Charité. Ces deux grandes œuvres ne reçurent en effet de règles définitives que dans les cinq dernières années de Vincent de Paul.

Depuis plus de trente ans qu'elle était fondée, la congrégation des prêtres de la Mission, avait pris les plus surprenants développements. Après s'être répandus dans toute la France, partout prêchant, s'occupant des séminaires, des hôpitaux, de la visite des malades, les prêtres de M. Vincent avaient passé la frontière, portant au dehors la bonne parole et les bons exemples.

En peu d'années la Mission eut des maisons à Rome, à Gênes, en Corse, en Piémont, à Naples, en Angleterre, où deux missionnaires furent emprisonnés comme enseignant la religion Romaine, en Irlande, en Écosse, jusque dans les îles Hébrides. Les missionnaires allèrent aussi en Autriche, en Prusse, en Portugal. Dans les colonies françaises, à l'île Bourbon, à l'île de France, les missionnaires suivaient les colons et ils s'en furent mourir à Madagascar, où la France commençait alors à étendre son protectorat.

C'est en les envoyant dans ces lointaines régions que Vincent écrivit à l'un d'eux, Pierre Nacquart, qui avait vivement désiré cette mission où il devait périr victime des fatigues et du climat, une admirable lettre sur les devoirs du vrai missionnaire de Jésus-Christ chez les sauvages, qui mériterait d'être citée en entier si la place le permettait. Pour ses missionnaires, c'est-à-dire pour les missions qu'ils desservaient, Vincent de Paul, d'ordinaire si modeste dans ses désirs, devenait ambitieux ; il eût voulu les voir dans tout l'Orient et jusqu'au fond de la Chine ; il rêvait pour eux des établissements dans la Perse, les Indes, et il ne craignait jamais d'être importun quand il s'agissait de ses chères missions. Le roi ayant fait des Lazaristes de

Tunis de vrais agents consulaires revêtus du titre et des attributions de consul, ce qui était à la fois une grande nouveauté et une grande hardiesse, Vincent défendit la tentative contre la Propagande de Rome qu'elle effrayait, non sans raison peut-être, et la fit prévaloir.

Deux mots suffiront pour peindre le bien que firent les prêtres de la Mission en Afrique : du vivant de Vincent de Paul, ils rachetèrent plus de *douze cents* captifs dans les bagnes de Tunis, d'Alger et jusqu'en Orient. Le développement de ses Missions et le bien qu'elles pourraient faire chez les païens et chez les foules de captifs chrétiens, détenus dans le plus rude des esclavages dans les pays barbaresques, occupaient sans cesse sa pensée : il avouait qu'il en rêvait la nuit et, chez le vieillard aux portes du tombeau, on revoyait toute l'ardeur bouillante du jeune forçat qui, soixante ans et plus auparavant, avait vu par lui-même ce qu'étaient alors ces pays du soleil qui de loin semblaient poétiques et toutes les horreurs qui s'y cachaient. Les rêves saintement ambitieux de M. Vincent se sont accomplis et continuent à s'accomplir ; il n'y a pas une plage si lointaine de l'Afrique et de l'Asie où les Lazaristes n'aient porté, avec l'Évangile du Christ, les lumières de la civilisation chrétienne, fût-ce au prix du martyre le plus affreux, et les enfants se montrent toujours dignes de leur père.

Et néanmoins, bien que la congrégation des prêtres de la Mission eût été reconnue et autorisée par l'archevêque de Paris, puis par le roi Louis XIII, qu'une bulle d'Urbain VIII l'eût également officiellement approuvée, elle n'était pas encore pourvue d'une Règle définitive reconnue à Rome. Vincent de

Paul avait tenu à laisser le temps lui donner son empreinte et sa consécration avant de la faire définitivement reconnaître. Voyant arriver sa fin, il ne voulut pas cependant laisser l'œuvre inachevée et rédigea avec le plus grand soin un exemplaire des Constitutions qu'il fit envoyer à Rome, afin d'en faire poursuivre la reconnaissance. Une première fois, peut-être par malveillance, l'exemplaire fut perdu; il fallut en faire un second. Puis la formelle volonté du saint fondateur de garder à sa *petite Compagnie* le caractère de congrégation et de n'en pas faire une communauté régulière, ce qui était rare encore, fit naître de nouveaux délais.

Peut-être même l'entreprise eût-elle échoué, si le cardinal de Retz, qui certes n'était pas venu à Rome pour cela, ne se fût trouvé là à point nommé pour enlever l'affaire.

En 1655, après plus de trois ans de « postulation », Alexandre VII approuva, par un bref daté du 22 septembre, le principe fondamental des statuts rédigés par Vincent de Paul, à savoir : que les prêtres de la Mission prononceraient des vœux simples de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, mais avec cette condition expresse que ces vœux ne constitueraient pas la Mission en ordre religieux. La joie de Vincent fut profonde et il ne songea pas à en cacher l'expression : le bref fut solennellement reçu par toute la communauté assemblée et malgré son âge, malgré ses infirmités croissantes, Vincent employa encore trois ans à rédiger le détail des Constitutions, accueillant tous les avis et s'inspirant des lumières de chacun, même des plus humbles, sans cependant perdre de vue son dessein et la ferme volonté de le mettre à complète exécution.

En 1658, il avait achevé son travail; il fit alors im-

primer les Règles et, le vendredi soir 17 mai, ayant assemblé sa communauté, il parla longuement et à cœur ouvert, expliquant pourquoi il avait tant tardé à donner des règles. « Si nous eussions donné des Règles dès le début et avant que la Compagnie se fût mise en la pratique, disait-il, on aurait pensé que c'eût été un dessein pris et concerté humainement, et non pas un ouvrage de la Providence divine.

« Mais, Messieurs et mes Frères, toutes ces Règles et tout le reste que vous voyez dans la congrégation s'est fait je ne sais comment, car je n'y avais jamais pensé, tout cela s'est introduit peu à peu, sans qu'on puisse dire qui en est la cause... Non, cela n'est point humain, mais de Dieu..... Oh! Messieurs et Frères, poursuivait-il plus loin, je suis dans un tel étonnement de penser que c'est moi qui donne des Règles, que je ne saurais concevoir comment j'ai fait pour en venir là, et plus j'y pense, plus aussi il me paraît que c'est Dieu seul qui a inspiré ces Règles à la Compagnie ; que si j'y ai contribué quelque peu de chose, je crains que ce soit ce peu là qui empêchera peut-être qu'elles ne soient pas si bien observées à l'avenir et qu'elles ne produisent pas tout le fruit et tout le bien qu'elles devraient. »

Il continua encore quelque temps à parler sur le but des Règles et leur observation, puis il finit en distribuant lui-même un exemplaire des Constitutions à chacun des membres présents :

« Je voudrais bien, dit-il, vous épargner la peine en le portant à chacun en vos places, mais je ne le puis ; pardonnez-moi mes misères. Venez, Monsieur Portail (c'était son plus ancien disciple), venez, venez s'il vous plaît, vous qui avez toujours supporté mes infirmités ; que Dieu vous bénisse. » Puis, quand chaque membre

présent eut reçu les Règles, il bénit sur sa demande l'assistance entière avec quelques paroles remplies d'humilité et d'émotion, dites, d'après Abelly, « d'un ton de voix médiocre, humble, doux et dévot, de telle sorte qu'il faisait sentir aux cœurs de tous ceux qui l'écoutaient, l'affection particulière du sien. »

L'établissement des Règles des Sœurs de Charité ne fut pas moins caractéristique. Pendant longtemps, malgré le développement tous les jours plus grand que prenait la nouvelle institution, Vincent de Paul s'était refusé à lui donner des Constitutions écrites, préférant la laisser grandir spontanément suivant son propre principe intérieur. M^lle^ Le Gras, plus ardente de tempérament et qui craignait toujours de le voir disparaître avant que l'œuvre ne fût définitivement constituée, ne s'accommodait pas de ces retards et le pressait sans cesse de rédiger les Règles afin de les faire approuver : « Oh ! femme de peu de foi, lui répondait un jour le saint, que n'avez-vous plus de confiance et d'acquiescement à la conduite et à l'exemple de Jésus-Christ ! le Sauveur du monde se rapportait à Dieu son Père pour l'état de toute l'Église ; et vous pour une poignée de filles, que sa Providence a notoirement suscitées, vous pensez qu'il vous manquera? Allez, Mademoiselle, humiliez-vous devant Dieu. »

Enfin, voyant les Sœurs de Charité devenir chaque jour plus nombreuses, être appelées partout en France, sortir du royaume pour se répandre en Europe, et prévoyant lui-même l'heure où Dieu les enverrait en Afrique et dans les Indes, le bon M. Vincent, qui n'était pas moins prudent que bon, pensa que le moment était venu de leur donner des Règles, et il se mit à l'œuvre.

Il y avait plus d'un an que M^lle^ Le Gras avait écrit à son père spirituel une longue lettre sur ce sujet, dont l'original subsiste et que l'on croit être de 1646. Elle lui demandait en des termes vraiment admirables et d'humilité et de simplicité, d'établir enfin définitivement la nouvelle association en lui donnant des constitutions. « Il est à croire, disait-elle en finissant, que la faiblesse et légèreté d'esprit des filles aurait besoin d'être aidée par la vue de quelque établissement pour surmonter les tentations qui leur arrivent contre la vocation, à faute de cela. Et le fondement de cet établissement sans lequel il est impossible qu'il puisse subsister, ni que Dieu en tire la gloire qu'il témoigne en vouloir tirer, est la nécessité que ladite compagnie a d'être érigée soit sous le titre de compagnie, ou celui de confrérie, entièrement soumise et dépendante de la conduite vénérable du très honoré général de Messieurs les prêtres de la Mission... Voilà, mon très honoré Père, ce que j'avais pensé proposer à nos Sœurs avant que de vous le dire : mais je puis assurer que ce serait la très humble requête, que fait la plus indigne de toutes les Sœurs de la Charité. »

Devant ces pressantes sollicitations, dont il lui fallait bien reconnaître la justesse, M. Vincent rédigea lui-même un mémoire adressé à l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, l'oncle du fameux coadjuteur, pour solliciter l'approbation de l'œuvre des Filles de la Charité et l'ériger en confrérie officiellement reconnue.

Il termine ainsi la lettre où il envoie son travail à M^lle^ Le Gras, pour qu'elle en prenne connaissance : « Je supprime quantité de choses que j'eusse pu dire à votre sujet. Réservons à Notre-Seigneur à le dire à tout le monde, et cachons-nous. »

Les pièces, dûment approuvées par l'archevêque, avaient été envoyées au Parlement et revêtues de la signature de M. Méliand, procureur au Parlement. Elles devaient être enregistrées suivant les formes, lorsque par un singulier hasard, que les Sœurs de Charité ont toujours considéré comme providentiel, elles furent perdues et si bien perdues qu'on n'en retrouva plus la trace. Il fallut tout recommencer. Mais la Fronde et ses désordres survinrent entre temps et retardèrent la nouvelle rédaction.

Elle ne fut prête que huit ans après, en 1655 : ce retard avait permis d'apporter un changement radical à l'essence même de la constitution de l'ordre, auquel sans doute il doit en grande partie sa prodigieuse extension. Dans la Règle primitive, celle qui fut si singulièrement égarée, l'archevêque de Paris nommait directement comme supérieur de la confrérie des Filles de la Charité un prêtre, qu'il pouvait choisir où bon lui semblait, aussi bien hors des Lazaristes que parmi eux. Rien n'était décidé non plus pour le choix de la supérieure, qui pouvait être une dame de Charité, simple femme du monde mariée et menant la vie commune, le but premier des Sœurs de Charité n'ayant pas été autre, il faut s'en souvenir, que de fournir des aides aux dames qui formaient les confréries puis l'assemblée de Charité. Pendant les neuf années qui s'écoulèrent entre la première rédaction des Règles et la seconde, M^lle^ Le Gras attira à plusieurs reprises l'attention de M. Vincent sur l'inconvénient qu'il y aurait à ôter aux Lazaristes la direction des Filles de la Charité et à séparer les deux congrégations jusque-là unies et sorties de la même impulsion. Elle revint souvent à la charge, avec une insistance qui ne lui ressemblait pas, rédigea même un mémoire dé-

taillé qui a été conservé et fit si bien qu'elle ramena Vincent à son sentiment. Dans sa nouvelle requête, il demanda expressément que le supérieur des Filles de la Charité fût toujours le supérieur général des prêtres de la Mission, ce que le cardinal de Retz, cette fois l'ancien élève de Vincent de Paul, lui accorda gracieusement, le 18 janvier 1655, de Rome. Il fut également décidé que la supérieure générale serait prise parmi les Filles de la Charité, ce qui les séparait par le seul fait des Dames de Charité et en faisait un ordre à part, bien qu'il restât spécifié, comme à l'origine de leur établissement, que les Filles de la Charité ne seraient pas des religieuses dans le sens strict du terme, qu'elles ne seraient pas cloîtrées, ne feraient que des vœux d'un an et non des vœux perpétuels, ni solennels, ni simples, qu'elles ne porteraient pas d'habits religieux, enfin tout ce qui constitue encore aujourd'hui la Sœur de Charité telle que nous la voyons passer dans nos rues.

Toutes ces idées étaient bien nouvelles pour le temps. Vincent le sent si bien qu'il pose encore une fois au début des Règles, avec une netteté parfaite, le principe que « ses filles » ne sont pas des religieuses dans le sens qu'on donnait alors à ce mot, car, disait-il, « qui dit religieuses dit un cloître, et les Filles de la Charité doivent aller partout ». Aussi plaçait-il au début de son règlement cette célèbre exhortation, qui est comme l'expression vivante du type idéal de la religieuse non cloîtrée, dont il venait d'enrichir le monde.

Les Filles de la Charité n'auront « pour monastère que la maison des malades, pour cellule qu'une chambre de louage, pour chapelle que l'église de la paroisse, pour cloître que les rues de la ville, ou

les salles des hôpitaux, pour clôture que l'obéissance, pour grilles que la crainte de Dieu et pour voile que la sainte modestie ».

Il fut décidé également qu'elles garderaient le costume qu'elles portaient à l'origine, l'habit séculier, comme le répétait sans cesse M. Vincent, c'est-à-dire le costume des femmes du peuple à cette époque et la cornette blanche, que portaient les paysannes de l'Isle-de-France. C'est ainsi que Vincent de Paul réussit à accomplir la plus originale, comme la plus utile et la plus féconde de toutes ses créations, et qu'il dota l'Église d'un de ses plus utiles moyens d'action et l'on peut dire, sans exagération, le monde entier d'une armée d'infatigables chrétiennes, dévouées sans retour au soulagement de toutes les sortes de misères.

Saint François de Sales, lorsqu'il fonda les Sœurs de la Visitation, avait eu aussi la pensée de les faire sortir, au moins par époque et à tour de rôle, des murs de leur couvent, sans jamais cependant leur donner le soin des malades ou la visite des pauvres comme but principal. Il avait échoué devant les idées courantes et universellement admises alors sur la vie religieuse.

L'évêque de Genève avait voulu commencer par faire des religieuses puis les tirer du cloître, saint Vincent de Paul s'y prit par la voie opposée. Il forma des femmes du monde et laïques à toutes les vertus religieuses et ne les fit entrer dans le sanctuaire qu'après. Les faits ont montré s'il a réussi dans son entreprise et s'il avait raison de la tenter. En 1633, M^lle^ Le Gras entrait avec cinq compagnes dans la petite maison de la rue des Fossés Saint-Victor; aujourd'hui, malgré les vicissitudes sans nombre de la France

et ses nombreuses révolutions, les Filles de Charité sont plus de vingt mille, et il n'y a pas de plage si lointaine, où elles n'aient porté et fait aimer, respecter, admirer la cornette blanche de la Sœur de saint Vincent de Paul.

Approuvées par le roi en 1657 et enregistrées au Parlement, les Règles des Sœurs de Charité ne reçurent l'approbation définitive de Rome qu'en 1668; mais elles étaient en vigueur dans la communauté dès 1655 et ce fut Vincent de Paul lui-même qui eut la joie de les remettre à « ses bonnes filles » dans une séance demeurée célèbre dans l'ordre.

Le récit en est trop long pour pouvoir trouver place ici; tout y respire cette humilité si profonde et cette ardeur de piété contenue, qui se cachent dans tous les discours de Vincent de Paul sous une naïveté souriante. Nous n'en citerons qu'un passage, où il explique lui-même pourquoi il avait tant attendu à donner des Règles au nouvel institut :

« Votre confrérie, dit-il au moment de lire les Règles, porte le nom de Sœurs de la Charité, servantes des pauvres malades. Oh! quel beau titre, la belle qualité!... C'est autant que si on disait servante de Jésus-Christ, puisqu'il répute fait à lui tout ce qui est fait à ses membres. Il n'a d'ailleurs fait autre chose que de servir les pauvres. Nous avons voulu, mes Filles, qu'il fût dit de vous ce qui a été dit de Notre-Seigneur, qu'il commença à faire puis à enseigner. Ce que vous venez d'entendre, mes Filles, n'est-ce pas ce que vous faites depuis vingt-cinq ans? Y a-t-il quelque chose que vous n'ayez pas fait? Non, par la miséricorde de Dieu, et vous l'avez fait avant qu'il vous fût commandé, au moins d'une manière expresse. »

Lorsque les Sœurs, après avoir chacune reçu et ac-

cepté la Règle, lui demandèrent sa bénédiction, Vincent s'y refusa, « parce que les fautes que j'ai faites à votre égard m'en empêchent », disait-il en se prosternant et en baisant la terre. Comme elles insistaient avec larmes : « Vous le voulez, mes Filles, finit-il par dire. Priez donc Dieu qu'il ne regarde point à mon indignité ni aux péchés dont je suis coupable. Mais que, me faisant miséricorde, il veuille verser ses saintes bénédictions sur vous, en même temps que j'en prononcerai les paroles. »

C'est ainsi qu'arrivé à plus de quatre-vingts ans, après *avoir fait* toute sa vie, le bon M. Vincent se décida *à enseigner* les deux nouvelles familles religieuses qu'il avait instituées avec l'aide de Dieu et à leur donner des Règles qui ont résisté déjà à deux siècles d'existence et subsistent encore telles qu'il les a établies. Il pouvait donc mourir en paix, son œuvre était solidement fondée et continuerait à porter ses fruits; mais il ne se crut pas pour cela déchargé du soin de veiller sur « ses chers enfants ». Tout au contraire, après leur avoir donné des Règles, il fallait leur en faire comprendre l'esprit, leur apprendre à les aimer et à les appliquer. C'est à quoi il employa ses dernières années, avec un zèle tout juvénile et une inépuisable ardeur : chaque semaine, il faisait deux conférences, le mercredi aux Sœurs de Charité, le vendredi aux prêtres de la Mission pour leur expliquer leur Règle. Rien, ni les affaires sans nombre qui auraient dû l'absorber, ni son immense correspondance, dont les milliers de lettres échappées aux nombreuses destructions prouvent l'étendue, ne lui firent manquer à ce qu'il regardait comme un devoir étroit. Malgré ses infirmités chaque jour plus grandes, il ne manquait jamais à la conférence, se faisant soutenir sous les

bras pour gagner son fauteuil quand ses jambes enflées et souvent ouvertes lui refusaient le service. Là, dans l'abandon d'un entretien familier, il épanchait toute son âme, avec cette abondance, cette finesse, cet art de persuasion, cette façon charmante de gagner les cœurs, par une bonhomie pleine de naturel, dont témoignent les nombreux morceaux que la piété des auditeurs a conservés.

Ils permettent de prendre pour ainsi dire sur le vif cette éloquence familière, primesautière même, qui se sert de tout pour faire comprendre la pensée exprimée, saisir l'attention de son auditoire, le remuer et le convaincre, qui va, vient, s'interrompt et a parfois des mouvements d'une vraie puissance, qui ne sont dus qu'à la vérité parfaite et à la profondeur des sentiments. L'on pourrait presque dire que c'est du Montaigne chrétien et passionnément chrétien, car la langue si souple, si ondoyante, a encore quelque chose de dégingandé, de naïf, qui tromperait facilement sur l'époque où nous sommes et ne rappelle en rien celle des grands écrivains classiques.

Citons seulement, pour donner une idée de la hauteur où le saint conférencier, je me sers à dessein du terme, car il se défendait toujours avec vivacité de faire des sermons, et le genre, qui est de nos jours si en honneur, peut presque le revendiquer pour créateur, tant il tenait à ne pas sortir des modestes limites d'une conférence, citons, dis-je, la péroraison de l'entretien sur le but de la congrégation de la Mission, entretien qui est demeuré célèbre chez les Lazaristes et qui fut tenu tout à fait dans les derniers temps de la vie de Vincent de Paul, en 1659, peu avant sa mort. « Je m'en irai bientôt, dit-il en terminant, mon âge, mes infirmités et les abominations de ma vie ne per-

mettent pas que Dieu me souffre davantage sur la terre. Il pourra donc arriver, après ma mort, des esprits de contradiction et des personnes lâches qui diront : « A quel propos s'embarrasser du soin des hôpitaux? Quel moyen d'assister tant de gens ruinés par la guerre et de les aller trouver chez eux? Pourquoi diriger des Filles qui servent les malades et pourquoi perdre notre temps après des insensés? Et d'autres diront que c'est trop entreprendre que d'envoyer aux pays éloignés, aux Indes, en Barbarie.....

« Messieurs et mes frères, avant que je vous quitte je vous en avertis dans l'esprit que Moïse avertissait les enfants d'Israël : « Je m'en vas, vous ne me verrez « plus; j'ai connu que plusieurs d'entre vous s'élève- « ront pour séduire les autres; ils feront ce que je vous « défends et ne feront pas ce que je vous commande « de la part de Dieu. »

« Après mon départ, disait aussi saint Paul, viendront des loups ravisseurs. Si cela arrivait dites : « Lais- « sez-nous dans les lois de nos pères, en l'état où « nous sommes. Dieu nous y a mis et veut que nous « y demeurions. »

« Tenez ferme. — « Mais la Compagnie est embar- « rassée d'un tel emploi? » — Hélas! si en l'enfance elle a soutenu celui-là et porté tous les autres fardeaux, pourquoi n'en viendra-t-elle pas à bout quand elle sera plus forte?

« Laissez-nous en l'état où Notre-Seigneur était sur la terre. Nous faisons ce qu'il a fait : on ne nous empêchera pas de l'imiter. »

Il faut encore citer un passage sur la pauvreté religieuse; il est remarquable non seulement par l'élévation des pensées, qui donne un véritable souffle oratoire à la parole, mais par un de ces retours sur soi

si fréquents dans les discours de Vincent de Paul et qui les distinguent si fort qu'ils pourraient à eux seuls leur servir de marque propre. Par là encore, en effet, il était d'une autre époque; car le goût du dix-septième siècle proscrit sévèrement tout retour personnel, et la célèbre péroraison de Bossuet, sur les échos d'une voix qui tombe, passa pour une hardiesse. « Oui, Messieurs, disait le vieux M. Vincent dans une de ses plus belles conférences, cette vertu de pauvreté est le fondement de la congrégation de la Mission. Cette langue qui vous parle n'a jamais, par la grâce de Dieu, demandé chose aucune de toutes celles que la Compagnie possède maintenant. Et quand il ne tiendrait qu'à faire un pas, ou à prononcer une seule parole pour faire que la Compagnie s'établît dans les provinces ou dans les grandes villes et se multipliât en nombre et en emplois considérables, je ne la voudrais pas prononcer et j'espère que Notre-Seigneur me fera la grâce de ne la point dire. Malheur! malheur! Messieurs et Frères, oui, malheur au missionnaire qui voudra s'attacher aux biens périssables de cette vie! Car il y sera pris, il demeurera piqué de ces épines et arrêté dans ces biens... O mon Sauveur, comment puis-je parler de cela, moi qui suis si misérable! moi qui ai eu autrefois un cheval, un carrosse et qui ai encore aujourd'hui une chambre à feu, un lit bien encourtiné!... Moi, dis-je, de qui on a tant de soin, que rien ne me manque! Oh! quel scandale je donne à la Compagnie, par l'abus que je fais du vœu de pauvreté en toutes ces choses et autres pareilles! J'en demande pardon à Dieu et à la Compagnie et la prie de me supporter en ma vieillesse. J'ai peine à me supporter moi-même et il me semble que je mériterais d'être pendu à Mont-

faucon! que Dieu me fasse la grâce de me corriger quoique parvenu à cet âge! »

On peut juger de l'effet produit par de telles paroles prononcées par ce vieillard, qui depuis plus de soixante années ne vivait que pour Dieu et les pauvres. Le cercle de ses auditeurs se resserrait alors autour de lui dans un silence profond, et lorsqu'il avait fini de parler, leurs larmes étaient leur seule réponse. Ces dernières conférences furent, en effet, comme le testament spirituel de Vincent de Paul, où il résumait sa doctrine et ses enseignements pour les transmettre à ses disciples avant de les quitter.

C'était terminer une longue carrière par le plus beau couronnement. Elle allait se terminer en effet, cette admirable vie; tous le voyaient et nul ne le savait mieux que Vincent de Paul lui-même. Chaque jour ses infirmités, depuis longtemps si lourdes à porter, augmentaient en nombre et en intensité. Une fièvre d'accès auquel il était sujet depuis longtemps et qu'il appelait *sa fièvrotte* ne lui laissait presque plus de relâche et l'épuisait; ses jambes qui, on le répétait autour de lui sans qu'il l'ait jamais démenti, gardaient toujours la trace des fers qu'elles avaient portés, n'étaient plus seulement lourdes et enflées, mais elles s'étaient ouvertes et ne lui rendaient plus aucun service. Il fallait le porter à la chapelle, au réfectoire et le reporter dans sa chambre. Enfin des accès d'un sommeil invincible fondaient tout à coup sur lui, alors que ses nuits restaient parfois sans repos : « C'est le frère, disait-il en riant, qui vient avant la sœur ».

Toujours calme et souriant, gardant jusqu'au bout la pleine lucidité de son esprit, il mena jusqu'à la fin la vie commune du Lazariste, sans vouloir au-

cun adoucissement, aucun allègement. Assis dans son fauteuil, sa petite table devant lui, il tenait tête à sa correspondance et dictait des lettres pour l'Europe entière, où les missionnaires et les Sœurs de Charité avaient partout des maisons; et le même bon sens, la même fermeté de jugement, la même netteté dans les conceptions se retrouvent dans les dernières pages dictées par ce vieillard presque à l'agonie, aussi entières que dans les lettres écrites quarante ans plus tôt, alors qu'il était dans toute la force de l'âge.

Au commencement de 1660, il s'affaiblit si fort qu'on ne doutait plus que sa fin ne fût très prochaine. Dieu lui réservait cependant encore deux grands chagrins, qui devaient mettre une dernière fois à l'épreuve sa soumission et l'obliger à pourvoir lui-même au gouvernement de ses fondations : M^lle^ Le Gras et M. Portail, l'une la première Sœur de Charité, l'autre le premier prêtre de la Mission et le plus fidèle ami de Vincent, tombèrent malades en même temps, au début de 1660, et furent administrés le même jour, le 14 février de cette même année. M. Portail mourut le premier, le 15 février, Vincent de Paul, par un suprême effort, se fit porter auprès de lui pour l'assister à ce moment redoutable. M^lle^ Le Gras mourut un mois après et sa mort fut la mort d'une sainte. « Vous partez devant, Mademoiselle, lui avait fait dire Vincent de Paul trop faible pour aller la trouver, j'espère qu'en peu je vous reverrai au ciel. »

Bien loin de se hâter de remplacer M. Portail et M^lle^ Le Gras, Vincent, fidèle à sa manière d'agir ordinaire, attendit et prit le temps d'une longue réflexion.

Bien que son état empirât chaque jour et qu'à ses autres maux de violentes douleurs fussent venues se

joindre, il laissa passer plus de trois mois sans rien décider. Le 3 et le 24 juillet, Vincent réunit toutes les Sœurs de Charité présentes à Paris, dans le parloir de Saint-Lazare, et là, suivant l'usage de la communauté, il tint au milieu de l'émotion générale deux conférences sur les vertus de M^lle^ Le Gras. Rien de plus touchant que la lecture de ces entretiens ; bien qu'il s'abstînt de faire allusion à sa fin prochaine, aucune ne s'y trompa, et la séparation fut empreinte d'une solennelle gravité. Mais Vincent ne désigna pas encore celle qui devait remplacer M^lle^ Le Gras. S'il attendait, c'était volontairement et de parti pris, car il se faisait si peu d'illusion sur le petit nombre de jours qui lui restaient, que ce fut à ce moment qu'il écrivit deux lettres d'adieu, l'une au Père de Gondi toujours exilé à Clermont, et l'autre à Rome, au cardinal de Retz, devenu son supérieur hiérarchique comme archevêque de Paris.

Il leur demandait pardon, dans des termes d'une humilité touchante, des fautes qu'il avait pu commettre à leur égard, des mécontentements que sa *rusticité* avait pu leur causer, et les remerciait de leur constante protection.

Cette fidélité envers ses deux premiers et plus illustres protecteurs, tous deux dans la disgrâce et dont l'un lui avait causé par ses égarements l'une des plus grandes douleurs de sa vie, peint l'homme et n'a besoin d'aucun commentaire : elle classe celui qui en était capable à part parmi ceux dont l'histoire a gardé le souvenir.

Les jours passaient et Vincent sentait que la fin était proche ; ses douleurs augmentaient sans cesse et la faiblesse ne faisait que croître. Il ne demandait aucun soulagement et n'avait accepté qu'une

corde, attachée à une solive du plafond, à laquelle il se suspendait pour se retourner dans son lit.

Le 27 août, il réunit une dernière fois « ses Filles » autour de son fauteuil, et il nomma pour supérieure une des premières sœurs de Charité, Marguerite Chétif, que lui avait désignée, dit-il, M^lle^ Le Gras lorsqu'il lui avait demandé, un peu avant sa mort, celle qui serait la plus propre à la remplacer. Puis il désigna par écrit, dans une lettre qui ne devait être lue qu'après sa mort, M. Alméras comme devant lui succéder dans le gouvernement des prêtres de la Mission. Sans l'avertir de ce choix, il pressait vivement dans ses lettres le futur supérieur, alors malade à Tours, de revenir à Saint-Lazare : pour la première fois de sa vie, il était presque impatient, tant il sentait que ses heures étaient comptées. Le 24 septembre, M. Alméras revint à Paris, malade encore et porté sur un brancard. Vincent de Paul avait si grande hâte de le voir, qu'il se fit porter lui-même le lendemain à l'infirmerie, auprès du malade, avec lequel il eut un suprême entretien, dont rien malheureusement n'a transpiré.

Le 27 septembre 1660, à quatre heures du matin, le grand serviteur de Dieu et des pauvres rendait le dernier soupir, doucement, sans effort, presque sans agonie, entouré de ses fils spirituels et répétant jusqu'à la fin des paroles d'humilité et de confiance. Son dernier mot fut « *confido*, j'ai confiance » qu'il redit avec allégresse en baisant le crucifix.

Nous n'essaierons pas de dépeindre ici l'émotion profonde causée dans toutes les classes de la société par la mort de Vincent de Paul, ni ses funérailles, ni l'affliction de ses deux familles spirituelles. « Toute la France a perdu en la mort de M. Vincent, » écrivait

le président de Lamoignon quelques jours après. Pas une voix ne s'éleva pour contredire à la louange universelle et les jansénistes eux-mêmes durent dissimuler leurs rancunes. Chacun sentait qu'une des plus grandes âmes que Dieu ait jamais prêtées à la terre, venait de s'en retourner à son éternelle patrie. Les pauvres de la France entière pleurèrent de vraies larmes en apprenant qu'ils avaient perdu leur meilleur ami, et gardèrent si fidèlement sa mémoire qu'aussitôt après ses funérailles, ils firent, dès le premier jour, de sa tombe un lieu de pèlerinage.

La mémoire de Vincent de Paul n'était pas en effet de celles que le temps peut atteindre, et bien avant même que l'Église l'ait solennellement consacrée, elle ne fit que grandir. La foule des pèlerins pieux, de tout ordre et de tout rang, qui assiégèrent bientôt son tombeau, les grâces chaque jour renouvelées et mieux constatées obtenues par la pieuse confiance en son intercession, ses vertus chaque jour mieux connues et révélées par des témoins d'une incontestable véracité, ne tardèrent pas à vérifier la prédiction faite le lendemain de sa mort par le gazetier Loret dans sa chronique rimée, où il terminait ainsi le portrait de celui qui avait fait tant de bien :

Qu'en vérité si c'était moi
Qui fût le pontife de Rome,
Je canoniserais cet homme.

Mais, fidèles à l'exemple qu'il leur avait donné de ne pas agir avec précipitation, et dociles en ceci aux règles si sages posées par l'Église, les Lazaristes ne se hâtèrent pas d'introduire la cause de la canonisation de leur fondateur devant la cour de Rome. Ce ne fut qu'en 1705, quarante-cinq ans après sa mort, que

cédant aux sollicitations innombrables de tous ceux qui avaient gardé la mémoire de Vincent et lui rendaient intérieurement des hommages, les supérieurs de la Mission demandèrent et obtinrent que le procès de canonisation fût instruit. Un grand nombre d'évêques de France les appuyèrent, Bossuet, Fénelon, Fléchier, aussi bien que le cardinal de Noailles, écrivirent au Pape des lettres latines, qu'on a conservées et qui sont de vrais panégyriques. L'assemblée générale du clergé, réunie à cette même époque, rédigea à l'unanimité de ses membres présents une demande au Pape pour obtenir l'introduction de la cause; tous les supérieurs d'ordre en France donnèrent également leur adhésion. Enfin Louis XIV écrivit directement au Pape dans le même but et une foule de princes, de grands personnages, imitèrent son exemple.

La cause fut donc introduite sans autre délai et menée dans toutes les formes avec la lenteur et la précision ordinaire en pareille matière. Le procès ne dura pas moins de vingt-deux ans et la collection des pièces à l'appui, des informations, comme on dit en langage théologique, dépositions, constatations, forme plusieurs gros volumes in-folio, dont une copie authentique, l'original a été perdu sans qu'on ait jamais su comment, est actuellement conservée à Rome, à la Congrégation des Rites.

Le procès est resté célèbre dans l'histoire religieuse à cause de la manière pressante, incisive, dont l'avocat de la partie adverse qui n'était autre que Prosper Lambertini, celui qui devait être Benoît XIV, mena l'attaque contre les défenseurs du futur saint. La verve et l'entrain du contradicteur donnèrent à ce procès un éclat particulier et le firent conduire avec une rigueur dont la mémoire de Vincent, ainsi scrutée avec une in-

flexible sévérité, sortit plus pure et plus digne d'admiration que jamais.

C'était bien là le but du spirituel contradicteur, si fort partisan de la sainteté de celui qu'il attaquait, qu'il voulait la mettre dans tout son jour en la faisant passer littéralement au crible. Enfin, le 22 septembre 1727, le pape Clément XI publia le décret qui déclarait Vincent de Paul vénérable ; la congrégation chargée du procès ayant répondu *oui* sur tous les chefs à l'unanimité de ses membres, ce qui était sans exemple.

Deux ans après, le 14 juillet 1729, à la suite d'un nouvel examen approfondi, où de nouveau Lambertini plaida la cause adverse avec une ardente vivacité, le Pape rangea solennellement Vincent de Paul au nombre des bienheureux.

Enfin, huit ans plus tard, lorsqu'on eut procédé à une nouvelle et minutieuse enquête, eut lieu la solennelle canonisation du bienheureux Vincent de Paul, qui fut définitivement rangé au nombre des Saints par une bulle de Clément XII datée du 16 juin 1737. Cette bulle, aussi belle par la forme qu'exacte et précise dans le fond, contient le plus complet résumé de l'admirable vie dont nous avons essayé d'esquisser ici les principaux traits.

Depuis lors la réputation du Saint et la dévotion à sa mémoire sous toutes les formes n'a fait que grandir et, lorsqu'en 1885, un décret de Léon XIII l'a institué le patron de toutes les œuvres et associations charitables établies dans le monde entier, pas une voix ne s'est élevée pour protester contre une décision qui n'était que la constatation d'un fait reconnu de tous.

Le nom de Vincent de Paul est, en effet, parmi ceux des grands hommes de bien que le christia-

nisme a donnés à la terre, l'un des plus connus et des plus universellement vénérés, il faut dire les plus aimés, les plus populaires dans le bon sens du mot, qu'il y ait eu et qu'il y aura jamais.

Peut-être est-ce parce qu'avec toutes les admirables vertus qui font la sainteté, Vincent de Paul reste par excellence le saint français, qui a fait partout connaître, aimer et bénir le nom de la France. Car, bien qu'on se plaise à le répéter, la sainteté n'enlève rien, à ceux qui y arrivent, de leur caractère propre, de leur physionomie originale. Dans cette galerie si longue déjà de tous ceux que l'Église propose à nos hommages publics et à notre pieuse vénération, il n'y a pas deux figures qui se ressemblent quand on les regarde de près. La grâce élève, transforme, mais ne détruit pas ce qu'elle a créé.

Parmi tous ces types de la nature humaine idéale, si divers, parfois même si dissemblables dans l'unité d'une foi et d'un amour commun, saint Vincent de Paul restera toujours l'un des plus conformes au caractère français et aussi l'un de ceux qui sera chez nous le mieux compris, le plus chéri, le plus imité. Avec sa gaieté, sa bonhomie souriante sous laquelle se cache l'esprit le plus fin, une perspicacité et une sûreté de coup d'œil vraiment étonnantes, avec cette intelligence des besoins nouveaux qu'amène le changement des temps, cette ardeur passionnée, cette sainte violence, voilée sous une modération et une douceur qui ne font en quelque sorte que les rendre plus vives, cette simplicité si parfaite que rien ne déconcerte, cette bonté, cette chaleur de cœur qui s'émeut de toute souffrance et voudrait pouvoir la consoler; enfin cet intarissable entrain dans le bien qui l'accompagne jusqu'à la fin et sous lequel il dissimu-

lait mal les plus héroïques vertus, les plus rudes austérités et la pratique d'une humilité qui déconcerte souvent notre faiblesse, Vincent de Paul est bien le vrai fils de cette vieille terre de France, qui a produit tant de saints et qui, quoi qu'on fasse, restera toujours si profondément chrétienne.

Jamais la charité du Christ, qui presse si fort ceux qu'elle remplit, ne fut plus féconde en admirables œuvres et en sublimes vertus que chez celui qui fut saint Vincent de Paul.

Seule la grâce divine peut produire de semblables merveilles; jamais peut-être elle n'en a produit de plus grandes!

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Les actes du Procès de canonisation de saint Vincent de Paul. Archives de la Congrégation des Rites.

Les archives de la Mission et des Filles de la Charité.

Les Lettres de saint Vincent de Paul. Paris, Dumoulin, 1880.

Conférence de saint Vincent de Paul. Paris, Dumoulin, 1882.

Vie (1) *du vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul,* par Abelly, évêque de Rodès. Paris, 1664. Cette vie a eu de nombreuses éditions, la dernière est de 1891. Paris, A. Josse.

Vie de saint Vincent de Paul, par Collet, prêtre de la Mission. Nancy, 1748.

Panégyrique de saint Vincent de Paul, par M. de Boulogne, évêque de Troyes. Paris, 1822.

Panégyrique de saint Vincent de Paul, par l'abbé Maury, *Œuvres oratoires.* Paris, 1827.

Vie de saint Vincent de Paul, par Th. Nisard. Paris, 1844.

(1) Cette vie de saint Vincent de Paul est la première en date. Elle parut trois ans après la mort du saint et a servi de base à toutes les Vies postérieures. Ce fut, dit-on, M. Fournier, l'un des premiers compagnons de Vincent de Paul, qui la composa d'après ses souvenirs et ceux de ses confrères, qui tous avaient connu et aimé leur fondateur. Abelly n'y aurait donné que son nom.

Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence, par l'abbé Maynard. Paris, Bray, 1860.

Saint Vincent de Paul et sa mission sociale, par Arthur Loth. Paris, Dumoulin, 1880.

Vincent de Paul et les Gondi, par R. Chantelauze. Paris, Plon, 1880.

Histoire de M^lle^ Le Gras, par la comtesse de Richemont. Paris, Poussielgue, 1880.

Histoire de saint Vincent de Paul, par M^gr^ Bougaud, évêque de Laval. Paris, Poussielgue, 1891 (1).

(1) Cette bibliographie ne fait mention que des ouvrages les plus considérables et les plus complets sur saint Vincent de Paul. Pour citer tout ce qui a été écrit sur sa vie, il faudrait un ouvrage entier, à part, tant les livres sur saint Vincent de Paul, aussi bien en France qu'à l'étranger, sont nombreux. Il faudrait également, pour être exact, indiquer les mémoires contemporains, qui presque tous parlent du grand serviteur des pauvres.

TABLE DES CHAPITRES

Pages.

CHAPITRE I. — Enfance et éducation. 1576..... 1

CHAPITRE II. — Tunis, Rome, Paris. 1605..... 12

CHAPITRE III. — Vincent de Paul à Paris. 1610..... 25

CHAPITRE IV. — Vincent de Paul dans la maison de Gondi. 1613..... 36

CHAPITRE V. — Vincent de Paul curé de Châtillon-les-Dombes. 1617..... 48

CHAPITRE VI. — Second séjour dans la maison de Gondi. — Missions et Confréries de Charité. — Les débuts de l'œuvre des galères. 1618..... 63

CHAPITRE VII. — La Mission et ses débuts. — Saint-Lazare. 1624..... 83

CHAPITRE VIII. — Les œuvres pour la formation du clergé. 1628..... 96

CHAPITRE IX. — Les Filles de la Charité. 1633..... 124

CHAPITRE X. — Vincent de Paul et la misère dans les provinces. 1639..... 149

Pages.

CHAPITRE XI. — Vincent de Paul au Conseil de conscience. 1643..... 164

CHAPITRE XII. — Vincent de Paul pendant la Fronde. — Constitution définitive des grandes œuvres. — Les dernières années. 1649-1660..... 180

FIN.

124

61517